



ACS FORMATION

GESTES ET POSTURES

Durée

☒ 7H00

Public visé par la formation

Personnel occupant un poste de travail à manutention manuelle de charges comportant des risques notamment dorso-lombaires (application du décret 92-958 du 03 septembre 1992 et de l'article R231-71 du Code du Travail).

Prés requis

Aucun

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Appréhender les gestes et postures fondamentaux et intégrer les gestes spécifiques à son métier
Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques.
Participer à l'amélioration des conditions de travail pour éviter et prévenir les TMS (Troubles Musculo Squelettiques)

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine

Moyens Pédagogique

Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle.

Programme

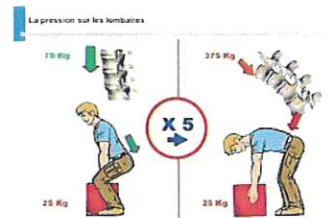
Partie théorique :

- ✓ Retour sur la législation propre aux gestes et postures au travail
 - Mise au point sur la réglementation du code du travail : Hygiène et sécurité
 - Analyse des accidents de travail liés aux manutentions manuelles
 - Qu'est ce qu'un TMS (Trouble Musculo Squelettiques)
 - Observation des statistiques des accidents de travail et maladies professionnelles en France
- ✓ Formation aux techniques gestuelles et à l'attitude aux postes de travail
 - Comprendre le fonctionnement du corps humain : notions d'anatomie et de physiologie
 - Identifier les différentes pathologies (dos, membres supérieurs, problèmes articulaires)
 - Mise en évidence des risques potentiels d'accident (osseux, musculaires, articulaires)
 - Apprentissage du verrouillage lombaire
 - Apprentissages des postures variantes
 - Connaître les différentes techniques gestuelles propres à l'ergonomie
 - Savoir porter une charge lourde ou encombrante
 - Identifier les principes d'économie d'effort et les principes de sécurité physique
 - Savoir se protéger et s'équiper
 - Identifier les EPI (Equipement de Protection Individuel)
 - Identifier les notions de premiers secours
 - Savoir se détendre en réalisant des étirements
- ✓ Mise en place d'un plan de traitement permettant de limiter les TMS
 - Analyse des attitudes au poste de travail et analyse du poste de travail
 - Qu'est ce que le principe d'ergonomie du poste de travail
 - Propositions d'aménagement et de conseils, les gestes à éviter



Partie pratique :

- ✓ Lever, porter, poser et prendre sur entablement et poste de travail



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire tout le long du déroulement de la formation.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session.



ACS FORMATION

NACELLE R 486 CAT A ET B + PH / TH

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14H00 jusqu'à 3 personnes |
| Public visé par la formation | Toute personne amenée à manipuler des plates formes élévatrices mobiles de personnes de catégorie A et B avec utilisation du harnais |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une PEMP et du travail en hauteur Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 2 |
| Objectifs de la formation | Apprendre les responsabilités des conducteurs des nacelles de groupe A et B selon la R 486. Connaître les règles de sécurité du travail en hauteur. Assurer des opérations de vérification et d'entretien avant toute utilisation. Appréhender l'examen d'adaptation et de positionnement de la PEMP à la prise de poste. Conduire de manière sécuritaire en entreprise ou sur la voie publique. Manipuler la PEMP et effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés. Détecter des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec mise à disposition une nacelle de catégorie A et B, harnais,... |

Programme



Partie théorique :

- ✓ Apprentissage réglementaire
 - Quelles sont les responsabilités d'un conducteur de PEMP ?
 - Visualiser les spécificités des plateformes élévatrices mobiles de personnes à élévation verticale et multidirectionnelle utilisées dans l'entreprise.
 - Classification des différentes plateformes élévatrices mobiles et multidirectionnelles de personnes
 - Visualiser les principaux organes des machines
 - Développer ses connaissances sur leurs sources d'énergie et leurs secteurs d'utilisation
 - Réaliser les opérations de vérifications obligatoires avant, pendant et après l'utilisation.
 - Appréhender les notions relatives à l'équilibre de la nacelle, la courbe de charge, aux conditions atmosphériques.
 - Définition du travail en hauteur, réglementation, responsabilités, les différents équipements
- ✓ Assimiler les règles et les consignes d'utilisation des nacelles PEMP de catégorie A et B
 - Appréhender les conditions de circulation dans l'entreprise (à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment sur les chantiers et la voie publique.
 - Connaître les règles et consignes de stabilisation des nacelles à élévation verticale
 - Respecter les consignes concernant le levage à différentes hauteurs de descente
 - Assimiler les règles et les consignes de sécurité lors de l'utilisation d'une nacelle

Partie pratique :

- ✓ Manipulation et utilisation des PEMP de catégorie A et B
 - Procéder aux modalités de vérification des plateformes élévatrices mobiles de personnes
 - Être en mesure d'assurer la prise de poste dans des conditions optimales et sécurisées
 - Reconnaissance du parcours
 - Sol
 - Encombrement
 - Danger aérien
 - Vent
 - Manipulation de l'engin : marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
 - Respecter les étapes de la fin de poste
- ✓ Présentation du matériel de sécurité, réglages et mise en situation réelle

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans





FORMATION SIGNALISATION TEMPORAIRE

ACS FORMATION

Durée

☒ 7H00

Public visé par la formation

Toute personne amenée à mettre en place une signalisation temporaire.

Prés requis

Aucun

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Être capable de mettre en place et de maintenir une signalisation temporaire de chantier.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine

Moyens Pédagogiques

Vidéo projection, divers documents pour l'enseignement théorique.

Programme

Partie théorie :

- ✓ Composition d'un chantier, fonction de la signalisation
- ✓ Type de voies, d'environnement et de chantiers
- ✓ Plan de signalisation, types de signalisation
- ✓ Rôle de la signalisation, implantation de la signalisation
- ✓ Dimensions des panneaux, visibilité des paniers dans la nuit
- ✓ Règles d'implantation sur les chantiers fixes
- ✓ Limitation de vitesse, mise en place des panneaux
- ✓ Circulation alternée, conditions d'emploi de l'alternat
- ✓ Stabilité des panneaux en hauteur, véhicules intervenants sur chantier
- ✓ Signalisation portée par des véhicules
- ✓ Vêtements de signalisation, organiser la police du chantier
- ✓ Ne pas créer d'obstacles, signalisation d'urgence
- ✓ Danger temporaire, travaux sur trottoir, chantier fixe, chantier mobile



Partie pratique :

- ✓ Mis en place d'une signalisation temporaire de chantier sur voies publiques et sur domaines privés
- ✓ Application sur le plateau technique

Évaluation des connaissances

*Contrôle des connaissances et du savoir-faire tout au long de l'apprentissage.
Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats.*

VERIFICATEUR EPI (Equipe ment Protection Individuelle)

Durée

☒ 7H00

Public visé par la formation

Toute personne appelée à vérifier l'état de conservation des EPI.

Prés requis

Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions.
Minimum 18 ans.

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Vérifier l'état de conservation des EPI
Connaissances des obligations réglementaires.
Savoir reconnaître les types d'EPI.
Méthodologie de l'inspection.
Renseigner une base de données et un registre de sécurité.
Stocker et entretenir le matériel dans les règles.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e

Moyens Pédagogique

Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle.

Programme

Partie théorique :

- ✓ Définition des EPI
 - Qu'est-ce qu'un EPI ?
 - Le cadre légal et les exigences qui s'appliquent aux EPI.
- ✓ Les obligations légales
 - Les référentiels du code de travail
 - Les obligations de l'employeur (information et formation aux salariés)
 - Les obligations des employés (vérification et entretien des matériels)
- ✓ Evaluation des risques
 - Les principes généraux de la prévention en entreprise.
 - Utilisation du Document Unique
 - Audit des postes de travail
- ✓ Faire le bon choix et bien utiliser les EPI
 - Les différents types de matériel
 - Etude des normes et marquage CE
 - Statistiques



Partie pratique :

- ✓ Travaux pratiques sur le terrain
 - Assimiler les différents points et méthodes de contrôle selon les équipements et matériels utilisés
 - Atelier pratique de vérification des EPI avec fiche de contrôle et tableau de vérification
 - Appréhender les aides techniques au contrôle
 - Mise en situation des apprenants sur des équipements
 - Réalisations des fiches de vérification annuelles des EPI contre les chutes de hauteur

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session



ACS FORMATION

NACELLE R 486 CAT A ET B INITIAL

Durée

☒ 17H00

Public visé par la formation

Toute personne amenée à manipuler des plates formes élévatrices mobiles de personnes de catégorie A et B

Prés requis

Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions.
Aptitude médicale à la conduite d'une PEMP
Minimum 18 ans

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 6

Objectifs de la formation

Apprendre les responsabilités des conducteurs des nacelles de groupe A et B selon la R 486.
Assurer des opérations de vérification et d'entretien avant toute utilisation.
Appréhender l'examen d'adaptation et de positionnement de la PEMP à la prise de poste.
Conduire de manière sécuritaire en entreprise ou sur la voie publique.
Manipuler la PEMP et effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés.
Détecter des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e

Moyens Pédagogiques

Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique.
Plateau technique avec mise à disposition une nacelle de catégorie A et B

Programme

Partie théorique :

- ✓ Apprentissage réglementaire
 - Quelles sont les responsabilités d'un conducteur de PEMP ?
 - Visualiser les spécificités des plateformes élévatrices mobiles de personnes à élévation verticale et multidirectionnelle utilisées dans l'entreprise.
 - Classification des différentes plateformes élévatrices mobiles et multidirectionnelles de personnes
 - Visualiser les principaux organes des machines
 - Développer ses connaissances sur leurs sources d'énergie et leurs secteurs d'utilisation
 - Réaliser les opérations de vérifications obligatoires avant, pendant et après l'utilisation.
 - Appréhender les notions relatives à l'équilibre de la nacelle, la courbe de charge, aux conditions atmosphériques.
- ✓ Assimiler les règles et les consignes d'utilisation des nacelles PEMP de catégorie A et B
 - Appréhender les conditions de circulation dans l'entreprise (à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment sur les chantiers et la voie publique.
 - Connaître les règles et consignes de stabilisation des nacelles à élévation verticale
 - Respecter les consignes concernant le levage à différentes hauteurs de descente
 - Assimiler les règles et les consignes de sécurité lors de l'utilisation d'une nacelle

Partie pratique :

- ✓ Manipulation et utilisation des PEMP de catégorie A et B
 - Procéder aux modalités de vérification des plateformes élévatrices mobiles de personnes
 - Être en mesure d'assurer la prise de poste dans des conditions optimales et sécurisées
 - Reconnaissance du parcours
 - Sol
 - Encombrement
 - Danger aérien
 - Vent

 - Manipulation de l'engin : marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
 - Respecter les étapes de la fin de poste

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans





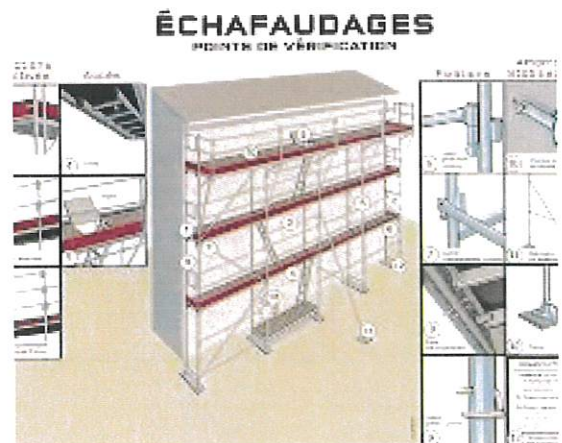
ACS FORMATION

VERIFICATION-RECEPTION ECHAFAUDAGE FIXE ET ROULANT

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage de pied ou roulant pour réaliser les travaux de sa propre activité. |
| Pré-requis | Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Aptitude médicale aux travaux en hauteur ou au poste de travail. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Devenir une personne qualifiée chargée des vérifications réglementaires et la réception des travaux de montage d'un échafaudage Connaître les dispositions réglementaires afférentes aux échafaudages et aux vérifications |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, échafaudage fixe, harnais ... |

Programme

- Compétences dans le domaine de la prévention des risques présentés par les échafaudages
- Etude de la réglementation :
 - Arrêté du 21/12/2004
 - Circulaire DRT 2005 / 08 du 27/06/2005
 - Les responsabilités et fonctions des intervenants
 - Les différents types d'échafaudage
 - Le cahier des charges
- Les documents à rédiger :
 - Le rapport de vérification
 - Le Registre de Sécurité
- Analyse du chantier :
 - Les autorisations
 - Les permis
 - Les risques liés aux chantiers
 - Le balisage
- Etudes de différents points techniques
 - Les amarrages et les ancrages
 - Les effets du vent, le contreventement
 - La résistance des sols
 - Les descentes de charges
 - Les calages
- Vérification de l'adéquation
 - Contrôler la mise en place des éléments
 - Vérifier la conformité des niveaux de travail



- La conformité des accès des protections collectives contre les chutes
 - La stabilité
 - La résistance : la descente de charge
 - La répartition
 - La hauteur
 - Les réglages et leurs vérifications
- Les éléments assurant la résistance aux charges verticales
 - La hauteur libre
 - Les contraintes de déport
- La réception des travaux de montage d'échafaudage
 - Objectif de la réception
 - Le PV de réception
 - Consignes et affichage

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de compétences nominatif est délivré aux candidats

PROCÈS VERBAL DE VÉRIFICATION
AVANT (RE)MISE EN SERVICE DE L'ÉCHAFAUDAGE
(Obligatoire selon l'arrêté du 23/12/2004)

La vérification d'un échafaudage est de la responsabilité de l'utilisateur

Nom du Donneur d'Ordre (DO)/utilisateur : _____

Chamber : _____

Lieu/destination de l'échafaudage sur chantier : _____

Nom de l'entreprise installatrice : _____

II EXAMEN D'ADEQUATION

Descriptif des travaux : _____

L'échafaudage est approprié aux travaux qu'il prévoit d'effectuer ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'échafaudage définies par le fabricant. oui non

III EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

L'échafaudage est monté et installé de façon sûre (voir la mention ci-dessus) oui non

- conformément à la notice d'instructions du fabricant oui non
- (lorsque la configuration de montage ne correspond pas à un montage prévu par la notice) en tenant compte de la note de calcul n° _____ et conformément au plan de montage n° _____ établi par une personne compétente. oui non

IV EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION

Les éléments constitutifs de cet échafaudage sont dans un bon état de conservation au sens de l'arrêté du 23 décembre 2004 : oui non

Personne(s) en charge des examens (nom, prénom) : _____

Date/heure : _____

VISA DE MISE (ou remise) EN SERVICE

Le Donneur d'Ordre/Utilisateur atteste avoir réalisé ou fait réaliser les 3 examens.

Représentant pour le DO/utilisateur

Nom/prénom : _____

Date/heure : _____

| Cas d'utilisation partagée de l'échafaudage | | | |
|---|-----------------------------|------|------------------------|
| Société autorisée par le DO | Responsable pour la société | Date | Visa de ce responsable |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

INSTALLATION

Nom/Prénoms de l'installateur : _____

Nom et adresse de l'entreprise : _____

II.1.1

Marque et type d'échafaudage : _____

Longueur : _____

Nombre de niveaux de planchers : _____

Type d'acier : _____

Structure : fixe filer cache oui non

II.1.2

Classe de l'échafaudage selon la norme NF EN 12811-1 : _____

Échafaudage pouvant supporter une charge d'exploitation de : _____ kN/m²

1 niveau de plancher intégralement sur ou en charge à 100% : _____

2 niveaux de plancher intégralement sur ou en charge à 100% : _____

sauf dispositions particulières, acceptées sans abusivement surcharge ponctuelle éventuelle : _____

Sur planchers (ou autres) d'objets à : _____

II.1.3

Nombre d'ouvrages : simple surcharge autre : _____

L'échafaudage est monté selon : la notice technique oui non

ou la notice n° _____ Et la note de calcul n° _____

Stabilité ventante : oui non

Appui et répartition conformes : oui non

Absence de déformation permanente ou de corrosion significative des éléments de la structure : oui non

Représentant pour l'installateur

Nom/prénom : _____

Date/heure : _____

Information à l'Entreprise Donneur d'Ordre (DO)/utilisateur

A compter de ce jour, le DO/Utilisateur est responsable de l'échafaudage jusqu'au démontage par l'installateur. Le DO/Utilisateur assure le gardiennage, l'entretien et est tenu à l'exécution des vérifications personnelles décrites dans l'arrêté du 23 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages.

Seul l'installateur est autorisé à modifier l'échafaudage à la demande et sous la responsabilité du donneur d'ordre/utilisateur.



ACS FORMATION

PORT DU HARNAIS / TRAVAIL EN HAUTEUR

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne amenée de façon occasionnelle ou permanente à travailler en hauteur en utilisant les supports d'assurage existants |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension des textes. Être apte physiquement au travail en hauteur Avoir 18 ans minimum |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Savoir identifier les EPI en prévention des risques de chute en dotation et connaître leur limite d'utilisation Connaître les modes opératoires définis par le chef d'établissement Savoir mettre en œuvre la protection individuelle antichute ou de retenue adaptée au poste de travail et s'assujettir aux points d'ancrage identifiés comme tels et validés par l'employeur |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques. Mises à disposition de harnais, casques... |

Programme

Travaux en hauteur et sécurité

- ✓ Contexte réglementaire
- ✓ Accidents et causes d'accidents
- ✓ Protection collective
- ✓ Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)
- ✓ Protection individuelle



Les dispositifs d'ancrage

- ✓ Amarrages sur structure existante
- ✓ Amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

- ✓ Les casques
- ✓ Les composants d'un système de liaison : le harnais, la longe, les sangles, l'antichute et les connecteurs

Choix d'un dispositif de protection individuelle

- ✓ Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- ✓ Etude de risques
- ✓ Interactions avec l'environnement
- ✓ Choix du dispositif et adéquation avec le poste de travail

Conséquences d'une chute

- ✓ Facteur de chute
- ✓ Force de choc
- ✓ Effet pendulaire
- ✓ Tirant d'air
- ✓ Organisation des moyens de secours

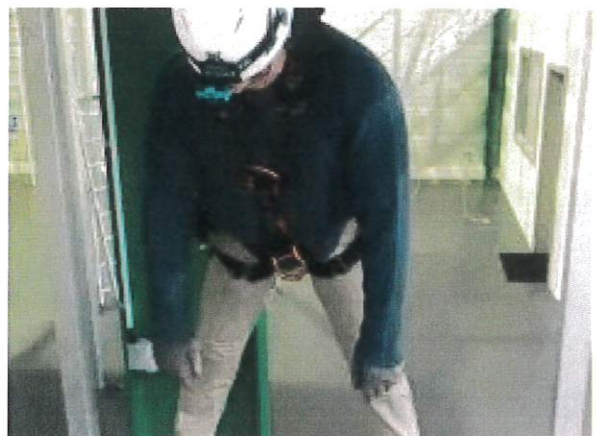
Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur

- ✓ Vérification et contrôle des EPI
- ✓ Règles d'entretien et de stockage

Exercices pratiques

- ✓ Présentation découverte et conditions d'utilisation du harnais
- ✓ Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- ✓ Réglages du harnais
- ✓ Mise en œuvre des systèmes de liaisons
- ✓ Exercices de mise en suspension
- ✓ Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Evaluation pratique par le formateur à l'aide de tests et mise en situation réelle
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.*





ACS FORMATION

UTILISATION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE FIXE ET ROULANT

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à effectuer la vérification journalière, utiliser et réceptionner un échafaudage de pied et roulant pour réaliser les travaux de sa propre activité. |
| Pré-requis | Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Aptitude médicale aux travaux en hauteur ou au poste de travail. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage fixe et roulant dans les conditions optimales de travail et de sécurité. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, échafaudage fixe, harnais ... |

Programme

Introduction :

- Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.
- Connaître les différentes vérifications (mensuelles et trimestrielles)
- Obligations et responsabilités
- Le cadre réglementaire.
- Le rôle et les responsabilités des différents acteurs, du montage à l'utilisation.

L'Adéquation :

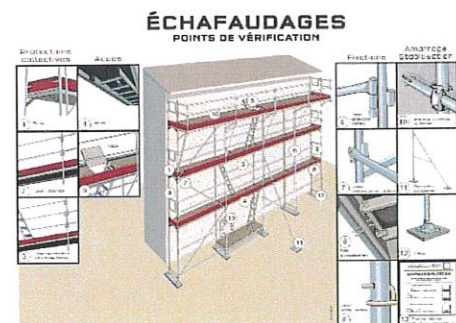
- Objectif.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les charges admissibles

L'état de conservation :

- Objectif.
- Terminologie et fonction des éléments constitutifs d'un échafaudage.
- Méthode pour une vérification en sécurité.
- Lecture de plans et de la notice du fabricant
- Rédaction d'un rapport de vérification

Utilisation d'un échafaudage en sécurité :

- Les conditions préalables à l'utilisation.
- Les règles d'utilisation.
- La coactivité.
- Le harnais de sécurité.



Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de compétences nominatif est délivré aux candidats



ACS FORMATION

AUTORISATION DE CONDUITE R 484 PONT ROULANT-ELINGAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7H00 <input checked="" type="checkbox"/> C1 COMMANDES AU SOL RADIO OU FILAIRE |
| Public(s) concerné(s) | Personne amenée à utiliser des ponts roulants et portiques. |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs pédagogiques | Connaître la réglementation en vigueur. Identifier les risques liés à l'utilisation d'un pont roulant et d'un portique. Connaître les notions élémentaires de physique. Connaître la technologie des ponts roulants Utiliser en appliquant les règles de sécurité un pont roulant, portique ou semi-portique. Mettre en œuvre les vérifications et entretien d'usage des ponts roulants. Mettre en application les accessoires de levage et règles d'élingage. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur |

Programme

Partie théorique :

Connaissances générales :

- ✓ Expliciter les bases de la réglementation concernant le constructeur et l'utilisateur
- ✓ Expliciter les conditions d'utilisation d'un pont roulant ou d'un portique
- ✓ Connaître, à travers des exemples, la responsabilité pénale pouvant être engagée envers le conducteur d'un pont roulant ou portique
- ✓ Identifier les rôles des différents organismes de contrôle et de prévention
- ✓ Situer les rôles des intervenants sur le lieu de travail
- ✓ Prévenir les situations de travail pouvant présenter un danger grave et imminent
- ✓ Déclencher un plan de secours en cas d'accident

Principaux modes de commande, risques liés à leur utilisation :

- ✓ Identifier les différentes catégories de ponts roulants et leurs caractéristiques fonctionnelles
- ✓ Connaître les utilisations courantes et limites associées
- ✓ Identifier les différents modes de commande, les différents équipements de prise en charge et accessoires de levage ainsi que leur mode d'utilisation
- ✓ Connaître et identifier les principaux risques et leurs causes

Notions élémentaires de physique :

- ✓ Notions d'évaluation des charges
- ✓ Conditions d'équilibre d'une charge (centre de gravité, moment de renversement)

Technologie des ponts roulants

- ✓ Caractéristiques principales et principaux composants des ponts roulants
- ✓ Les différents mécanismes, leurs caractéristiques, leurs rôles
- ✓ Les facteurs et les éléments qui influencent la stabilité de la charge
- ✓ Interpréter les capacités d'un pont roulant
- ✓ Connaître les équipements d'aide à la conduite, appréciation de leur efficacité, compréhension de leur fonctionnement
- ✓ Fonctionnement des principaux organes et équipements des ponts roulants afin de les utiliser dans les conditions optimales de sécurité
- ✓ Assurer les contrôles visuels qui sont du ressort du conducteur

Partie pratique :

Exploitation du pont roulant :

- ✓ Utilisation du pont roulant en charge, en marche avant et arrière. Positionnement du conducteur hors de la zone dangereuse par rapport à la charge et l'environnement tout en conservant la vision de la manutention
- ✓ Maîtrise du balancement des charges lors de toutes les manœuvres
- ✓ Adéquation du pont à la manutention envisagée
- ✓ Justifier le refus de l'exécution des opérations interdites ou dangereuses
- ✓ Elinguer les charges
- ✓ Utilisation des différents accessoires de levage
- ✓ Exécuter tous les mouvements que peut effectuer un pont roulant y compris lorsqu'il est muni de ses équipements spécifiques
- ✓ Réaliser les opérations de prise et fin de poste

Vérification et entretien d'usage :

- ✓ Contrôle des vérifications réglementaires
- ✓ Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité
- ✓ Vérification de l'état des accessoires de levage et mise en rebut rencontrées
- ✓ Maintien à jour du carnet de maintenance
- ✓ Savoir énumérer les risques liés à l'utilisation d'une commande sans fil ou avec fil
- ✓ Essai de fonctionnement de la commande sans fil
- ✓ Positionnement du conducteur lors de l'utilisation
- ✓ Exécuter tous les mouvements que peut effectuer le pont roulant
- ✓ Prévoir et gérer son propre déplacement lors d'une manœuvre

*Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie
Un certificat de validation des compétences nominatif est délivré au candidat ou à l'employeur de celui-ci*





ACS FORMATION

ELINGAGE-CHEF DE MANOEUVRE

Durée

☒ 14H00

| | |
|----------------------------------|--|
| Public(s) concerné(s) | Toute personne étant amenée à réaliser des opérations d'élingage avec un pont roulant et une grue mobile ainsi que des gestes de commandement ou de levage. |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs pédagogiques | D'acquérir les techniques d'élingage. D'acquérir ou de perfectionner les connaissances du chef de manoeuvre. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, pont roulant, grue mobile, élingues, manilles, différentes charges, ... |

Programme

1. Partie théorique :

- > **L'élingueur**
 - ✓ Ses compétences, ses responsabilités.
- > **Le Chef de manoeuvre**
 - ✓ La préparation d'une opération d'élingage.
 - ✓ La prise en compte de la sécurité du personnel exécutant.
 - ✓ Ses responsabilités.
- > **L'aspect réglementaire**
- > **L'aptitude médicale**
- > **Les élingues**
 - ✓ Généralité.
 - ✓ Les cordages, les câbles, les chaînes, les sangles, les palonniers.
- > Les accessoires
 - ✓ Les manchons, les cosses, le serre-câble, les crochets, les pinces auto-serrantes, les manilles, les anneaux de levage
- > L'utilisation des élingues
 - ✓ La charge de rupture.
 - ✓ Le coefficient de sécurité.
 - ✓ La charge maximale d'utilisation.
 - ✓ Les angles d'ouverture des élingues.
- > La charge
- > Le centre de gravité
 - ✓ Le polygone de sustentation.
 - ✓ La masse volumique.
 - ✓ La masse de la pièce.

2. Partie pratique :

- > Les modes d'élingage
 - ✓ Élingue à un brin.
 - ✓ Élingue à plusieurs brins.
 - ✓ La mise en place des élingues.
 - ✓ Utilisation des manilles.
 - ✓ Utilisation d'un palonnier.
- > La protection des élingues
 - ✓ Pendant l'utilisation.
 - ✓ En cours de stockage.
- > Entretien des élingues
 - ✓ Le stockage.
 - ✓ Le contrôle.
 - ✓ Les vérifications.
 - ✓ Les conditions de mise au rebut.
- > La mise en pratique d'un levage dirigé par le chef de manoeuvre
 - ✓ Les gestes de commandement.
 - ✓ Les protections individuelles et collectives.
 - ✓ Les postes de travail et leurs accès.
 - ✓ La zone de balisage.
 - ✓ L'évaluation de la charge.
 - ✓ Le choix des élingues.
 - ✓ Le mode d'élingage.
 - ✓ Le guidage de la charge.
 - ✓ La dépose ou l'accostage de la charge.

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats





ACS FORMATION

FORMATION INITIALE TONDEUSE AUTOPORTEE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 14h00 |
| Public(s) concerné(s) | Les jardiniers professionnels, les agents communaux en charge des espaces verts |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Maîtriser la législation sur l'utilisation des tondeuses à gazon autoportées Appréhender les responsabilités du conducteur Assurer un maniement en toute sécurité en prévenant les risques Maîtriser les techniques de conduite d'une tondeuse autoportée |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur, manipulation de la tondeuse autoportée |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Connaître la législation : les obligations de l'employeur et la responsabilité de chacun
- ✓ Connaître les différents organismes de prévention et leurs rôles
- ✓ Mise au point sur l'autorisation de conduite
- ✓ Connaître les différentes catégories de tondeuse
- ✓ Point sur le code de la route
- ✓ Mise au point sur la prévention des risques sur la route et sur un chantier
- ✓ Mise au point sur les devoirs du conducteur
- ✓ Gérer l'utilisation des tondeuses
 - Caractéristiques d'une tondeuse autoportée
 - Terminologie
 - Vérification générale périodique
 - La prise de poste et fin de poste
 - S'approprier les techniques d'utilisation d'une tondeuse

Formation pratique :

- ✓ Vérifications des équipements individuels de protection
- ✓ Vérifications des documents de la tondeuse
- ✓ Vérifications de la tondeuse :
 - Etat des équipements de la tondeuse
 - Essais de la tondeuse
 - Exercices à vide
- ✓ Utilisation de la tondeuse en situation de travail
 - Mise en place de la partie tonte
 - Mise en place du système tonte (lampe simple, lampe mulching)
 - Utilisation de la tondeuse, respect du plan de tonte
 - Respect de la régularité des andains
 - Vidage de la benne (si équipée)
 - Arrêt de la tondeuse en fin de journée



Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session pour la partie théoriques et exercices sur la tondeuse pour évaluer la pratique

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.
Recyclage préconisé tous les 2 ans.



Programme

Nombre de candidats maximum : 10

- **Module 1 : Animer une formation**

- ✓ Maîtriser l'essentiel pour animer ses formations
- ✓ Gérer un groupe
- ✓ Etre capable de s'assurer de la progression de chacun des apprenants

- **Module 2 : Concevoir une formation**

- ✓ Maîtriser la méthodologie pour concevoir une formation
- ✓ Organiser une progression pédagogique
- ✓ Commencer à concevoir sa formation

- **Module 3 : Atelier pratique concevoir sa formation**

- ✓ Perfectionner ses compétences en conception
- ✓ Concevoir les outils pédagogiques et les supports d'animation
- ✓ Appliquer ces acquis à un projet concret de conception ou de refonte de formation

- **Module 4 : Renforcer sa posture de formateur**

- ✓ Affiner sa posture pédagogique
- ✓ Maîtriser des techniques pratiques pour gérer la relation pédagogique
- ✓ Identifier les ressources à mettre en œuvre dans les situations d'animation difficiles

- **Module 5 : Piloter et évaluer l'impact de ses formations**

- ✓ Recueillir et analyser le besoin
- ✓ Recueillir les informations métier nécessaires à la conception
- ✓ Élaborer un dispositif de formation
- ✓ Évaluer et suivre le dispositif de formation

Programme

Nombre de candidats maximum : 12

Durée : 2 jours soit 14 heures

Moyens pédagogiques : exercices, application des apports au projet de formation du participant, jeux de rôle, mise en situation et entraînement à l'animation de séquences de formation

• Module 1 : Animer une formation

- ✓ Maîtriser l'essentiel pour animer ses formations
- ✓ Gérer un groupe
- ✓ Etre capable de s'assurer de la progression de chacun des apprenants

• Module 2 : Concevoir une formation

- ✓ Maîtriser la méthodologie pour concevoir une formation
- ✓ Organiser une progression pédagogique
- ✓ Commencer à concevoir sa formation

• Module 3 : Atelier pratique concevoir sa formation

- ✓ Perfectionner ses compétences en conception
- ✓ Concevoir les outils pédagogiques et les supports d'animation
- ✓ Appliquer ces acquis à un projet concret de conception ou de refonte de formation

• Module 4 : Renforcer sa posture de formateur

- ✓ Affiner sa posture pédagogique
- ✓ Maîtriser des techniques pratiques pour gérer la relation pédagogique
- ✓ Identifier les ressources à mettre en œuvre dans les situations d'animation difficiles

• Module 5 : Piloter et évaluer l'impact de ses formations

- ✓ Recueillir et analyser le besoin
- ✓ Recueillir les informations métier nécessaires à la conception
- ✓ Élaborer un dispositif de formation
- ✓ Évaluer et suivre le dispositif de formation

Evaluation : Tout au long de la formation, le candidat sera évalué sur les acquis durant la session ainsi qu'une mise en situation d'animation sera réalisée

Validation : un certificat nominatif sera remis au candidat s'il valide les acquis lors de la mise en situation d'animation



ACS FORMATION

ELINGAGE-CHEF DE MANOEUVRE

Durée

☒ 7H00

| | |
|----------------------------------|--|
| Public(s) concerné(s) | Toute personne étant amenée à réaliser des opérations d'élingage avec un pont roulant et une grue mobile ainsi que des gestes de commandement ou de levage. |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs pédagogiques | D'acquérir les techniques d'élingage. D'acquérir ou de perfectionner les connaissances du chef de manœuvre. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, pont roulant, grue mobile, élingues, manilles, différentes charges, ... |

Programme

1. Partie théorique :

- > **L'élingueur**
 - ✓ Ses compétences, ses responsabilités.
- > **Le Chef de manœuvre**
 - ✓ La préparation d'une opération d'élingage.
 - ✓ La prise en compte de la sécurité du personnel exécutant.
 - ✓ Ses responsabilités.
- > **L'aspect réglementaire**
- > **L'aptitude médicale**
- > **Les élingues**
 - ✓ Généralité.
 - ✓ Les cordages, les câbles, les chaînes, les sangles, les palonniers.
- > Les accessoires
 - ✓ Les manchons, les cosses, le serre-câble, les crochets, les pinces auto-serrantes, les manilles, les anneaux de levage
- > L'utilisation des élingues
 - ✓ La charge de rupture.
 - ✓ Le coefficient de sécurité.
 - ✓ La charge maximale d'utilisation.
 - ✓ Les angles d'ouverture des élingues.
- > La charge
- > Le centre de gravité
 - ✓ Le polygone de sustentation.
 - ✓ La masse volumique.
 - ✓ La masse de la pièce.

2. Partie pratique :

- > Les modes d'élingage
 - ✓ Élingue à un brin.
 - ✓ Élingue à plusieurs brins.
 - ✓ La mise en place des élingues.
 - ✓ Utilisation des manilles.
 - ✓ Utilisation d'un palonnier.
- > La protection des élingues
 - ✓ Pendant l'utilisation.
 - ✓ En cours de stockage.
- > Entretien des élingues
 - ✓ Le stockage.
 - ✓ Le contrôle.
 - ✓ Les vérifications.
 - ✓ Les conditions de mise au rebut.
- > La mise en pratique d'un levage dirigé par le chef de manœuvre
 - ✓ Les gestes de commandement.
 - ✓ Les protections individuelles et collectives.
 - ✓ Les postes de travail et leurs accès.
 - ✓ La zone de balisage.
 - ✓ L'évaluation de la charge.
 - ✓ Le choix des élingues.
 - ✓ Le mode d'élingage.
 - ✓ Le guidage de la charge.
 - ✓ La dépose ou l'accostage de la charge.

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats





ACS FORMATION

**FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES
COMPETENCES DU SST**
(mise à jour selon le cahier des charges version mars 2026)

Conformément à l'article L6353-8 du Code du Travail. Nous remettons aux futurs apprenants, AVANT leur inscription définitive, le règlement intérieur ainsi que les fiches programmes correspondant aux formations susceptibles d'être suivies.

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES (face à face pédagogique) + 2*15 minutes de pause |
| Public(s) concerné(s) | Acteur SST certifié |
| Prérequis | Etre titulaire de la certification SST depuis moins de 24 mois |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum: 4 Maximum: 10 |
| Délai d'accès | Inscription possible 48 heures avant le jour de la formation |
| Accessibilité | Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap |
| Objectifs de la formation | Maintenir à jour ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail Intervenir face à une situation d'accident du travail Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise |
| Titre et qualité du formateur | Formateur certifié INRS dans le domaine de la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) faisant partie du réseau FORPREV ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance Maladie-risques professionnels et INRS |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur, mannequin adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur, gants de protection, garrot,... |

Programme

| | | |
|-------------------------------|--|---|
| 1^{ère} partie | Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise | <p><input checked="" type="checkbox"/> Revoir les bases de la prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les risques professionnels, de quoi parle-t-on ? ○ Les conséquences liées aux risques professionnels ○ Les enjeux de la prévention ○ Les obligations légales ○ Les 9 principes généraux de prévention ○ Le rôle du SST et des acteurs interne / externe de la prévention |
|-------------------------------|--|---|

| | | |
|-------------------------|---|--|
| 2 ^{ème} partie | Intervenir face à une situation d'accident du travail | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Revoir comment intervenir lors d'un accident <ul style="list-style-type: none"> ○ La conduite à tenir ○ Le plan d'intervention du SST ○ Rappel sur l'action de protéger du SST ✓ Rappel sur l'action de protéger du SST <ul style="list-style-type: none"> ○ L'alerte aux populations ○ Réaliser une protection ○ Choisir les actions selon les circonstances ✓ Rappel sur l'examen de la ou les victimes <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment déceler une urgence vitale ○ Quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ✓ Revoir l'action de faire alerter ou alerter <ul style="list-style-type: none"> ○ L'importance de l'alerte ○ Le message d'alerte ○ Alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise ✓ Rappel sur secourir la ou les victimes de manière appropriée en respectant la conduite à tenir dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le plan d'intervention du SST ○ La victime saigne abondamment ○ La victime s'étouffe totalement ○ La victime se plaint de malaise ○ La victime se plaint de brûlure(s) ○ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ○ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ○ La victime ne répond pas mais respire ○ La victime ne répond pas et ne respire pas ○ Surveillance de l'amélioration ou l'aggravation de l'état de la victime jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés |
|-------------------------|---|--|

Evaluations : Evaluations certificatives réalisées à l'issue de la formation de recyclage avec la grille de certification INRS pour s'assurer que les compétences sont bien maintenues.

Validation : Renouvellement du certificat d'acteur SST valable 2 ans sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Il est nécessaire de suivre une formation MAC SST tous les 24 mois pour maintenir la certification.



ACS FORMATION

MONTAGE DEMONTAGE UTILISATION ECHAFAUDAGE ROULANT

| | |
|-------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 heures jusqu'à 2 personnes |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à monter, réceptionner et vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant. |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur. Être formé au travail en hauteur |
| Objectifs de la formation | Monter et démonter un échafaudage roulant en sécurité conformément à la notice du fabricant. Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant Utiliser un échafaudage roulant en sécurité |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Mises en situations pratiques (échafaudages roulants à disposition, harnais...) Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. |

Programme

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses,
 - Communiquer - rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Le compte-rendu de vérification,
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied.

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.



ACS FORMATION

UTILISATION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE ROULANT

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à effectuer la vérification journalière, utiliser et réceptionner un échafaudage roulant pour réaliser les travaux de sa propre activité. |
| Pré-requis | Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Aptitude médicale aux travaux en hauteur ou au poste de travail. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage roulant dans les conditions optimales de travail et de sécurité. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, échafaudage fixe, harnais ... |

Programme

Introduction :

- Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.
- Connaître les différentes vérifications (mensuelles et trimestrielles)
- Obligations et responsabilités
- Le cadre réglementaire.
- Le rôle et les responsabilités des différents acteurs, du montage à l'utilisation.

L'Adéquation :

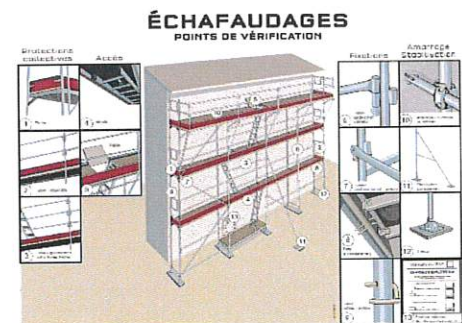
- Objectif.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les charges admissibles

L'état de conservation :

- Objectif.
- Terminologie et fonction des éléments constitutifs d'un échafaudage.
- Méthode pour une vérification en sécurité.
- Lecture de plans et de la notice du fabricant
- Rédaction d'un rapport de vérification

Utilisation d'un échafaudage en sécurité :

- Les conditions préalables à l'utilisation.
- Les règles d'utilisation.
- La coactivité.
- Le harnais de sécurité.



Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de compétences nominatif est délivré aux candidats



ACS FORMATION

PORT DU HARNAIS / TRAVAIL EN HAUTEUR

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne amenée à travailler en hauteur. Avoir 18 ans minimum Être apte physiquement au travail en hauteur |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension des textes. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Délai d'accès | Inscription possible 48 heures avant le jour de la formation |
| Accessibilité | |
| Objectifs de la formation | Connaître les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur. Connaître les différentes techniques de progression et de cheminement en hauteur. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques. Mises à disposition de harnais, casques... |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Définition des travaux en hauteur
- ✓ Réglementation nationale et européenne
- ✓ Responsabilités civiles et pénales
- ✓ Calcul théorique d'une chute et statistiques
- ✓ Les accidents et les causes d'accident
- ✓ Equipements de protection individuelle
- ✓ Equipements de protection collective
- ✓ Les moyens d'accès : échelles, PEMP, échafaudages....
- ✓ Les caractéristiques des moyens de protection
- ✓ Maintenance des EPI : l'entretien et le stockage



Partie pratique :

- ✓ Présentation du matériel de sécurité
- ✓ Réglage des harnais de sécurité
- ✓ Nœuds et différentes utilisations
- ✓ Points fixes et points d'ancrage
- ✓ Sécurisation des échelles mobiles
- ✓ Exercices pratiques de progression et cheminement en hauteur
- ✓ Mise en situation sur le site spécifique de l'entreprise

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR



LE HARNAIS DE SECURITE



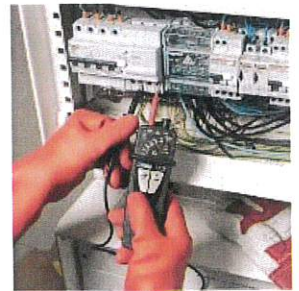
Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.

HABILITATION ELECTRIQUE B1 B2 BR BC H0 RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7h00 jusqu'à 3 candidats sinon 10 heures jusqu'à 10 personnes |
| Public visé par la formation | Personnel électricien-chargé d'intervention-chargé de travaux-chargé de consignation, travaux sur haute tension. |
| Prés requis | Aucun sauf connaissances de la langue française. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques. Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Révisions

Programme



Partie théorique :

- ✓ Introduction à l'habilitation électrique B1 B2 BR BC H0
 - Rappel sur le cadre législatif de l'habilitation électrique
 - Apprentissage des règles sur la sécurité électrique selon la norme NFC 18510
 - Rappel sur la notion de responsabilité en cas d'intervention
 - Prise de connaissance des dangers de l'électricité sur l'homme et l'environnement
 - Savoir comment utiliser :
 - Le matériel de sécurité (sur haute tension)
 - Les équipements de protection individuels
 - Les équipements de protection collectifs
 - Prise de connaissance sur l'appareillage amovible et les symboles normalisés
 - Savoir respecter les consignes d'intervention sur des travaux de consignation
 - Apprentissage de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'ordre électrique ou non

Partie pratique :

- ✓ Savoir exécuter un câblage ou une installation électrique hors tension
- ✓ Visite d'une installation électrique
- ✓ Savoir effectuer les gestes de premiers secours sur une personne électrisée



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

R 483 CAT A ET B RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne dont le certificat R 483 arrive à expiration. |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une grue mobile et du travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | -Acquérir les connaissances théoriques et pratiques liées à l'utilisation des grues mobiles -Apprendre à manœuvrer les grues en toute sécurité dans des environnements complexes. -Savoir effectuer les vérifications de sécurité et la maintenance de base |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Réglementation, rôles et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur
- ✓ Classifications et caractéristiques des principaux composants et des différents mécanismes des grues mobiles
- ✓ Fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité
- ✓ Principaux risques liés à la conduite des grues mobiles : chute de la charge, renversements, heurts environnement, interférence avec d'autres engins
- ✓ Règles de stabilité : appuis, élévation des charges, conditions d'équilibre...
- ✓ Lecture d'une plaque de charge, d'un abaques, d'un tableau et des aides à la conduite. Notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, conditions d'équilibre...)
- ✓ Les accessoires de levage et leurs caractéristiques, les règles d'élingage, le choix du mouflage suivant l'opération à réaliser.
- ✓ Distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- ✓ Les fonctionnalités des nouvelles générations de grues mobiles
- ✓ Les opérations délicates (levage d'une charge à 2 grues...)
- ✓ Les vérifications d'usage des grues mobiles. Les principales anomalies concernant les câbles de levage le châssis, les flexibles hydrauliques, la structure de la flèche.

Partie pratique :

- ✓ Adéquation et vérifications : examen d'adéquation
- ✓ Contrôle visuel de l'état de la grue mobile (câbles, pneumatiques, graissage...)
- ✓ Conduite et circulation
- ✓ Circuler avec la maîtrise des différents sols, marche avant, marche arrière, plateforme vers l'avant et vers l'arrière
- ✓ Utiliser correctement l'avertisseur sonore, respecter les règles et panneaux de circulation
- ✓ Adapter sa conduite aux conditions de circulation (encombrement, virage,...)
- ✓ Souplesse et précision des manœuvres
- ✓ Positionner la grue mobile : mise en place des appuis, horizontalité et mise en batterie de l'équipement
- ✓ Communiquer avec le chef de manœuvres, l'élingueur et le cas échéant le signaleur à l'aide des signaux conventionnels (Norme FDE 52-401)

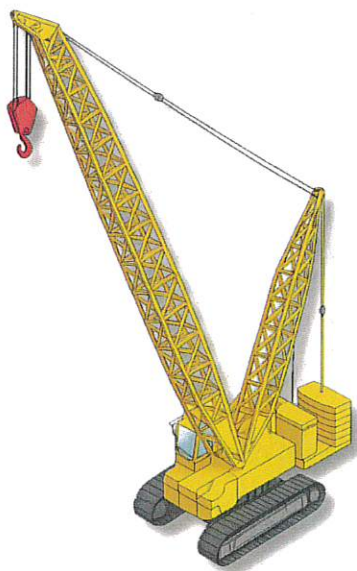
- ✓ Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- ✓ Elinguer et surveiller l'élingage d'une charge. Choisir un mouflage adapté à la manutention. Utiliser correctement les aides à la conduite. Effectuer les différents mouvements en simple et en combiné
- ✓ Récupérer le balancement de la charge, reposer la charge à un endroit précis visible.
- ✓ Reprendre la charge et la reposer à un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication, souplesse et précisions des manœuvres
- ✓ Circuler avec une charge au crochet
- ✓ Remettre la grue mobile en configuration « déplacements » et la positionner à son lieu de garage
- ✓ Effectuer les opérations d'entretien courant et vérifier les différents niveaux.
- ✓ Rendre compte et savoir alerter en cas de danger

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans

R 483 CAT A FLECHE TREILLIS



R 483 CAT B A FLECHE TELESCOPIQUE





ACS FORMATION

NACELLE R 486 CAT A ET B INITIAL

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne amenée à manipuler des plates formes élévatrices mobiles de personnes de catégorie A et B |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une PEMP Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Apprendre les responsabilités des conducteurs des nacelles de groupe A et B selon la R 486. Assurer des opérations de vérification et d'entretien avant toute utilisation. Appréhender l'examen d'adaptation et de positionnement de la PEMP à la prise de poste. Conduire de manière sécuritaire en entreprise ou sur la voie publique. Manipuler la PEMP et effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés. Détecer des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec mise à disposition une nacelle de catégorie A et B |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Apprentissage réglementaire
 - Quelles sont les responsabilités d'un conducteur de PEMP ?
 - Visualiser les spécificités des plateformes élévatrices mobiles de personnes à élévation verticale et multidirectionnelle utilisées dans l'entreprise.
 - Classification des différentes plateformes élévatrices mobiles et multidirectionnelles de personnes
 - Visualiser les principaux organes des machines
 - Développer ses connaissances sur leurs sources d'énergie et leurs secteurs d'utilisation
 - Réaliser les opérations de vérifications obligatoires avant, pendant et après l'utilisation.
 - Appréhender les notions relatives à l'équilibre de la nacelle, la courbe de charge, aux conditions atmosphériques.
- ✓ Assimiler les règles et les consignes d'utilisation des nacelles PEMP de catégorie A et B
 - Appréhender les conditions de circulation dans l'entreprise (à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment sur les chantiers et la voie publique.
 - Connaître les règles et consignes de stabilisation des nacelles à élévation verticale
 - Respecter les consignes concernant le levage à différentes hauteurs de descente
 - Assimiler les règles et les consignes de sécurité lors de l'utilisation d'une nacelle

Partie pratique :

- ✓ Manipulation et utilisation des PEMP de catégorie A et B
 - Procéder aux modalités de vérification des plateformes élévatrices mobiles de personnes
 - Être en mesure d'assurer la prise de poste dans des conditions optimales et sécurisées
 - Reconnaissance du parcours
 - Sol
 - Encombrement
 - Danger aérien
 - Vent

 - Manipulation de l'engin : marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
 - Respecter les étapes de la fin de poste

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans





HABILITATION ELECTRIQUE H0 B1V

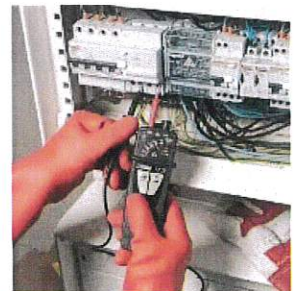
ACS FORMATION

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 07h00 |
| Public visé par la formation | Personnel non-électricien et électricien-chargé d'intervention. |
| Prés requis | Aucun sauf connaissances de la langue française. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques. Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Introduction à l'habilitation électrique H0 B1V
 - Rappel sur le cadre législatif de l'habilitation électrique
 - Apprentissage des règles sur la sécurité électrique selon la norme NFC 18510
 - Rappel sur la notion de responsabilité en cas d'intervention
 - Prise de connaissance des dangers de l'électricité sur l'homme et l'environnement
 - Savoir comment utiliser :
 - Le matériel de sécurité (sur haute tension)
 - Les équipements de protection individuels
 - Les équipements de protection collectifs
 - Prise de connaissance sur l'appareillage amovible et les symboles normalisés
 - Savoir respecter les consignes d'intervention sur des travaux de consignation
 - Apprentissage de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'ordre électrique ou non



Partie pratique :

- ✓ Savoir exécuter un câblage ou une installation électrique hors tension
- ✓ Visite d'une installation électrique
- ✓ Savoir effectuer les gestes de premiers secours sur une personne électrisée



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

AIPR OPERATEUR

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés). Toutes les personnes, même non conducteurs ou suiveurs, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessité pour des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc...) |
| Pré-requis | Compréhension orale et écrite du français. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Etre capable d'identifier les risques en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux. Estimer les risques encourus. Appliquer et réaliser le marquage-piquetage. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur. Echanges d'expériences entre stagiaires et formateur. |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Rôle, mission et responsabilité de l'opérateur.
- ✓ Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- ✓ Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens :
 - Selon les caractéristiques des énergies.
 - Liés aux atteintes aux réseaux existants.
- ✓ Savoir utiliser les moyens de protection collectives et individuelles (EPI et EPC).
- ✓ Intégrer la notion de respect :
 - Le respect de l'environnement.
 - Le respect des marquages-piquetages
 - Le respect des signes avertisseurs et indicateurs.
 - Le respect des moyens de repérage.
 - Le respect du terrain.
- ✓ Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- ✓ Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- ✓ Maintien de l'intégralité et du tracé des réseaux existants.
- ✓ Recommandations en cas d'incident ou d'accident.
- ✓ Règle des 4 A.

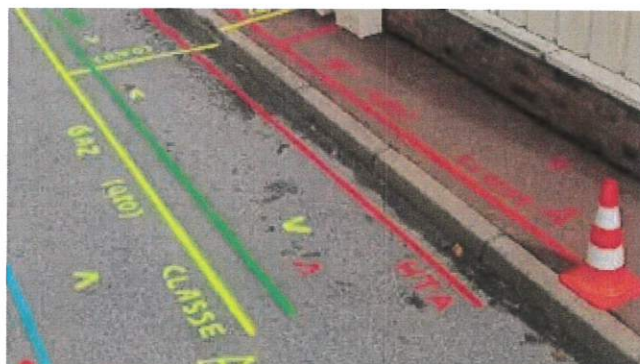
Formation pratique :

- ✓ Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail.
- ✓ Analyse des risques sur la zone de travail par rapport à des situations exposées in situ par le formateur.
- ✓ Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux.

Evaluations : tests sous forme de QCM de 30 questions en ligne avec un résultat de 36/60 minimum pour l'obtention..

Validation : attestation nominative de validation ou non des compétences.

Recyclage préconisé tous les 5 ans.





ACS FORMATION

ELINGAGE-CHEF DE MANOEUVRE

Durée

☒ 7H00 (jusqu'à 3 candidats)

| | |
|----------------------------------|--|
| Public(s) concerné(s) | Toute personne étant amenée à réaliser des opérations d'élingage avec un pont roulant et une grue mobile ainsi que des gestes de commandement ou de levage. |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 3 |
| Objectifs pédagogiques | D'acquérir les techniques d'élingage. D'acquérir ou de perfectionner les connaissances du chef de manœuvre. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, pont roulant, grue mobile, élingues, manilles, différentes charges, ... |

Programme

1. Partie théorique :

- > **L'élingueur**
 - ✓ Ses compétences, ses responsabilités.
- > **Le Chef de manœuvre**
 - ✓ La préparation d'une opération d'élingage.
 - ✓ La prise en compte de la sécurité du personnel exécutant.
 - ✓ Ses responsabilités.
- > **L'aspect réglementaire**
- > **L'aptitude médicale**
- > **Les élingues**
 - ✓ Généralité.
 - ✓ Les cordages, les câbles, les chaînes, les sangles, les palonniers.
- > Les accessoires
 - ✓ Les manchons, les cosses, le serre-câble, les crochets, les pinces auto-serrantes, les manilles, les anneaux de levage
- > L'utilisation des élingues
 - ✓ La charge de rupture.
 - ✓ Le coefficient de sécurité.
 - ✓ La charge maximale d'utilisation.
 - ✓ Les angles d'ouverture des élingues.
- > La charge
- > Le centre de gravité
 - ✓ Le polygone de sustentation.
 - ✓ La masse volumique.
 - ✓ La masse de la pièce.

2. Partie pratique :

- > Les modes d'élingage
 - ✓ Élingue à un brin.
 - ✓ Élingue à plusieurs brins.
 - ✓ La mise en place des élingues.
 - ✓ Utilisation des manilles.
 - ✓ Utilisation d'un palonnier.
- > La protection des élingues
 - ✓ Pendant l'utilisation.
 - ✓ En cours de stockage.
- > Entretien des élingues
 - ✓ Le stockage.
 - ✓ Le contrôle.
 - ✓ Les vérifications.
 - ✓ Les conditions de mise au rebut.
- > La mise en pratique d'un levage dirigé par le chef de manœuvre
 - ✓ Les gestes de commandement.
 - ✓ Les protections individuelles et collectives.
 - ✓ Les postes de travail et leurs accès.
 - ✓ La zone de balisage.
 - ✓ L'évaluation de la charge.
 - ✓ Le choix des élingues.
 - ✓ Le mode d'élingage.
 - ✓ Le guidage de la charge.
 - ✓ La dépose ou l'accostage de la charge.

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats





ACS FORMATION

FORMATION INITIALE
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
(mise à jour selon le cahier des charges version mars 2026)

Conformément à l'article L6353-8 du Code du Travail. Nous remettons aux futurs apprenants, AVANT leur inscription définitive, le règlement intérieur ainsi que les fiches programmes correspondant aux formations susceptibles d'être suivies.

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | 14 heures (face à face pédagogique) + 4*15 minutes de pause |
| Public(s) concerné(s) | Tous salariés d'entreprise relevant du régime général de la Sécurité sociale. Tous salariés des entreprises, organismes ou tout autre institution hors champ d'application du régime général de la Sécurité sociale souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail. |
| Prérequis | Aucun prérequis nécessaire pour cette formation |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum: 4 Maximum: 10 |
| Délai d'accès | Inscription possible 48 heures avant la première journée de formation |
| Accessibilité | Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap |
| Objectifs de la formation | Etre acteur de la prévention dans l'entreprise et porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise. Savoir protéger, examiner, alerter et secourir une victime dans l'attente de l'arrivée des secours |
| Titre et qualité du formateur | Formateur certifié INRS dans le domaine de la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) faisant partie du réseau FORPREV ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance Maladie – risques professionnels et l'INRS |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur, exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situations, mannequins adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur, garrot, ... Remise d'un fascicule INRS à jour à chaque stagiaire |

Programme

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| 1^{ère} partie | Les enjeux et rôles du Sauveteur Secouriste du Travail | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier le cadre juridique du rôle de SST ○ Délimiter son champ d'intervention en matière de secours ○ S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise ○ Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise |
| 2^{ème} partie | Les acteurs de la prévention et leurs rôles | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quels sont les acteurs de la prévention : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'employeur ○ Les représentants du personnel ○ Les services de santé au travail ○ Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise ○ Déterminer des risques et leurs dommages potentiels |

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701

| | | |
|-------------------------|--------------------------|---|
| 3 ^{ème} partie | Actions de prévention | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations ○ Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées ○ Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même ○ Transmettre aux personnes en charge de la prévention des éléments liés à toute situation dangereuse repérée ○ Proposer, si possible des pistes d'amélioration |
| 4 ^{ème} partie | Examiner la victime | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action <ul style="list-style-type: none"> ○ Rechercher suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée ○ Reconnaître les autres signes affectant la victime ○ Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre |
| 5 ^{ème} partie | Faire alerter ou alerter | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les numéros d'urgence (15, 118, 112) ○ Définir les différents éléments du message d'alerte ○ Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ○ Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même |
| 6 ^{ème} partie | Secourir | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Secourir la victime de façon appropriée <ul style="list-style-type: none"> ○ Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à réaliser ○ Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques ○ Surveiller jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin |

Formation pratique :

- ✓ Démonstration commentée par le formateur des gestes à reproduire
- ✓ Apprentissage progressif par étapes pour acquérir chaque geste sans surcharge cognitive
- ✓ Mise en situation contextualisée avec scénarios adaptés au secteur d'activité des stagiaires
- ✓ Débriefing collectif après chaque exercice pour analyser et corriger

Evaluations : *Evaluations certificatives réalisées à l'issue de la formation initiale avec la grille de certification INRS pour s'assurer que les compétences sont bien acquises. (Tests théoriques et contrôle continu pour la pratique).*

Validation : *Un certificat SST sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur pour une durée de 24 mois. Le cas contraire le candidat se verra remettre une attestation de suivi de formation. Pour maintenir sa certification active, le titulaire doit effectuer une formation de maintien et d'actualisation MAC SST d'une journée de 7 heures dans les délais de 24 mois*

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

ENGINS DE CHANTIER R 482 CAT G

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 07H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne peu ou pas expérimentée appelée à utiliser un engin de chantier |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Accès | Inscription possible 48 heures avant le jour de la formation |
| Accessibilité | Formation et locaux accessible aux personnes à mobilité réduite |
| Objectifs de la formation | Appliquer sur le plan théorique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite des engins de chantier Etre capable de conduire un engin de chantier en respectant les règles de sécurité |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Les bases de la réglementation applicable : les documents à présenter lors des contrôles, rôles des différentes instances et organismes de prévention
- ✓ Les rôles et responsabilités du chef de chantier, chef d'équipe, élingueur, conducteur de travaux,
- ✓ Les principaux types d'engins
- ✓ Les caractéristiques principales, les principaux composants, les différents mécanismes
- ✓ Les différents organes de service et de dispositifs de sécurité, technologie, fonction
- ✓ Les principaux risques
- ✓ Les règles de conduite de circulation et de stationnement
- ✓ La gestuelle de commandement de manœuvre
- ✓ Les dispositions générales de sécurité
- ✓ Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques



Partie pratique :

- ✓ Adéquation, prise de poste
- ✓ Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- ✓ Conduite, manœuvre, circulation sur différents sols et dans différentes conditions selon la catégorie d'engin concerné
- ✓ Les opérations d'entretien de 1^{er} niveau, les différents niveaux, fin de poste
- ✓ Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 10 ans

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

ATEX NIVEAU 1

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7 heures |
| Public(s) concerné(s) | Tout public nécessitant une formation ATEX de niveau 1. |
| Prérequis | Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Délai d'accès | Inscription possible 48 heures avant le jour de la formation |
| Accessibilité | Formation et centre accessible aux personnes à mobilité réduite |
| Objectifs pédagogiques | Mesurer l'impact de la réglementation sur votre organisation, décrire les risques sur les différentes zones à risques d'explosion. Préparer les interventions des différents entrants dans la zone à risque d'explosion. Faire appliquer les consignes de sécurité et les procédures spécifiques au regard des risques d'explosion. Adapter son comportement et ses pratiques professionnelles à l'environnement ATEX. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique,... |

PROGRAMME



Respectez les consignes de sécurité



Appréhender le contexte réglementaire des ATEX

- Connaître les prescriptions réglementaires
- Evaluer les conséquences sur votre organisation
- Obligations et contraintes supplémentaires de la transposition des directives en droit français
 - La directive européenne ATEX/94/9ce
 - La directive 1999/92/ce

Connaître les mécanismes de l'explosion

- Les définitions de l'explosion, les grandeurs physiques (LIE, LES, PE ?)
- L'évaluation du risque atmosphère explosive, son périmètre et son déroulement
- Prendre connaissance du classement des zones d'explosion
 - Savoir définir des zones ATEX
 - Connaître les classifications des zones
 - Reconnaître la signalisation
 - Respecter les mesures d'explosimétrie
- Prendre connaissance des moyens de propagation

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Centre de formation : 15, rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 - N° Agrément ADEF 5921050701

Assurer la protection et la prévention des risques explosifs

- Nécessité des procédures d'organisation et d'intervention
 - Respecter le plan de prévention
 - Mise au point sur les autorisations de travail
 - Respecter le permis de feu
- Déchiffrer le marquage et la signalisation
- Assurer la formation spécifique du personnel
- Assurer la conformité des matériels et installations antidéflagrants
- Visualiser les EPI (Equipement de Protection Individuel) spécifiques contre les risques d'inflammation et de projection


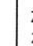
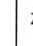
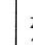
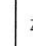

Sélection du matériel ATEX

- Énoncés de la documentation et marquage « CE » à exiger du fournisseur de vos matériels et installations
- Sélection du matériel ATEX Gazeuse et/ou poussière

Evaluation : Test théorique

Validation : Un certificat nominatif d'une validité de 3 ans sera remis au candidat à la fin de la formation.



| RISQUE | ZONE | CATÉGORIE D'APPAREIL | MARQUAGE RÉGLE |
|--------------------|---------|-------------------------|---|
| Risque permanent | Zone 0 | Catégorie 1 | CE  II 1 G |
| | Zone 20 | Catégorie 1 | CE  II 1 D |
| Risque occasionnel | Zone 1 | Catégorie 2 (ou 1) | CE  II 2 G (ou 1 G) |
| | Zone 21 | Catégorie 2 (ou 1) | CE  II 2 D (ou 1 D) |
| Risque potentiel | Zone 2 | Catégorie 3 (ou 2 ou 1) | CE  II 3 G (ou 2 G ou 1 G) |
| | Zone 22 | Catégorie 3 (ou 2 ou 1) | CE  II 3 D (ou 2 D ou 1 D) |

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Centre de formation : 15, rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France
 Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 - N° Agrément ADEF 5921050701

GESTES ET POSTURES PERSONNEL DE BUREAU ET ADMINISTRATIF

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 7H00 |
| Public visé par la formation | Personnel de bureau ou personnel administratif |
| Prérequis | Aucun prérequis nécessaire pour cette formation |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Délai d'accès | Inscription possible 48 heures avant le jour de la formation |
| Accessibilité | Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap |
| Objectifs de la formation | Diminuer les risques d'accident et de maladies professionnelles liées au travail administratif dans un bureau Diminuer les risques de TMS (troubles musculosquelettiques) liés aux activités physiques liées au travail dans un bureau Participer à l'amélioration des conditions de travail |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Programme

- ✓ **Formation aux techniques gestuelles et à l'attitude au poste de travail**
 - Définition du principe des bonnes pratiques ergonomiques au travail, point sur la réglementation
 - Appréhender les notions d'anatomie et de physiologie
 - Identifier les pathologies liées au travail assis et sur écran, dit travail de bureau
 - Les risques d'atteintes de la colonne vertébrale : hernie discale, scoliose, tassement discal, lombalgie, etc...
 - Les risques d'atteintes des membres supérieurs : syndrome du canal carpien
 - La fatigue visuelle
- ✓ **Description des postures à risque dans un bureau : identifier les bonnes pratiques**
 - Observation des risques liés au travail de bureau (posture du corps, écran, siège, matériel de bureau etc...)
 - La manipulation de la souris et l'utilisation du clavier
 - Flexion / extension, travail en hauteur (exemple du carton en haut de l'armoire) : comment prévenir sa santé et les TMS
- ✓ **Focus sur le travail sur écran, le fonctionnement et l'impact de la lumière sur sa santé**
 - Découvrir le fonctionnement de la lumière pour mieux prévenir les risques
 - Observer les troubles liés à la lumière d'un écran
 - Identifier des aménagements de son poste de travail pour limiter la fatigue visuelle
- ✓ **Mise en place d'un plan de traitement pour prévenir les risques TMS**
 - Analyse du poste de travail
 - Propositions d'aménagements et de conseils
 - Identifier les gestes à éviter

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire tout le long du déroulement de la formation.
Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session.



ACS FORMATION

MONTAGE DEMONTAGE RECEPTION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE FIXE ET ROULANT

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à effectuer le montage/démontage, la vérification journalière, utiliser et réceptionner un échafaudage de pied et roulant pour réaliser les travaux de sa propre activité. |
| Pré-requis | Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Aptitude médicale aux travaux en hauteur ou au poste de travail. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Monter et démonter un échafaudage fixe et roulant. Effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage fixe et roulant dans les conditions optimales de travail et de sécurité. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, échafaudage fixe, harnais ... |

Programme

Introduction :

- Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.
- Savoir monter et démonter un échafaudage fixe et roulant selon le plan du constructeur
- Connaître les différentes vérifications (mensuelles et trimestrielles)
- Obligations et responsabilités
- Le cadre réglementaire.
- Le rôle et les responsabilités des différents acteurs, du montage à l'utilisation.



L'Adéquation :

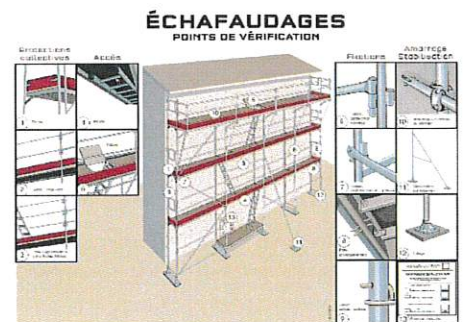
- Objectif.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les charges admissibles

L'état de conservation :

- Objectif.
- Terminologie et fonction des éléments constitutifs d'un échafaudage.
- Méthode pour une vérification en sécurité.
- Lecture de plans et de la notice du fabricant
- Rédaction d'un rapport de vérification

Utilisation d'un échafaudage en sécurité :

- Les conditions préalables à l'utilisation.
- Les règles d'utilisation.
- coactivité.
- harnais de sécurité.



Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de compétences nominatif est délivré aux candidats



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE H1 H1V / H2 H2V INITIALE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14h00 |
| Public visé par la formation | Personnel électricien-exécutant-chargé de travaux pouvant effectuer des travaux hors tension et de voisinage de pièces nues sous tension. |
| Prés requis | Connaissance de la langue française orale et écrite Connaissance dans les domaines électriques |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques Savoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité et appliquer les règles de précaution définies par la norme NFC 18-510 |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ L'électricité, retour sur les principes de l'électricité
 - Qu'est-ce que l'électricité ?
 - Connaître la norme NFC 18-510
 - Identifier les différentes sources électriques
 - Connaître les différents contacts électriques : direct et indirect
 - Donner le schéma type d'une installation électrique
- ✓ Comment assurer la prévention du risque électrique
 - Comprendre les dangers de l'électricité en haute tension
 - Connaître la réglementation en matière d'habilitation électrique
 - Enoncer les principes d'une habilitation électrique
 - Enoncer les différentes habilitations
 - Enoncer les équipements de protection individuelle
 - Donner les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique
 - Assurer les gestes de premiers secours face à un électrisé
 - Décrire les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique



Partie pratique :

- ✓ Prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation et de travaux sur des installations HTA
- ✓ Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE H1 H2 B1 B2 BR BC RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 8h30 jusqu'à 5 candidats sinon 10 heures jusqu'à 10 personnes |
| Public visé par la formation | Personnel électricien-chargé d'intervention-chargé de travaux-chargé de consignation, travaux sur haute tension. |
| Prés requis | Aucun sauf connaissances de la langue française. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques. Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Révisions

Programme



Partie théorique :

- ✓ Introduction à l'habilitation électrique H1 H2 B1 B2 BR BC
 - Rappel sur le cadre législatif de l'habilitation électrique
 - Apprentissage des règles sur la sécurité électrique selon la norme NFC 18510
 - Rappel sur la notion de responsabilité en cas d'intervention
 - Prise de connaissance des dangers de l'électricité sur l'homme et l'environnement
 - Savoir comment utiliser :
 - Le matériel de sécurité (sur haute tension)
 - Les équipements de protection individuels
 - Les équipements de protection collectifs
 - Prise de connaissance sur l'appareillage amovible et les symboles normalisés
 - Savoir respecter les consignes d'intervention sur des travaux de consignation
 - Apprentissage de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'ordre électrique ou non

Partie pratique :

- ✓ Savoir exécuter un câblage ou une installation électrique hors tension
- ✓ Visite d'une installation électrique
- ✓ Savoir effectuer les gestes de premiers secours sur une personne électrisée



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

ATEX NIVEAU 0

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | 4h00 SENSIBILISATION 7h00 formation complète Ou 3.5 heures en ligne |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne susceptible d'être exposée aux atmosphères explosives dans le cadre de son activité professionnelle. |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs pédagogiques | Informar, sensibiliser les différents intervenants des risques liés à la présence d'atmosphères explosives. Intervenir dans une zone à risque d'explosion en respectant les règles de sécurité. Obtenir son habilitation ATEX niveau 0 |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique,... |

PROGRAMME

Introduction à la formation ATEX 0 : Contexte réglementaire de l'ATEX 94/9/ce

- Appréhender le domaine d'application de la directive
- Classification des équipements en groupe et catégories
- Respecter les exigences essentielles de sécurité
- S'approprier le marquage : panneau ATEX



Qu'est-ce qu'une ATEX ou ATmosphère EXplosive

- Définition d'une atmosphère explosive
- Retour sur la notion de zone explosive ATEX et les mécanismes d'une explosion
- Se représenter les risques et les effets d'une explosion
- Panorama des substances inflammables
- Quand peut-on être en présence d'une ATEX

Comment éviter l'explosion d'une ATEX

- Les gestes, pratiques et attitudes à éviter en zone ATEX : les consignes de sécurité
- Passage en revue des produits et matériels interdits et autorisés en zone ATEX
- Appréhender la notion de choc accidentel
- Visualiser les modes de protection ATEX : EPI, outillage

Appréhender les règles d'intervention en ATEX

- Connaître et mettre en place les consignes de sécurité spécifiques
- Incorporer le principe d'information et de communication auprès de ses accompagnants

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances tout au long de la formation.

Un certificat de validation des compétences nominatif est délivré aux candidats valable 3 ans

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM –

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

PORT DU HARNAIS / TRAVAIL EN HAUTEUR SUR TOITURE : TERRASSE ET PENTE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne amenée à travailler en hauteur sur toiture, terrasse et pylônes Avoir 18 ans minimum Être apte physiquement au travail en hauteur |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension des textes. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Connaître la réglementation relative au travail en hauteur sur toiture, terrasse et pylônes Identifier les risques liés aux interventions sur toiture en pente et terrasse Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation. Installer et utiliser des systèmes de retenue, antichute et maintien au travail. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques. Mises à disposition de harnais, casques... |

Programme



Partie théorique :

- ✓ La prévention – Les statistiques – L'évaluation des risques
- ✓ Approche réglementaire du travail en hauteur-Décret 2004-924
- ✓ Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- ✓ Les différentes catégories d'EPI, les normes
- ✓ Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- ✓ Présentation des différents EPI spécifiques au travail en hauteur, vérification, entretien et stockage
- ✓ Explication de la force de choc et de l'effet pendulaire

Partie pratique :

- ✓ Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant l'utilisation du matériel et réglage du harnais
- ✓ Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- ✓ Choix des EPI en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- ✓ Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- ✓ Déplacements horizontaux et verticaux sur toiture, terrasse et pente
- ✓ Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et/ou rigides
- ✓ Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.



ACS FORMATION

MONTAGE DEMONTAGE RECEPTION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE ROULANT

| | |
|-------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à monter, réceptionner et vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant. |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur. Être formé au travail en hauteur |
| Objectifs de la formation | Monter et démonter un échafaudage roulant en sécurité conformément à la notice du fabricant. Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant Utiliser un échafaudage roulant en sécurité |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Mises en situations pratiques (échafaudages roulants à disposition, harnais...) Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. |

Programme

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses,
 - Communiquer - rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage de pied,
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Le compte-rendu de vérification,
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied.

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.*

MONTAGE DEMONTAGE RECEPTION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE FIXE

| | |
|-------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à monter, réceptionner, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant. |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur. Être formé au travail en hauteur |
| Objectifs de la formation | Monter et démonter un échafaudage de pied en sécurité conformément à la notice du fabricant. Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Mises en situations pratiques (échafaudages fixes à disposition, harnais...) Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. |

Programme

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses,
 - Communiquer - rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage de pied,
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Le compte-rendu de vérification,
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied.

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.



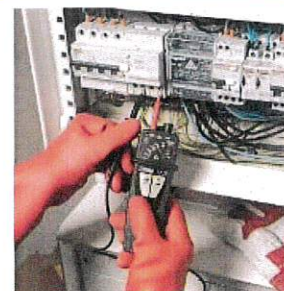
RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE H1 H2 B1 B2 BR BC H0 B0

ACS FORMATION

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 10 h00 ou 8h30 jusqu'à 2 candidats |
| Public visé par la formation | Personnel non électricien et électricien-chargé d'intervention-chargé de travaux-chargé de consignation, travaux sur haute tension. |
| Prés requis | Aucun sauf connaissances de la langue française. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques. Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Révisions

Programme



Partie théorique :

- ✓ Introduction à l'habilitation électrique H0 B0 H1 H2 B1 B2 BR BC
 - Rappel sur le cadre législatif de l'habilitation électrique
 - Apprentissage des règles sur la sécurité électrique selon la norme NFC 18510
 - Rappel sur la notion de responsabilité en cas d'intervention
 - Prise de connaissance des dangers de l'électricité sur l'homme et l'environnement
 - Savoir comment utiliser :
 - Le matériel de sécurité (sur haute tension)
 - Les équipements de protection individuels
 - Les équipements de protection collectifs
 - Prise de connaissance sur l'appareillage amovible et les symboles normalisés
 - Savoir respecter les consignes d'intervention sur des travaux de consignation
 - Apprentissage de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'ordre électrique ou non

Partie pratique :

- ✓ Savoir exécuter un câblage ou une installation électrique hors tension
- ✓ Visite d'une installation électrique
- ✓ Savoir effectuer les gestes de premiers secours sur une personne électrisée



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

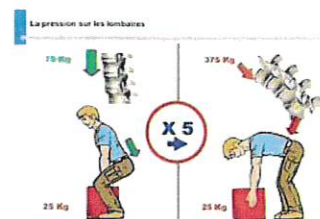
GESTES ET POSTURES

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 3.5 h |
| Public visé par la formation | Personnel occupant un poste de travail à manutention manuelle de charges comportant des risques notamment dorso-lombaires (application du décret 92-958 du 03 septembre 1992 et de l'article R231-71 du Code du Travail). |
| Prés requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Appréhender les gestes et postures fondamentaux et intégrer les gestes spécifiques à son métier Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques. Participer à l'amélioration des conditions de travail pour éviter et prévenir les TMS (Troubles Musculo Squelettiques) |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Retour sur la législation propre aux gestes et postures au travail
 - Mise au point sur la réglementation du code du travail : Hygiène et sécurité
 - Analyse des accidents de travail liés aux manutentions manuelles
 - Qu'est ce qu'un TMS (Trouble Musculo Squelettiques)
 - Observation des statistiques des accidents de travail et maladies professionnelles en France
- ✓ Formation aux techniques gestuelles et à l'attitude aux postes de travail
 - Comprendre le fonctionnement du corps humain : notions d'anatomie et de physiologie
 - Identifier les différentes pathologies (dos, membres supérieurs, problèmes articulaires)
 - Mise en évidence des risques potentiels d'accident (osseux, musculaires, articulaires)
 - Apprentissage du verrouillage lombaire
 - Apprentissages des postures variantes
 - Connaître les différentes techniques gestuelles propres à l'ergonomie
 - Savoir porter une charge lourde ou encombrante
 - Identifier les principes d'économie d'effort et les principes de sécurité physique
 - Savoir se protéger et s'équiper
 - Identifier les EPI (Equipement de Protection Individuel)
 - Identifier les notions de premiers secours
 - Savoir se détendre en réalisant des étirements
- ✓ Mise en place d'un plan de traitement permettant de limiter les TMS
 - Analyse des attitudes au poste de travail et analyse du poste de travail
 - Qu'est ce que le principe d'ergonomie du poste de travail
 - Propositions d'aménagement et de conseils, les gestes à éviter



Partie pratique :

- ✓ Lever, porter, poser et prendre sur entablement et poste de travail

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire tout le long du déroulement de la formation.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

FORMATION A.R.I. + ESPACE CONFINE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Personnel concerné par le port de l'appareil respiratoire isolant (ARI) à circuit ouvert en intervention ou au poste de travail Toute personne ayant effectué une intervention atmosphère irrespirable de façon occasionnelle, devant intervenir en milieu confiné |
| Pré-requis | Aptitude médicale. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Sensibiliser le personnel à la protection respiratoire. Familiariser le personnel au port de l'ARI. Permettre d'intervenir en atmosphère toxique. Définir les moyens de prévention pour prévenir les risques liés au travail en espace confiné. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Matériel de l'établissement et ses infrastructures (équipement ARI,...) |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Informations sur les atmosphères irrespirables : le danger des fumées d'incendie, épandage et atmosphère toxique contre l'hydrogène sulfuré (H₂S) et selon le risque spécifique à l'établissement.
- ✓ Les contraintes psychologiques liées à l'utilisation de l'ARI : perturbations sensorielles, travail du porteur.
- ✓ Présentation du matériel et de tous ses éléments : l'ARI, les lignes de vies.
- ✓ Guide opérationnel, règles de base : règles à respecter avant, pendant et après engagement.
- ✓ La procédure opérationnelle : mise en œuvre de l'appareil.
- ✓ Les risques liés en espace confiné
- ✓ Prévention du risque d'intervention en espace confiné
- ✓ Risques liés à l'atmosphère

Formation pratique :

- ✓ Adaptation au port de l'ARI.
- ✓ Exercices pratiques en milieu enfumé grâce au générateur de fumées froides
- ✓ Reconnaissances, sauvetages de victimes, gestion du temps d'utilisation.
- ✓ Mise en situation réelle avec des scénarios d'urgence



Evaluations : Tests de connaissances théoriques, contrôle continu pour la partie pratique.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.
Recyclage préconisé tous les ans.



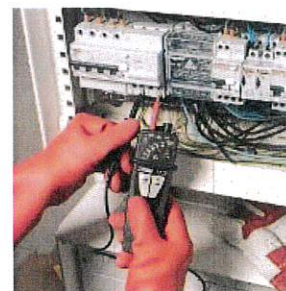
ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE H1 B1 BR

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 10h00 |
| Public visé par la formation | Personnel électricien-chargé d'intervention-chargé de travaux |
| Prés requis | Aucun sauf connaissances de la langue française. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques. Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Révisions

Programme



Partie théorique :

- ✓ Introduction à l'habilitation électrique H1 B1 BR
 - Rappel sur le cadre législatif de l'habilitation électrique
 - Apprentissage des règles sur la sécurité électrique selon la norme NFC 18510
 - Rappel sur la notion de responsabilité en cas d'intervention
 - Prise de connaissance des dangers de l'électricité sur l'homme et l'environnement
 - Savoir comment utiliser :
 - Le matériel de sécurité
 - Les équipements de protection individuels
 - Les équipements de protection collectifs
 - Prise de connaissance sur l'appareillage amovible et les symboles normalisés
 - Savoir respecter les consignes d'intervention sur des travaux de consignation
 - Apprentissage de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'ordre électrique ou non

Partie pratique :

- ✓ Savoir exécuter un câblage ou une installation électrique hors tension
- ✓ Visite d'une installation électrique
- ✓ Savoir effectuer les gestes de premiers secours sur une personne électrisée

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

ESPACE CONFINE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 7H00 ou 3.5 heures si 1 personne |
| Public visé par la formation | Toute personne travaillant au sein d'une entreprise ou chantier avec un contexte de risque en espace confiné. |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Minimum 18 ans. Aptitude médicale à intervenir en espace confiné. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Etre capable de conduire une analyse du risque pour autoriser le travail en espace confiné. Etre capable de définir les moyens de prévention pour prévenir les risques liés au travail en espace confiné. Etre capable d'utiliser les équipements adaptés. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Introduction et présentation des objectifs de la formation
 - Définition des espaces confinés
 - Présentation de l'importance de la maîtrise des risques en espace confiné

- ✓ Les risques liés en espace confiné
 - Plusieurs types de risques : chimique, incendie, biologique
 - Présence de gaz (CO, CO2, H2S, N2)
 - Le risque incendie-explosion (conditions d'inflammation/explosion)
 - Les risques physiques (chutes, thermiques, fluides..)

- ✓ Prévention du risque d'intervention en espace confiné
 - La démarche de prévention et l'évaluation du risque
 - Les procédures (plan de prévention, autorisation de travail, consignation)
 - L'identification des risques (physiques, atmosphériques...)
 - Travaux dans les cuves

- ✓ Risques liés à l'atmosphère
 - Mesures de prévention (ventilation, détecteurs, EPI)
 - Risques physiques (chutes...)
 - Mesures de prévention (harnais, ligne de vie...)

- ✓ Les intervenants
 - Exécutant
 - Surveillant



Partie pratique :

- ✓ Etude de cas pratique
- ✓ Mise en situation réelle avec des scénarios d'urgence

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session





ACS FORMATION

FORMATION A.R.F. APPAREIL RESPIRATOIRE FILTRANT

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 3.5 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Professionnels dont l'activité requiert l'utilisation d'un appareil respiratoire filtrant : travaux de peinture, espace confiné, épandage, désamiantage, etc... |
| Pré-requis | Aptitude médicale pour le port du masque à cartouche. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs de la formation | Manipuler des appareils respiratoires filtrants dans le respect des règles de sécurité Obtenir une attestation permettant de travailler dans une atmosphère non respirable |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Matériel de l'établissement et ses infrastructures (équipement ARF, mise en situation réelle,...) |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Introduction aux dangers des atmosphères non respirables
 - Etude des atmosphères non respirables
 - Comprendre les spécificités de ce type d'atmosphère
 - Appréhender les dangers et les risques des divers atmosphères non respirables
 - Fumées d'incendie
 - Epandages
 - Atmosphère toxique
- ✓ S'approprier le fonctionnement et les spécificités des protections respiratoires
 - Synthèse sur les différents appareils de protection respiratoires
 - Découvrir le fonctionnement des appareils respiratoires isolants
 - Focus sur les principes d'autonomie d'un dispositif filtrant
 - Assimiler les spécificités des cartouches filtrantes et de leurs types
 - Focus sur l'entretien et les vérifications obligatoires à réaliser



Formation pratique :

- ✓ Manipuler et mettre en œuvre un ARF
 - Manipuler ce dispositif de sécurité en respectant les gestes de sécurité pré/post utilisation
 - Se familiariser avec un appareil respiratoire filtrant dans un milieu hostile / toxique
 - Panorama des spécificités offertes par les différentes gammes d'appareils type ARF
 - SCOOT, MSA, SAFETY, DRAGER

Evaluations : Tests de connaissances théoriques, contrôle continu pour la partie pratique

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.

Recyclage préconisé tous les ans.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

ENGINS DE CHANTIER R 482 CAT F INITIAL

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne amenée à conduire de |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Être capable d'utiliser et d'entretenir les engins de chantier de catégorie 9 (chariot élévateur/manitou) Assimiler les responsabilités et les devoirs du conducteur de véhicules Conduire un chariot élévateur, un chariot télescopique ou un manitou en respectant les consignes de sécurité. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogi que | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissance des bases du code de la route pour les engins de manutention de catégorie F
 - Voir ou revoir la signalisation routière
 - Appréhender les modalités liées aux manœuvres particulières des véhicules
 - Actualiser ses connaissances concernant les équipements réglementaires et les règles particulières de circulation concernant ces véhicules
- ✓ Sensibilisation aux devoirs et aux responsabilités des conducteurs de manitou/chariots élévateurs
 - Sensibilisation aux risques spécifiques liés aux travaux de manutention
 - S'informer sur les responsabilités et pénalités encourues (la responsabilité pénale en cas d'accident de travail)
- ✓ Mieux comprendre la technologie des véhicules utilisés sur les chantiers
 - Visualiser les différents organes des engins et véhicules concernés
 - Appréhender les conditions de préparation à la mise en route
 - Précaution lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour une intervention d'entretien)

Partie pratique :

- ✓ Sensibilisation aux risques rencontrés lors de la conduite du chariot
 - Panorama des différents risques et des moyens de prévention adéquats
 - Risques mécaniques
 - Risques électriques
 - Risques chimiques
 - Risques physiques pouvant être causés lors de la manipulation de l'engin
 - Risques d'incendie, d'explosion, de production d'hydrogène lors de la charge des batteries

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701

- Reconnaître et limiter les risques spécifiques lors de l'opération de levage, d'élingage
- ✓ Assimiler les règles de conduite des engins de manutention tout-terrain
 - Connaître et respecter les règles générales de sécurité (communes à toutes les catégories d'engins)
 - Pour le conducteur lui-même et pour les tiers
 - La gestuelle de commandement de manœuvre
 - Appliquer les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie
 - Réalisation de la prise et de la fin de poste du ou des engins

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 10 ans





ACS FORMATION

ENGINS DE CHANTIER R 482 CAT C1 INITIAL

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne appelée à conduire un engin de chantier à déplacement alternatif |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires à la conduite sécurisée d'engins de chargement à déplacement alternatif spécifique à la catégorie C1. Maîtriser les techniques de conduite d'engins de chargement à déplacement alternatif spécifiques à la catégorie C1 Apprendre les règles de sécurité et les gestes essentiels pour prévenir les accidents sur le chantier. Être capable de préparer et de vérifier l'engin de chargement avant son utilisation. Effectuer des opérations de chargement et de déchargement |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales
- ✓ Technologie des engins de chantier
- ✓ Les principaux types d'engins de chantier
- ✓ Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- ✓ Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- ✓ Exploitation des engins de chantier
- ✓ Vérifications d'usage des engins de chantier

Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite et manœuvres
- ✓ Fin de poste / opérations d'entretien quotidien / maintenance
- ✓ Conduite au moyen d'une télécommande
- ✓ Chargement et déchargement sur porte-engins



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 10 ans



MONTAGE DEMONTAGE ECHAFAUDAGE FIXE R 408

Durée ☒ 14 HEURES

| | |
|----------------------------------|--|
| Public(s) concerné(s) | Toute personne désirant maîtriser le montage et démontage de tout type d'échafaudage de pied de moins de 24 mètres dans les règles de l'art et n'ayant qu'une faible voire aucune expérience dans ce domaine. |
| Pré-requis | Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Aptitude médicale aux travaux en hauteur ou au poste de travail. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Connaître les règles générales de sécurité lors du montage d'échafaudage fixe, de pied. Connaître les règles de montage : structure, résistance, cahier des charges. Maîtriser les techniques de montage en sécurité de l'échafaudage et du monteur. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, échafaudage fixe, harnais ... |

Programme

Appréhender les fonctions du monteur d'échafaudage :

- ✓ Visualiser les besoins et les contraintes du site
- ✓ Connaître les caractéristiques réglementaires et les notices d'utilisation
- ✓ Assurer le montage et l'analyse des plans de l'échafaudage
 - Plan de montage
 - Plan de démontage
 - Plan de transformation de l'échafaudage de pied
- ✓ Définir les risques liés aux opérations
- ✓ Mettre en place des mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets
- ✓ Mettre en place des mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
- ✓ Définir des conditions en matière d'efforts de structures admissibles
- ✓ Assurer la sécurité lors du montage, du démontage et de la transformation

Enseignements pratiques montage, démontage échafaudage fixe R 408 obligatoire :

- ✓ Maîtriser le montage et démontage d'un échafaudage fixe
- ✓ Exercices pratique sur un échafaudage de pied

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats



ACS FORMATION

MONTAGE DEMONTAGE ECHAFAUDAGE ROULANT R 457



Durée

☒ 14 HEURES

| | |
|----------------------------------|--|
| Public(s) concerné(s) | Toute personne désirant maîtriser le montage et démontage de tout type d'échafaudage de pied de moins de 24 mètres dans les règles de l'art et n'ayant qu'une faible voire aucune expérience dans ce domaine. |
| Pré-requis | Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Aptitude médicale aux travaux en hauteur ou au poste de travail. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Connaître les règles générales de sécurité lors du montage d'échafaudage roulant. Connaître les règles de montage : structure, résistance, cahier des charges. Maîtriser les techniques de montage en sécurité de l'échafaudage et du monteur. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, échafaudage roulant, harnais ... |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Sensibilisation aux chutes de hauteur
- ✓ Textes réglementaires européens et nationaux
- ✓ Recommandations INRS R 457
- ✓ Droits et devoirs employeurs/employés
- ✓ Normes des échafaudages roulants
- ✓ Les règles de sécurité du montage et démontage
- ✓ Les vérifications réglementaires et leurs traçabilités : avant la mise en service (examen d'adéquation+ de montage + état de conservation), la vérification journalière (état de conservation), la vérification trimestrielle



Formation pratique :

- ✓ Analyse de la situation au travail
- ✓ Montage de l'échafaudage en sécurité selon la notice du fabricant
- ✓ Circulation et travail depuis l'échafaudage en sécurité
- ✓ Monter du matériel sur l'échafaudage (charges maximales admissibles)
- ✓ Démontage d'un échafaudage en sécurité
- ✓ Exercices de montage et démontage en intérieur et extérieur (règles d'utilisation)

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de validation des compétences nominatif est délivré aux candidats*



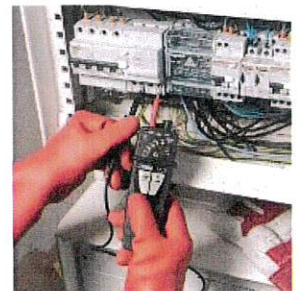
ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE B1 B2 BR BC RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7 h00 ou 10h00 en fonction du nombre de candidats |
| Public visé par la formation | Personnel électricien-chargé d'intervention-chargé de travaux-chargé de consignation |
| Prés requis | Aucun sauf connaissances de la langue française. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques. Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Révisions

Programme



Partie théorique :

- ✓ Introduction à l'habilitation électrique B1 B2 BR BC
 - Rappel sur le cadre législatif de l'habilitation électrique
 - Apprentissage des règles sur la sécurité électrique selon la norme NFC 18510
 - Rappel sur la notion de responsabilité en cas d'intervention
 - Prise de connaissance des dangers de l'électricité sur l'homme et l'environnement
 - Savoir comment utiliser :
 - Le matériel de sécurité
 - Les équipements de protection individuels
 - Les équipements de protection collectifs
 - Prise de connaissance sur l'appareillage amovible et les symboles normalisés
 - Savoir respecter les consignes d'intervention sur des travaux de consignation
 - Apprentissage de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'ordre électrique ou non

Partie pratique :

- ✓ Savoir exécuter un câblage ou une installation électrique hors tension
- ✓ Visite d'une installation électrique
- ✓ Savoir effectuer les gestes de premiers secours sur une personne électrisée



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE H1V / H2V INITIALE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14h00 |
| Public visé par la formation | Personnel électricien-exécutant-chargé de travaux pouvant effectuer des travaux de voisinage de pièces nues sous tension. |
| Prés requis | Connaissance de la langue française orale et écrite Connaissance dans les domaines électriques |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques Savoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité et appliquer les règles de précaution définies par la norme NFC 18-510 |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ L'électricité, retour sur les principes de l'électricité
 - Qu'est-ce que l'électricité ?
 - Connaître la norme NFC 18-510
 - Identifier les différentes sources électriques
 - Connaître les différents contacts électriques : direct et indirect
 - Donner le schéma type d'une installation électrique
- ✓ Comment assurer la prévention du risque électrique
 - Comprendre les dangers de l'électricité en haute tension
 - Connaître la réglementation en matière d'habilitation électrique
 - Enoncer les principes d'une habilitation électrique
 - Enoncer les différentes habilitations
 - Enoncer les équipements de protection individuelle
 - Donner les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique
 - Assurer les gestes de premiers secours face à un électrisé
 - Décrire les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique



Partie pratique :

- ✓ Prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation et de travaux sur des installations HTA
- ✓ Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE H1V / H2V RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7h00 à 10h00 selon nombre de candidats |
| Public visé par la formation | Personnel électricien-exécutant-chargé de travaux pouvant effectuer des travaux de voisinage de pièces nues sous tension. |
| Prés requis | Connaissance de la langue française orale et écrite Connaissance dans les domaines électriques |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques Savoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité et appliquer les règles de précaution définies par la norme NFC 18-510 |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Révisions

Programme



Partie théorique :

- ✓ L'électricité, retour sur les principes de l'électricité
 - Qu'est-ce que l'électricité ?
 - Connaître la norme NFC 18-510
 - Identifier les différentes sources électriques
 - Connaître les différents contacts électriques : direct et indirect
 - Donner le schéma type d'une installation électrique
- ✓ Comment assurer la prévention du risque électrique
 - Comprendre les dangers de l'électricité en haute tension
 - Connaître la réglementation en matière d'habilitation électrique
 - Enoncer les principes d'une habilitation électrique
 - Enoncer les différentes habilitations
 - Enoncer les équipements de protection individuelle
 - Donner les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique
 - Assurer les gestes de premiers secours face à un électrisé
 - Décrire les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique

Partie pratique :

- ✓ Prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation et de travaux sur des installations HTA
- ✓ Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701





ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE BS BE MANOEUVRE INITIAL

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | |
| Prés requis | -Connaissances de base en électricité (tension, courant, puissance) -savoir lire et comprendre le français (B2) |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques d'une installation Savoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité Réaliser des opérations simples d'ordre électrique (remplacement de fusibles, ampoules, raccordement, etc..) Appliquer les règles de précaution pour réarmer un disjoncteur |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique. |

Programme

Partie théorique

- ✓ Connaître et appréhender l'environnement de l'habilitatin électrique
 - La distinction des types d'opérations
 - Les principes et les symboles de l'habilitation électrique
 - La délivrance et validité del'habilitation
- ✓ Renforcer les bases de l'électricité
 - Les grandeurs électriques
- ✓ Pouvoir travailler en toute sécurité
 - L'autorisation de travail
 - L'attestation de mise hors tension
 - Le certificat pour tiers et l'avis de fin de travail
- ✓ Identifier les risques électriques
 - Les chiffres liés aux risques électriques
 - Les contacts directs et indirects
 - La tension limite de sécurité
 - Les effets du courant sur le corps humain
 - Les facteurs de variation de gravité
- ✓ Reconnaître les moyens de protection des intervenants
 - Les moyens de prévention et de protection
 - Les moyens de protection collective
 - Les équipements de protection individuelle
 - Le matériel de sécurité
 - La classe des appareils
- ✓ Identifier les zones d'environnement
 - Les zones d'environnement
 - La zone de travail
 - Les zones du champ libre
- ✓ Situer son action au voisinage d'un risque
 - Les domaines de tension
 - Les distances de

Partie pratique :

- ✓ Exercices pratiques

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

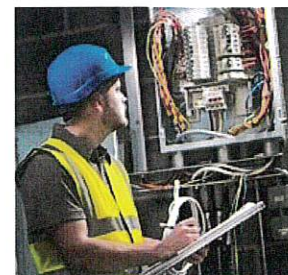
HABILITATION ELECTRIQUE BE ESSAIS RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 10H00 |
| Public visé par la formation | Opérateur chargé de diriger ou d'effectuer des essais sur des installations électriques. |
| Prés requis | Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail Etre qualifié en électricité sur les opérations visées Etre capable de comprendre les instructions de sécurité |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Intégrer la prévention dans l'organisation du travail et mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur Acquérir les compétences définies à l'annexe D de la norme NFC 18-510 (grandeurs électriques, zones de l'environnement, principe d'habilitation, équipement de protection collective et de protection individuelle, conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique..) Respecter les descriptions réglementaires liées à la sécurité électrique et aux limites de son champs d'action. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique. |

Programme Révisions

Partie théorique

- ✓ Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
 - Comprendre les mécanismes d'électrisation et leurs conséquences sur le corps humain
 - Comprendre le fonctionnement d'une électrocution, brûlures, etc.
 - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- ✓ Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement
- ✓ Donner la définition des symboles d'habilitation
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
 - Déterminer ses responsabilités
 - Identifier la limite de ses interventions
 - Décrire le principe d'une habilitation
- ✓ Préciser le rôle de chacun
 - Différencier les symboles d'habilitation électrique pour l'opération à réaliser
 - Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- ✓ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
 - Consignation
 - Mise hors tension
 - Mise hors de portée
 - Préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension



Partie pratique :

- ✓ Exercices pratiques

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE BE ESSAIS INITIALE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Opérateur chargé de diriger ou d'effectuer des essais sur des installations électriques. |
| Prés requis | Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail Etre qualifié en électricité sur les opérations visées Etre capable de comprendre les instructions de sécurité |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Intégrer la prévention dans l'organisation du travail et mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur Acquérir les compétences définies à l'annexe D de la norme NFC 18-510 (grandeurs électriques, zones de l'environnement, principe d'habilitation, équipement de protection collective et de protection individuelle, conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique..) Respecter les descriptions réglementaires liées à la sécurité électrique et aux limites de son champs d'action. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique. |

Programme

Partie théorique

- ✓ Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain
 - Comprendre les mécanismes d'électrisation et leurs conséquences sur le corps humain
 - Comprendre le fonctionnement d'une électrocution, brûlures, etc.
 - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- ✓ Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement
- ✓ Donner la définition des symboles d'habilitation
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
 - Déterminer ses responsabilités
 - Identifier la limite de ses interventions
 - Décrire le principe d'une habilitation
- ✓ Préciser le rôle de chacun
 - Différencier les symboles d'habilitation électrique pour
 - Donner les principes généraux de prévention à opération électrique
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque mesures de protection adaptées
- ✓ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
 - Consignation
 - Mise hors tension
 - Mise hors de portée
 - Préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension



l'opération à réaliser
appliquer au cours d'un
électrique et prévoir le:

Partie pratique :

- ✓ Exercices pratiques

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE BE BS RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 10H00 |
| Public visé par la formation | Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire en présence de tension. |
| Prés requis | Connaissances et compétences des normes électriques. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement. Savoir se protéger. Connaître les limites des interventions du BS et du BE MANŒUVRE. Effectuer une intervention BT de remplacement et de raccordement. Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique. |

Révisions Programme

Partie théorique

- ✓ Le Code du Travail et le champ d'application
- ✓ Les normes NF C 18.510 et les recueils UTE
- ✓ Acteurs et environnement de travail
 - Les acteurs de prévention
 - Les différentes opérations et l'environnement de travail
- ✓ Notions de base en électricité
 - Le circuit électrique
 - Les grandeurs de l'électricité : courant continu et alternatif
- ✓ Sensibilisation et prévention des risques électriques
 - Statistiques et causes des accidents électriques
 - Effets du courant électrique et comportement en cas d'accident
- ✓ Prévention et opérations en environnement électrique
 - Protection des contacts directs et indirects
- ✓ Appareillage et sécurité électrique
 - Appareillage électrique BT et HT
 - Principes de sécurité : distance, signalisation, verrouillage



Partie pratique :

- ✓ Contrôle des processus
- ✓ Exercices pratiques

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE BE BS INITIAL

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire en présence de tension. |
| Prés requis | Connaissances et compétences des normes électriques. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement. Savoir se protéger. Connaître les limites des interventions du BS et du BE MANŒUVRE. Effectuer une intervention BT de remplacement et de raccordement. Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique. |

Programme

Partie théorique

- ✓ Tronc commun
 - Cadre réglementaire et responsabilités
 - Les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc...
 - Les effets du courant électrique sur le corps humain
 - Les noms et les limites des différents domaines de tension
 - Les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Le principe d'une habilitation
 - La définition des symboles d'habilitations
 - Les prescriptions associées aux zones de travail
 - Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...)
 - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
 - La conduite à tenir en cas d'accident corporel
 - La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

- ✓ Module chargé d'intervention élémentaire BS
 - Citer les limites de l'habilitation BS (autorisation et interdit)
 - Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique / rendre compte de son activité
 - Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
 - Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
 - Citer les moyens de protection individuelle et leur limite d'utilisation
 - Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés

- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
 - Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré identification – séparation - condamnation)
 - Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT), réaliser une remise sous tension

- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
 - Délimiter et signaler la zone d'intervention BT, respecter les règles et instructions de sécurité

Partie pratique :

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

FORMATION EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (E.P.I.)

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Personne chargée de mettre en œuvre le matériel d'incendie et de secours |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Être capable de mettre en sécurité son établissement et de limiter la propagation de l'incendie à l'extérieur comme à l'intérieur. Être capable d'intervenir sur un incendie en garantissant la sécurité de son intervention et du personnel de l'établissement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Apports théoriques Mises en situations pratiques. |

Programme

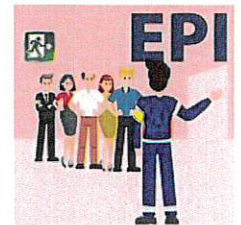
Formation théorique :

- ✓ Missions de l'E.P.I. La réglementation.
- ✓ Conséquences et causes d'un incendie.
- ✓ Le triangle du feu : l'alerte et alarme.
- ✓ Le mode de propagation du feu.
- ✓ La différence entre un feu et un incendie
- ✓ Les classes de feu.
- ✓ Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
- ✓ L'effet des produits extincteurs sur un feu.
- ✓ Les règles de sécurité sur les extincteurs, distance d'attaque du feu.
- ✓ Le permis feu.
- ✓ L'évacuation.



Formation pratique :

- ✓ Apprentissage de l'extinction de divers feux par une mise en situation (bac à gaz)
- ✓ Utilisation du R.I.A. (Robinet d'Incendie Armé)



Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session.

Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.

Mesure du degré de satisfaction et l'intérêt des participants à leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.



ACS FORMATION

FORMATION EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (E.S.I.)

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Personne chargée de mettre en œuvre le matériel d'incendie et de secours |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Réagir efficacement face à un début d'incendie Etre capable de mettre en sécurité son établissement et de limiter la propagation de l'incendie à l'intérieur et à l'extérieur. Etre capable d'intervenir sur un incendie en garantissant la sécurité de son intervention et du personnel de l'établissement |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur, apports théoriques Matériel de votre établissement (Appareil Respiratoire Isolant) Exercices pratiques. Visite de site et application sur site |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Rôle du ESI.
- ✓ Causes et mécanismes de combustion.
- ✓ Classe de feu et mode de propagation.
- ✓ Risques d'explosion.
- ✓ Moyens de lutte contre les incendies.
- ✓ Agents d'extinction, principe d'extinction, moyens de secours (extincteurs mobiles et sur roue RIA (Robinet d'Incendie Armé), établissement de lances si nécessaire, extinction automatique, SSI)
- ✓ Locaux à risque (exemple).
- ✓ Locaux électriques, de stockage et à fort potentiel calorifique, chaufferie, locaux informatiques.
- ✓ Actions, réactions immédiates, procédure de votre établissement.
- ✓ Organisation d'intervention.

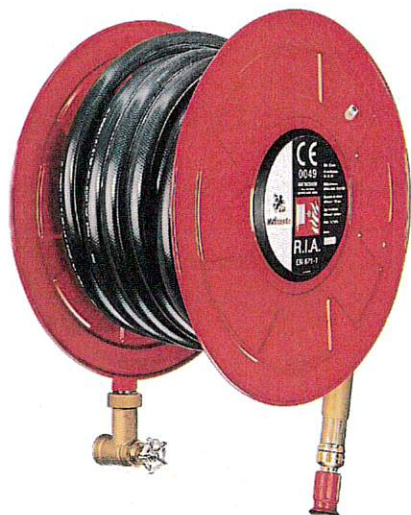


Formation pratique :

- ✓ Visite des lieux de l'établissement, reconnaissance des circuits d'évacuation et du matériel incendie.
- ✓ Les consignes incendie de l'établissement.
- ✓ Les principaux risques incendie de l'établissement.
- ✓ Contrôles de connaissances orales.
- ✓ Manœuvre avec les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement. Elle pourra porter sur la manipulation de R.I.A., des extincteurs sur roues.

Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session.
Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.
Mesure du degré de satisfaction et l'intérêt des participants à leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.



PORT DU HARNAIS / TRAVAIL EN HAUTEUR SUR PYLONES : TOITURE ET CHATEAU D'EAU SANS SUSPENSION

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction afin de réaliser des travaux sur pylônes, toiture et/ou château d'eau. Avoir 18 ans minimum Être apte physiquement au travail en hauteur |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension des textes. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Connaître la réglementation relative au travail en hauteur. Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation. Maîtriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques. Mises à disposition de harnais, casques... |

Programme



Partie théorique :

- ✓ La prévention – Les statistiques – L'évaluation des risques
- ✓ Approche réglementaire du travail en hauteur-Décret 2004-924
- ✓ Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- ✓ Les différentes catégories d'EPI, les normes
- ✓ Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- ✓ Présentation des différents EPI spécifiques au travail en hauteur, vérification, entretien et stockage
- ✓ Explication de la force de choc et de l'effet pendulaire

Partie pratique :

- ✓ Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant l'utilisation du matériel et réglage du harnais
- ✓ Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- ✓ Choix des EPI en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- ✓ Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- ✓ Déplacements horizontaux et verticaux
- ✓ Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurance flexibles et/ou rigides
- ✓ Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.*

PORT DU HARNAIS / TRAVAIL EN HAUTEUR SUR PYLONES : TOITURE ET CHATEAU D'EAU AVEC SUSPENSION

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 21 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction afin de réaliser des travaux sur pylônes, toiture et/ou château d'eau. Avoir 18 ans minimum Être apte physiquement au travail en hauteur |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension des textes. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Connaître la réglementation relative au travail en hauteur. Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation. Maîtriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire. Savoir descendre et remonter sur cordes. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques. Mises à disposition de harnais, casques... |

Programme

Partie théorique :

- ✓ La prévention – Les statistiques – L'évaluation des risques
- ✓ Approche réglementaire du travail en hauteur-Décret 2004-924
- ✓ Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- ✓ Les différentes catégories d'EPI, les normes
- ✓ Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- ✓ Présentation des différents EPI spécifiques au travail en hauteur, vérification, entretien et stockage
- ✓ Explication de la force de choc et de l'effet pendulaire



Partie pratique :

- ✓ Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant l'utilisation du matériel et réglage du harnais
- ✓ Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- ✓ Choix des EPI en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- ✓ Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- ✓ Déplacements horizontaux et verticaux
- ✓ Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et/ou rigides
- ✓ Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges
- ✓ Descente et remontée sur cordes

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique. Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.*



ACS FORMATION

FORMATION A.R.I. APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

Durée

7 HEURES

Public(s) concerné(s)

Personnel concerné par le port de l'appareil respiratoire isolant (ARI) à circuit ouvert en intervention ou au poste de travail.
Toute personne ayant effectué une intervention atmosphère irrespirable de façon occasionnelle.

Pré-requis

Aptitude médicale.

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Sensibiliser le personnel à la protection respiratoire.
Familiariser le personnel au port de l'ARI.
Permettre d'intervenir en atmosphère toxique.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, rétroprojecteur
Matériel de l'établissement et ses infrastructures (équipement ARI,...)

Programme



Formation théorique :

- ✓ Informations sur les atmosphères irrespirables : le danger des fumées d'incendie, épandage et atmosphère toxique contre l'hydrogène sulfuré (H₂S) et selon le risque spécifique à l'établissement.
- ✓ Les contraintes psychologiques liées à l'utilisation de l'ARI : perturbations sensorielles, travail du porteur.
- ✓ Présentation du matériel et de tous ses éléments : l'ARI, les lignes de vies.
- ✓ Guide opérationnel, règles de base : règles à respecter avant, pendant et après engagement.
- ✓ La procédure opérationnelle : mise en œuvre de l'appareil.

Formation pratique :

- ✓ Adaptation au port de l'ARI.
- ✓ Exercices pratiques en milieu enfumé grâce au générateur de fumées froides
- ✓ Reconnaissances, sauvetages de victimes, gestion du temps d'utilisation.



Evaluations : Tests de connaissances théoriques, contrôle continu pour la partie pratique.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.
Recyclage préconisé tous les ans.



ACS FORMATION

AIPR ENCADRANT-CONCEPTEUR

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Salariés de l'entreprise intervenant en préparation administrative et techniques des travaux, conception et réalisation des plans suite à des relevés topographiques ou en géolocalisation. |
| Pré-requis | Compréhension orale et écrite du français. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique. Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires. S'entraîner sur des QCM tirés de la base de données mise à disposition. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur. Echanges d'expériences entre stagiaires et formateur. |

Programme

Formation théorique :

- ✓ L'historique de la réglementation.
- ✓ Qu'est-ce que la DT, la DICT et l'AIPR ?
- ✓ Connaître et comprendre le guichet unique.
- ✓ Les acteurs responsables de projet, le maître d'ouvrage le maître d'œuvre.....
- ✓ Les connaissances générales du métier.
- ✓ Les plans, la cartographie, le marquage-piquetage.
- ✓ Le repérage et les affleurants...
- ✓ Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre.
- ✓ Les endommagements des réseaux, conséquences...
- ✓ La règle des 4 A, qui est responsable ?



Formation pratique :

- ✓ Entraînement avec des QCM.

Evaluations : tests sous forme de QCM de 40 questions en ligne avec un résultat de 48/80 minimum pour l'obtention.

Validation : attestation nominative de validation ou non des compétences.

Recyclage préconisé tous les 5 ans.



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE B1 B2 BR BC INITIAL

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 21H00 |
| Public visé par la formation | Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire en présence de tension. |
| Prés requis | Connaissances et compétences des normes électriques. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques. Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique. |

Programme

Partie théorique

- ✓ L'électricité
 - Les notions et les effets courant
- ✓ Les risques
 - Les différents risques
 - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- ✓ Les domaines de tension et les habilitations
 - Les zones d'environnement et leurs limites
 - Définition des symboles d'habilitation
 - Les rôles de chacun
 - Principe d'une habilitation
- ✓ La sécurité
 - Prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
 - Séquences de mise en sécurité d'un circuit
 - Informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- ✓ Les moyens de protection individuelles ou collectives
 - Les équipements de protections collectives : barrière, écran, banderole, etc...
 - Les équipements de protections individuelles : gants, lunettes
- ✓ Les moyens de prévention
 - La VAT
 - Les zones de travail
 - Opération de consignation
 - Opération de dépannage
 - Opération de mesurage et d'essai
 - Opération de connexion et déconnexion en présence ou non de tension

Partie pratique :

- ✓ Mise en situation
 - Identification et analyse de son environnement
 - Identification et analyse des ouvrages et des manœuvres à effectuer
 - Evaluation des savoir-faire pratiques

- ✓ Secours
 - Conduite à tenir en cas d'accident corporel
 - Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
 - Procédures et consignes

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.



ACS FORMATION

FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS

Durée : 3.5 heures

| | |
|----------------------------------|---|
| Public(s) concerné(s) | L'ensemble du personnel de l'entreprise |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Identifier les risques d'incendie et reconnaître et utiliser les moyens de secours de l'établissement. Acquérir des reflexes et des automatismes face à un danger, répondre aux exigences réglementaires. Maîtriser les gestes pour éteindre un feu de manière efficace et sécurisée. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Apports théoriques Mises en situations pratiques Remise d'un fascicule à chaque stagiaire |

Programme

Formation théorique :

- ✓ La réglementation.
- ✓ Les causes d'incendie.
- ✓ La prévention des incendies.
- ✓ L'alarme et l'alerte.
- ✓ La combustion.
- ✓ La propagation.
- ✓ Les fumées.
- ✓ Les classes de feu.
- ✓ Les extincteurs.



Formation pratique :

- ✓ Apprentissage de l'extinction de divers feux par une mise en situation.

Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session.

Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.

Mesure du degré de satisfaction et l'intérêt des participants à leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.



ACS FORMATION

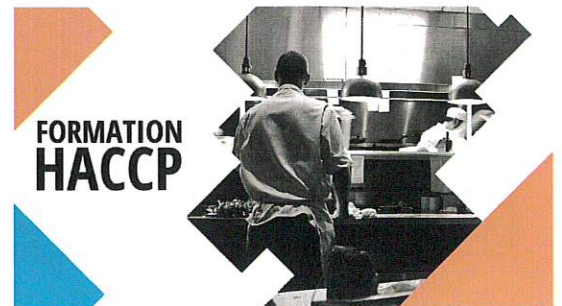
HACCP + HYGIENE DES ALIMENTS EN RESTAURATION

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14 H00 |
| Public(s) concerné(s) | Métiers de bouche : boulangeries, pâtisseries, poissonneries, boucheries, snacks, etc... Professionnels de la restauration commerciales et collectives : établissements de restauration commerciale Personnes travaillant dans le secteur alimentaire et pouvant justifier d'une formation à l'hygiène alimentaire. |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs pédagogiques | Acquérir les capacités nécessaires pour organiser et gérer leurs activités dans des conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation et permettant la satisfaction des clients. Maîtriser les pratiques d'hygiène et de sécurité, essentielles pour la sécurité des aliments servis dans le secteur de la restauration. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos |

PROGRAMME

Aliments et risques pour le consommateur

- ✓ Notion de danger et risque
- ✓ Microbiologie des aliments
- ✓ TIAC, statistiques et origines
- ✓ Principaux micro-organismes pathogènes
- ✓ Autres dangers potentiels
- ✓ Textes européens : Paquethygiène



Fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale

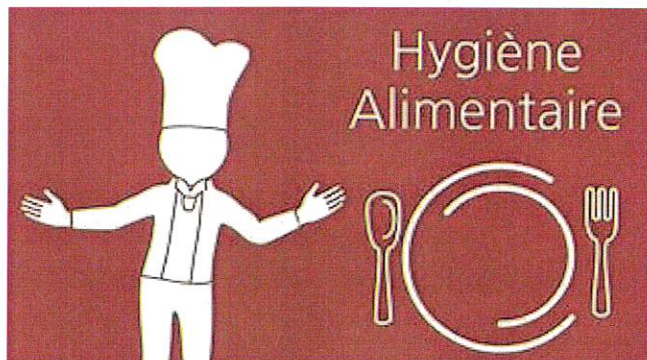
- ✓ Dispositions nationales ; arrêtés ministériels
- ✓ Administration et contrôles officiels

Les composants du plan de maîtrise sanitaire

- ✓ Spécificités de la restauration collective
- ✓ Les risques de toxi-infections alimentaires collectives
- ✓ Les bonnes pratiques d'hygiène
- ✓ La méthode HACCP
- ✓ Traçabilité et gestion des non-conformités
- ✓ Le guide des bonnes pratiques d'hygiène
- ✓ Agents responsables les plus fréquemment suspectés
- ✓ Documents annexes

Evaluation : questionnaire de connaissance sera réalisé par chaque candidat

Validation : Un certificat nominatif sera remis à chaque candidat en fin de formation. U recyclage est conseillé tous les 2 ans.





ACS FORMATION

HABILITATION MECANIQUE M0 – M1

Durée

7 HEURES

Public(s) concerné(s)

Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques.
Personnel intervenant sur des sites industriels : centrale électrique, raffinerie, unité de production, chantier industriel, arrêt unité, travaux neufs....

Pré-requis

Aucun

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Reconnaître les risques d'ordre mécaniques et savoir s'en protéger.
Réaliser les travaux à effectuer en sécurité.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, rétroprojecteur.
Echanges d'expériences entre stagiaires et formateur.
Présentation de cas concrets.

Programme

Mise au point sur la réglementation relative aux habilitations mécaniques :

- ✓ Définition des droits, devoirs et obligations du personnel intervenant.
- ✓ Retour sur quelques statistiques liées aux risques mécaniques.

Réaliser l'évaluation des risques mécaniques :

- ✓ Intégrer les principes généraux de prévention et de sécurité.
- ✓ Définition des priorités.

Maîtriser la signalisation de sécurité :

- ✓ Reconnaître les signaux d'interdiction, obligation.
- ✓ Respecter les mesures : avertissement, danger, indication.
- ✓ Prendre connaissance de l'étiquetage des produits chimiques.
- ✓ Lecture des consignes de sécurité.



Retour sur l'habilitation mécanique et les autorisations relatives.

- ✓ Définitions des habilitations.
- ✓ Panorama des différentes habilitations mécaniques (M0, M1, M2, MR et MC).
- ✓ Rédiger le plan de prévention.

Appréhender les consignes de sécurité fondamentales

- ✓ Assurer la mise sous régime.
- ✓ Mise au point sur les protections individuelles et collectives.
- ✓ Point sur la consommation d'alcool, drogue, médicaments, tabac...

Définitions des risques en fonction des différentes situations de travail, incluant :

- ✓ Circulation en entreprise.
- ✓ Travaux en hauteur.
- ✓ Travaux en milieu électriquement très conducteur.
- ✓ Travaux en atmosphère chaude.
- ✓ Travaux en milieu bruyant.
- ✓ Travaux aux bords de l'eau.
- ✓ Travaux en atmosphère poussiéreuse.
- ✓ Gaz inertes, incendie-explosion, feu et travaux à chaud.
- ✓ Manutention mécanique de charges et manutention manuelles de charges.
- ✓ Produits dangereux.
- ✓ Gaz comprimés ou liquéfiés.
- ✓ Machines-outils et outillages.
- ✓ Travaux en capacités.
- ✓ Ouvrages électriques.
- ✓ Rayonnement ionisants et non ionisants.
- ✓ Désordre.



Enoncés de notions de secourisme et d'évacuation

Evaluations : évaluation en fin de formation permettant d'obtenir un certificat nominatif de réalisation.

Validation : attestation nominative de validation des compétences.

Recyclage préconisé tous les 3 ans.



ACS FORMATION

FORMATION HV TEV ARI (Heaume Ventilé Tenue Etanche Ventilée Appareil Respiratoire Isolé)

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Intervenant devant porter le heaume ventilé, la tenue étanche ventilée ou l'Appareil Respiratoire Isolant |
| Pré-requis | Savoir lire, écrire et comprendre le français |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Porter en sécurité un Heaume Ventilé, un Appareil Respiratoire Isolant et la Tenue Etanche Ventilée |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Matériel de l'établissement et ses infrastructures (équipement ARI,...) |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Description des matériels et des risques dont ils protègent
- ✓ Spécificités du Heaume Ventilé / de la tenue Etanche Ventilée / de l'A.R.I.
- ✓ Risques liés au port de ces appareils
- ✓ Prescriptions liées à leur utilisation
- ✓ Rôle des intervenants (utilisateur, surveillant, chargé de travaux)
- ✓ Signes précurseurs d'une anomalie, conduite à tenir



Formation pratique :

- ✓ Installation du matériel et contrôle de son bon fonctionnement
- ✓ Habillage / Déshabillage
- ✓ Réagir en situation d'urgence



Evaluations : Evaluation par le biais d'une mise en situation réelle permettant de déterminer l'aptitude du stagiaire au port des EPI considérés.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.



ACS FORMATION

CHARIOTS AUTOMOTEURS R 489 INITIAL

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 14H00 selon la catégorie et le nombre de personnes |
| Public visé par la formation | Toute personne appelée à conduire un chariot automoteur à conducteur porté |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail. Aptitude médicale à la conduite de chariots automoteurs. Minimum 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Conduire un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel. Réaliser les opérations de stockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement. Réaliser des opérations de chargement et déchargement en appliquant les consignes de sécurité. Appliquer les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés. Obtenir l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité de l'engin concerné, et ainsi valider sa formation. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales sur la réglementation
- ✓ Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- ✓ Tableau : Abaque de charge
- ✓ Exploitation des chariots à conducteur porté
- ✓ Evaluation formative



Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et mise en service
- ✓ Circulation dans différentes configuration (à vide, en charge, en ligne droite, en courbe ...)
- ✓ Manœuvres (gerbage, dégerbage (charge légère, charge lourde, charge volumineuse...))
- ✓ Gestes de commandement.
- ✓ Fin de poste
- ✓ Maintenance

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans



ACS FORMATION

ELINGAGE-CHEF DE MANŒUVRE RECYCLAGE

Durée

☒ 7H00

| | |
|----------------------------------|--|
| Public(s) concerné(s) | Toute personne étant amenée à réaliser des opérations d'élingage avec un pont roulant et une grue mobile ainsi que des gestes de commandement ou de levage. |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs pédagogiques | Mettre à jours ses connaissances techniques d'élingage. De perfectionner les connaissances du chef de manœuvre. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, pont roulant, grue mobile, élingues, manilles, différentes charges, ... |

Révisions du programme

1. Partie théorique :

- > **L'élingueur**
 - ✓ Ses compétences, ses responsabilités.
- > **Le Chef de manœuvre**
 - ✓ La préparation d'une opération d'élingage.
 - ✓ La prise en compte de la sécurité du personnel exécutant.
 - ✓ Ses responsabilités.
- > **L'aspect réglementaire**
- > **L'aptitude médicale**
- > **Les élingues**
 - ✓ Généralité.
 - ✓ Les cordages, les câbles, les chaînes, les sangles, les palonniers.
- > Les accessoires
 - ✓ Les manchons, les cosses, le serre-câble, les crochets, les pinces auto-serrantes, les manilles, les anneaux de levage
- > L'utilisation des élingues
 - ✓ La charge de rupture.
 - ✓ Le coefficient de sécurité.
 - ✓ La charge maximale d'utilisation.
 - ✓ Les angles d'ouverture des élingues.
- > La charge
- > Le centre de gravité
 - ✓ Le polygone de sustentation.
 - ✓ La masse volumique.
 - ✓ La masse de la pièce.

2. Partie pratique :

- > Les modes d'élingage
 - ✓ Élingue à un brin.
 - ✓ Élingue à plusieurs brins.
 - ✓ La mise en place des élingues.
 - ✓ Utilisation des manilles.
 - ✓ Utilisation d'un palonnier.
- > La protection des élingues
 - ✓ Pendant l'utilisation.
 - ✓ En cours de stockage.
- > Entretien des élingues
 - ✓ Le stockage.
 - ✓ Le contrôle.
 - ✓ Les vérifications.
 - ✓ Les conditions de mise au rebut.
- > La mise en pratique d'un levage dirigé par le chef de manœuvre
 - ✓ Les gestes de commandement.
 - ✓ Les protections individuelles et collectives.
 - ✓ Les postes de travail et leurs accès.
 - ✓ La zone de balisage.
 - ✓ L'évaluation de la charge.
 - ✓ Le choix des élingues.
 - ✓ Le mode d'élingage.
 - ✓ Le guidage de la charge.
 - ✓ La dépose ou l'accostage de la charge.

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats



ACS FORMATION 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE
Tél : 09.88.30.82.82 formation.center@outlook.com SRL au capital de 18500 euros
NAF 8559B-SIRET 831-532-445-000-36

Déclaration d'activité n° 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région Haut de France
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701





ACS FORMATION

CHARIOTS AUTOMOTEURS R 489 RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne appelée à conduire un chariot automoteur à conducteur porté |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail. Aptitude médicale à la conduite de chariots automoteurs. Minimum 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Conduire un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel. Réaliser les opérations de stockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement. Réaliser des opérations de chargement et déchargement en appliquant les consignes de sécurité. Appliquer les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés. Obtenir l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité de l'engin concerné, et ainsi valider sa formation. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales sur la réglementation
- ✓ Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- ✓ Tableau : Abaque de charge
- ✓ Exploitation des chariots à conducteur porté
- ✓ Evaluation formative

Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et mise en service
- ✓ Circulation dans différentes configuration (à vide, en charge, en ligne droite, en courbe ...)
- ✓ Manœuvres (gerbage, dégerbage (charge légère, charge lourde, charge volumineuse...))
- ✓ Gestes de commandement.
- ✓ Fin de poste
- ✓ Maintenance



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans

ACS FORMATION 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE
Tél : 09.88.30.82.82 formation.center@outlook.com SRL au capital de 18500 euros
NAF 8559B-SIRET 831-532-445-000-36

Déclaration d'activité n° 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région Haut de France
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.2 REMISE A NIVEAU

21 HEURES

| | |
|----------------------------------|--|
| Public(s) concerné(s) | Agent SSIAP 2 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois Détenteur d'un diplôme d'ERP2 et IGH2 |
| Pré-requis | Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 Etre titulaire du SST, PSE 1 en cours de validité Etre titulaire du diplôme SSIAP 2 ou équivalent |
| Nombre de stagiaires par session | Maximum : 12 |
| Objectifs de la formation | Exercer la fonction de SSIAP 2 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Exercices pratiques. Panneaux SSI pédagogiques, ... |

Programme

1 – Prévention

- ✓ Evolution de la réglementation
- ✓ Accessibilité

3 – Moyens de secours

- ✓ Evolution de la réglementation
- ✓ Agents extincteur, moyens d'extinction
- ✓ Système de sécurité incendie

4 – Gestion du PC sécurité

- ✓ Gestion du PC en situation de crise
- ✓ Gestion d'une alarme
- ✓ Alerte et réception des secours
- ✓ Gestion d'une évacuation
- ✓ Compte rendu à la hiérarchie

5- Organisation d'une séance de formation

- ✓ Méthodes pédagogiques
- ✓ Pratique de l'animation
- ✓ Déroulement chronologique d'une séance
- ✓ Analyse et corrections

6 – Organisation, fonctionnement et gestion des conflits de l'équipe de sécurité incendie

- ✓ Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- ✓ Organiser le fonctionnement de l'équipe
- ✓ Gérer les conflits
- ✓ Assurer la gestion des documents administratifs



Validation : Une attestation de remise à niveau nominative sera délivrée au candidat.



ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.2 RECYCLAGE

Durée

14 HEURES

Public(s) concerné(s)

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP 2 ou équivalent ou ERP ou IGH 2 en cours de validité

Pré-requis

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005
Etre titulaire du SST en cours de validité ou PSE 1
Etre titulaire du diplôme SSIAP 2 en cours de validité (3 ans)
Aptitude médicale

Nombre de stagiaires par session

Maximum : 12

Objectifs de la formation

Permettre au stagiaire de maintenir et d'actualiser ses connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissement Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur dans le domaine de la sécurité incendie

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, rétroprojecteur
Exercices pratiques.
Panneaux SSI pédagogiques

Programme

1 – La prévention

- ✓ Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité
 - Evolution de la réglementation (nouveaux textes,)
 - Accessibilité du public

2 – Moyens de secours

- ✓ Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
 - Agents extincteurs
 - SSI
 - Moyen d'extinction

3 – Gestion du PC sécurité

- ✓ Gestion du PC sécurité en situation de crise
 - Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
 - Gestion d'une évacuation
 - Compte-rendu à la hiérarchie

4 – Organisation d'une séance de formation

- ✓ Formation des agents de l'équipe
 - Les méthodes pédagogiques
 - Pratique de l'animation
 - Déroulement chronologique d'une séance

5 – L'équipe de sécurité incendie

- ✓ Organisation, fonctionnement et gestion des conflits de l'équipe sécurité
 - Organiser l'accueil d'un nouvel agent
 - Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
 - Gérer les conflits
 - Gestion des documents administratifs

Validation : Une attestation nominative sera délivrée au candidat.





ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.1 RECYCLAGE

Durée

14 HEURES

Public(s) concerné(s)

Les personnes titulaires du diplôme SSIAP 1 en cours de validité (3 ans)
Personne postulant à un emploi d'Agent de Sécurité Incendie en Etablissement Recevant du Public (ERP) ou en Immeuble de Grande Hauteur (IGH) devant justifier des qualifications prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Pré-requis

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005
Faire preuve de capacité de compréhension et de retranscription de la langue française
Etre titulaire du SST en cours de validité et être habilité H0 B0
Etre titulaire du diplôme SSIAP 1 en cours de validité (3 ans)
Aptitude médicale

Nombre de stagiaires par session

Maximum : 12

Objectifs de la formation

Permettre au stagiaire d'assurer le maintien de ces connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, rétroprojecteur
Exercices pratiques.
Panneaux SSI pédagogiques
Bac à feu écologique.

Programme

1 – La prévention

- ✓ Evolution de la réglementation en matière de prévention
 - Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
 - Accessibilité du public

- ✓ Matériel et documentation recommandés : Arrêté du 02 mai 2005 modifié

Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie. Elle sera clôturée par un examen blanc

2 – Moyens de secours

- ✓ Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
 - Agents extincteurs
 - SSI
 - Moyen d'extinction
- ✓ Matériels et documentation recommandés : SSI, moyens de secours

Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)

3 – Mise en situation d'intervention

✓ Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

Mise en application globales des acquis opérationnels dans le cadre d'intervention de l'équipe de sécurité.

- L'action face à différents contextes :
 - Fumées, incendie
 - Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - Méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - Protection individuelle
 - Levée de doute, etc
- L'utilisation des moyens de communication mobile

Matériels et documentation recommandés : matériel de l'équipe de sécurité, extincteurs, robinet d'incendie armé, machine à fumées froides

Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un formateur. Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs en situation réelle, avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et avoir évacué une victime d'un local enfumé.

Evaluations : exercices d'extinction sur feux réel de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté au risque et d'un RIA

Validation : Une attestation nominative sera délivrée au candidat.





ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.3 RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 21 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne titulaire d'un SSIAP 3 ou équivalent ou ERP ou IGH 3 en cours de validité |
| Pré-requis | Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 Faire preuve de capacité de compréhension et de retranscription de la langue française Etre titulaire du SST, PSE 1 en cours de validité Etre titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent en cours de validité |
| Nombre de stagiaires par session | Maximum : 12 |
| Objectifs de la formation | Permettre au stagiaire de maintenir et d'actualiser ses connaissances théoriques et pratiques lui permettant de manager et de gérer un service de sécurité incendie |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Exercices pratiques. Panneaux SSI pédagogiques, ... Bac à feu écologique. |

Programme

1 – Réglementation

- ✓ Règlement de sécurité dans les ERP
 - Dispositions générales, dispositions particulières et spéciales
 - Règlement de sécurité dans les IGH
 - Rappel des textes sur les moyens de secours
 - Rappel sur le code du travail
 - Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de jury aux examens SSIAP
 - Connaissances de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié



2 – Notions de droit civil et pénal

- La délégation de pouvoir, de signature
- La responsabilité civile et pénale
- Le délit de mise en danger d'autrui

3 – Fonction maintenance

- ✓ Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Contexte d'obligations réglementaires

Aspect juridique

- Les contrats avec obligation de moyens
- Les contrats avec obligation de résultat

Différents types de contrats :

- Le contrat de type « prédictif »
- Le contrat de type « préventif »
- Le contrat de type « correctif » ou « curatif »

Normalisation

4 – Etude de cas

- ✓ Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant
 - Rappel de la méthode
 - Lecture de plan

5- L'accessibilité des personnes handicapées

- ✓ Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

Les dispositions réglementaires :

- Les commissions d'accessibilité
- Les exigences réglementaires générales
- Les exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
- Visite, réception par commission d'accessibilité
- Analyse critique et retours d'expérience

6 – Analyse des risques

- ✓ Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels

Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

- Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel)
- Le plan de prévention (rappel)
- Evaluation des risques de travaux par point chauds (rappel)

7 – Moyens de secours

Evolution des textes réglementaires

Evaluations : évaluation du candidat tout au long de la formation, exercices en situation réelle

Validation : Une attestation nominative sera délivrée au candidat.



ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.1 REMISE A NIVEAU

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 21 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Agent SSIAP 1 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois Détenant d'un diplôme d'ERP1 et IGH1 |
| Pré-requis | Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 Etre titulaire du SST, PSE 1 en cours de validité Etre titulaire du diplôme SSIAP 1 ou équivalent |
| Nombre de stagiaires par session | Maximum : 12 |
| Objectifs de la formation | Exercer la fonction de SSIAP 1 Interpréter les tableaux de signalisation incendie Appliquer les principales dispositions en matière de SHT Exploiter un PC de sécurité incendie |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Exercices pratiques. Panneaux SSI pédagogiques, ... |

Programme

1 – Fondamentaux de sécurité incendie

- ✓ Evacuation des occupants
- ✓ Accessibilité et mise en service des moyens de secours

2 – Prévention

- ✓ Evolution de la réglementation
- ✓ Accessibilité

3 – Moyens de secours

- ✓ Evolution de la réglementation concernant les moyens de secours (moyens d'extinction, SSI)

4 – Mise en situation d'intervention

- ✓ Levée de doute
- ✓ Protection individuelle
- ✓ Exercices d'extinction
- ✓ Evacuation des occupants
- ✓ Visites d'installations techniques

5- Exploitation du PC de sécurité

- ✓ Appel / réception des services de secours
- ✓ Résolution de cas concrets

6 – Ronde de sécurité et surveillance de travaux

- ✓ Conduite de rondes
- ✓ Renseignement de main courante
- ✓ Utilisation de moyens de communication mobiles
- ✓ Mesures adaptées de protection des travaux

Validation : Une attestation de remise à niveau nominative sera délivrée au candidat.





ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.3 REMISE A NIVEAU

35 HEURES

| | |
|----------------------------------|---|
| Public(s) concerné(s) | Agent SSIAP 3 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois Détenant d'un diplôme d'ERP3 et IGH3 |
| Pré-requis | Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 Etre titulaire du SST, PSE 1 en cours de validité Etre titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent |
| Nombre de stagiaires par session | Maximum : 12 |
| Objectifs de la formation | Exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques Manager un service de sécurité incendie en ERP ou IGH Conseiller la direction en termes de sécurité incendie Etre l'interlocuteur de la commission de sécurité |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Exercices pratiques. Panneaux SSI pédagogiques, ... |

Programme

1 – Connaissances et mises à jour des documents administratifs

- ✓ Obligations en matière d'affichage
- ✓ Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu
- ✓ Suivi et planification des contrôles réglementaires
- ✓ Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission

3 – Commissions de sécurité

- ✓ Composition, rôle et missions des commissions de sécurité
- ✓ Documents à transmettre ou à tenir à disposition

4 – Evolution des textes réglementaires

- ✓ Evolution des textes réglementaires
- ✓ Règlement de sécurité dans les ERP et IGH
- ✓ Rappel des textes sur les moyens de secours
- ✓ Rappel sur le Code du travail
- ✓ Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- ✓ Connaissance de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

5- Notion de droit civil et pénal

- ✓ Délégation de pouvoir et de signature
 - ✓ Responsabilité civile et pénale
 - ✓ Délit de la mise en danger de la vie d'autrui
- Contrat de maintenance des installations de sécurité
- ✓ Contextes d'obligations réglementaires
 - ✓ Aspects juridiques
 - ✓ Différents types de contrats
 - ✓ Normalisation



6 – Etude de cas

- ✓ Analyse de projets de construction, aménagement ou réaménagement dans l'existant
- ✓ Rappel de la méthode
- ✓ Lecture de plan

7 – Accessibilité des personnes handicapées

- ✓ Loi du 11 janvier 2005, arrêtés et décrets d'application
- ✓ Dispositions réglementaires

8 – Analyse des risques

- ✓ Évaluation du maintien du niveau de sécurité
- ✓ Document unique
- ✓ Plan de prévention
- ✓ Évaluation des risques de travaux par points chauds

9 – Moyens de secours

- ✓ Évolution des textes
- ✓ Moyens d'extinction incendie, entretien et vérifications
- ✓ Moyens d'alerte des secours
- ✓ Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- ✓ Connaître et savoir exploiter un SSI

10 – organisation d'un service sécurité incendie

- ✓ Gestion du personnel et des moyens du service
- ✓ Organisation du service, recrutement, missions
- ✓ Organiser les rondes
- ✓ Documents du service

Validation : Une attestation de remise à niveau nominative sera délivrée au candidat.



ACS FORMATION

UTILISATION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE FIXE

| | |
|-------------------------------|--|
| Durée | ☒ 7 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant. |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur. Être formé au travail en hauteur |
| Objectifs de la formation | Monter et démonter un échafaudage de pied en sécurité conformément à la notice du fabricant. Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Mises en situations pratiques (échafaudages fixes à disposition, harnais...) Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. |

Programme

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses,
 - Communiquer - rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage de pied,
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Le compte-rendu de vérification,
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage de pied.

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.*



ACS FORMATION

UTILISATION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE FIXE ET ROULANT

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à effectuer la vérification journalière, utiliser et réceptionner un échafaudage de pied et roulant pour réaliser les travaux de sa propre activité. |
| Pré-requis | Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Aptitude médicale aux travaux en hauteur ou au poste de travail. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage fixe et roulant dans les conditions optimales de travail et de sécurité. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, échafaudage fixe, harnais ... |

Programme

Introduction :

- Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.
- Connaître les différentes vérifications (mensuelles et trimestrielles)

- Obligations et responsabilités
- Le cadre réglementaire.
- Le rôle et les responsabilités des différents acteurs, du montage à l'utilisation.

L'Adéquation :

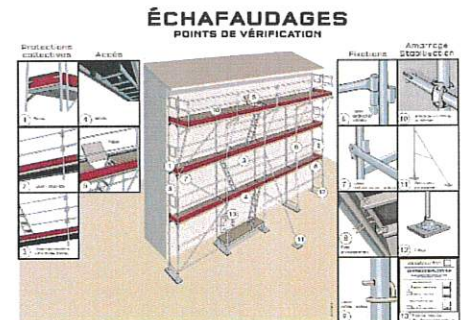
- Objectif.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les charges admissibles

L'état de conservation :

- Objectif.
- Terminologie et fonction des éléments constitutifs d'un échafaudage.
- Méthode pour une vérification en sécurité.
- Lecture de plans et de la notice du fabricant
- Rédaction d'un rapport de vérification

Utilisation d'un échafaudage en sécurité :

- Les conditions préalables à l'utilisation.
- Les règles d'utilisation.
- La coactivité.
- Le harnais de sécurité.



Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de compétences nominatif est délivré aux candidats*



ACS FORMATION

ELINGAGE-CHEF DE MANOEUVRE

Durée

☒ 7H00 (si 1 candidat) ou 14H00

| | |
|----------------------------------|--|
| Public(s) concerné(s) | Toute personne étant amenée à réaliser des opérations d'élingage avec un pont roulant et une grue mobile ainsi que des gestes de commandement ou de levage. |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs pédagogiques | D'acquérir les techniques d'élingage. D'acquérir ou de perfectionner les connaissances du chef de manœuvre. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, pont roulant, grue mobile, élingues, manilles, différentes charges, ... |

Programme

1. Partie théorique :

- > **L'élingueur**
 - ✓ Ses compétences, ses responsabilités.
- > **Le Chef de manœuvre**
 - ✓ La préparation d'une opération d'élingage.
 - ✓ La prise en compte de la sécurité du personnel exécutant.
 - ✓ Ses responsabilités.
- > **L'aspect réglementaire**
- > **L'aptitude médicale**
- > **Les élingues**
 - ✓ Généralité.
 - ✓ Les cordages, les câbles, les chaînes, les sangles, les palonniers.
- > Les accessoires
 - ✓ Les manchons, les cosses, le serre-câble, les crochets, les pinces auto-serrantes, les manilles, les anneaux de levage
- > L'utilisation des élingues
 - ✓ La charge de rupture.
 - ✓ Le coefficient de sécurité.
 - ✓ La charge maximale d'utilisation.
 - ✓ Les angles d'ouverture des élingues.
- > La charge
- > Le centre de gravité
 - ✓ Le polygone de sustentation.
 - ✓ La masse volumique.
 - ✓ La masse de la pièce.

2. Partie pratique :

- > Les modes d'élingage
 - ✓ Élingue à un brin.
 - ✓ Élingue à plusieurs brins.
 - ✓ La mise en place des élingues.
 - ✓ Utilisation des manilles.
 - ✓ Utilisation d'un palonnier.
- > La protection des élingues
 - ✓ Pendant l'utilisation.
 - ✓ En cours de stockage.
- > Entretien des élingues
 - ✓ Le stockage.
 - ✓ Le contrôle.
 - ✓ Les vérifications.
 - ✓ Les conditions de mise au rebut.
- > La mise en pratique d'un levage dirigé par le chef de manœuvre
 - ✓ Les gestes de commandement.
 - ✓ Les protections individuelles et collectives.
 - ✓ Les postes de travail et leurs accès.
 - ✓ La zone de balisage.
 - ✓ L'évaluation de la charge.
 - ✓ Le choix des élingues.
 - ✓ Le mode d'élingage.
 - ✓ Le guidage de la charge.
 - ✓ La dépose ou l'accostage de la charge.

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats





ACS FORMATION

DANGER GAZ

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 3H00 |
| Public visé par la formation | Tous les salariés de l'entreprise |
| Prés requis | Comprendre et parler français. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Connaître les risques liés à la présence d'un gaz. Savoir ce qu'est un détecteur de gaz, ses différentes fonctions. Savoir utiliser un détecteur et pouvoir identifier son adéquation avec l'environnement de travail. Connaître les vérifications obligatoires ainsi que les types de maintenance. Avoir le comportement adapté e cas d'alerte. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique |

Programme



- ✓ **Les risques liés à la présence de gaz :**
 - Asphyxie
 - Intoxication
 - Incendie explosion
- ✓ **Les moyens de prévention lors des interventions :**
 - La préparation du chantier : PDP, les autorisations de travail, la mise au travail
 - Les EPC et EPI
- ✓ **Les différentes détections GAZ collective et individuelle :**
 - Présentation de balise et de différents détecteurs
 - Explication du fonctionnement des détecteurs
- ✓ **Utilisation et manipulation d'un détecteur Gaz :**
 - Procédure d'utilisation
 - Pratique avec des détecteurs mis à disposition : allumer les détecteurs, lire les informations
- ✓ **Les vérifications du détecteur :**
 - Journalière : contrôle visuel, état des batteries
 - Réglementaire
- ✓ **Comportement en cas d'alerte :**
 - Procédure à mettre en œuvre
 - Utilisation des masques d'évacuation de type DRAGER PARAT 3100 ou DRAGER PARAT 7500

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances sous forme de QCM

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session.

Renouvellement à prévoir tous les 2 ans.



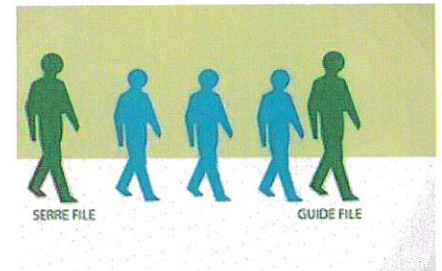


ACS FORMATION

FORMATION GUIDE FILE-SERRE FILE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 3 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | L'ensemble du personnel |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Être capable d'organiser et de diriger l'évacuation des personnes. Savoir utiliser les équipements de sécurité, etc... |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Exercices pratiques Visite de site application sur site |

Programme



Formation théorique :

- ✓ Identifier les causes et les effets d'un incendie, les effets sur l'homme.
- ✓ Connaître le principe du triangle du feu (combustible, comburant, source de chaleur) et les différentes classes de feux (classification selon le combustible qui brûle)
- ✓ Savoir faire la différence entre un feu et un incendie (règle des 3 minutes)
- ✓ Appréhender le comportement des matériaux au feu et les modes de propagation du feu.
- ✓ Maîtriser les deux types d'explosion.

Formation pratique :

- ✓ Qu'est-ce qu'une alerte et un système d'alarme ?
- ✓ Comment et pourquoi enclenche une alerte incendie ?
- ✓ Appréhender le matériel de sécurité incendie (couverture anti-feu, extincteur, etc...)
- ✓ Identifier le fonctionnement du SSI (Système de Sécurité Incendie).
- ✓ Maîtriser les consignes d'évacuation en fonction de votre bâtiment et d'un bâtiment en général.
- ✓ Comprendre la notion de guide et serre file.
- ✓ Définition et missions.
- ✓ Rôle dans une évacuation.
- ✓ Appréhender le dégagement d'une victime dans un local enfumé clos.
- ✓ Appréhender le comportement à adopter vis-à-vis du client ou collaborateur sur site.

Approche pratiques :

- ✓ Visite sur site (sorties d'évacuation, point de rassemblement..)
- ✓ Audit de balisage des établissements, du chemin d'évacuation et des issues de secours.
- ✓ Identification du point de rassemblement, consignes particulières.
- ✓ Recommandations sur l'élaboration des consignes d'évacuation.

Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session.

Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.

Mesure du degré de satisfaction et l'intérêt des participants à leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.





ACS FORMATION

FORMATION EXERCICE EVACUATION

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 2 ou 4 heures en fonction du nombre de candidats |
| Public(s) concerné(s) | L'ensemble du personnel |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 4 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Être capable d'organiser et de diriger l'évacuation des personnes. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. Intervenant. : pompiers |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Générateur de feu Extincteur et matériel de l'établissement |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Textes réglementaires, code du Travail, circulaire D.R.T. n° 95-07 du 14 avril 1995.
- ✓ Reconnaissance des itinéraires, signalisation dégagements et alarmes sonores
- ✓ Reconnaissance des points de rassemblement.
- ✓ Simulation d'une évacuation.
- ✓ Synthèse.



Formation pratique :

- ✓ Modalité d'alarme, d'alerte et mise en sécurité des personnes et des biens.
- ✓ Techniques d'évacuation.
- ✓ Détermination des responsables d'évacuation, guides et serres files.
- ✓ Synthèse et bilan.



Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session.

Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.

Mesure du degré de satisfaction et l'intérêt des participants à leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.

Recyclage préconisé tous les 2 ans.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TÊTEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701

FORMATION
EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION
(E.S.I.) + APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
(A.R.I.)

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 14 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Personne chargée de mettre en œuvre le matériel d'incendie et de secours Personnel concerné par le port de l'appareil respiratoire isolant (ARI) à circuit ouvert en intervention ou au poste de travail. Toute personne ayant effectué une intervention atmosphère irrespirable de façon occasionnelle |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Réagir efficacement face à un début d'incendie Etre capable de mettre en sécurité son établissement et de limiter la propagation de l'incendie à l'intérieur et à l'extérieur. Etre capable d'intervenir sur un incendie en garantissant la sécurité de son intervention et du personnel de l'établissement Sensibiliser le personnel à la protection respiratoire. Familiariser le personnel au port de l'ARI. Permettre d'intervenir en atmosphère toxique. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur, apports théoriques Matériel de votre établissement (Appareil Respiratoire Isolant) Exercices pratiques. Visite de site et application sur site |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Rôle du ESI.
- ✓ Causes et mécanismes de combustion.
- ✓ Classe de feu et mode de propagation.
- ✓ Risques d'explosion.
- ✓ Moyens de lutte contre les incendies.
- ✓ Agents d'extinction, principe d'extinction, moyens de secours (extincteurs mobiles et sur roue RIA (Robinet d'Incendie Armé), établissement de lances si nécessaire, extinction automatique, SSI)
- ✓ Locaux à risque (exemple).
- ✓ Locaux électriques, de stockage et à fort potentiel calorifique, chaufferie, locaux informatiques.
- ✓ Actions, réactions immédiates, procédure de votre établissement.
- ✓ Organisation d'intervention.
- ✓ Informations sur les atmosphères irrespirables : le danger des fumées d'incendie, épandage et atmosphère toxique contre l'hydrogène sulfuré (H₂S) et selon le risque spécifique à l'établissement.
- ✓ Les contraintes psychologiques liées à l'utilisation de l'ARI : perturbations sensorielles, travail du porteur.
- ✓ Présentation du matériel et de tous ses éléments : l'ARI, les lignes de vies.
- ✓ Guide opérationnel, règles de base : règles à respecter avant, pendant et après engagement.
- ✓ La procédure opérationnelle : mise en œuvre de l'appareil.



Formation pratique :

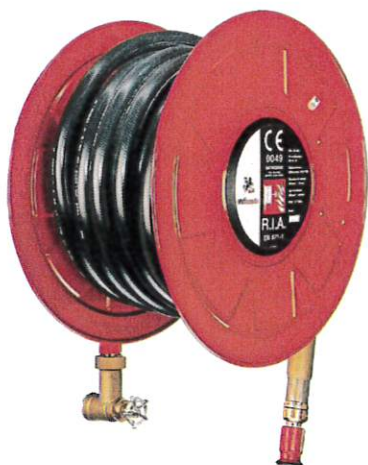
- ✓ Visite des lieux de l'établissement, reconnaissance des circuits d'évacuation et du matériel incendie.
- ✓ Les consignes « incendie » de l'établissement.
- ✓ Les principaux risques incendie de l'établissement.
- ✓ Contrôles de connaissances orales.
- ✓ Manœuvre avec les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement. Elle pourra porter sur la manipulation de R.I.A., des extincteurs sur roues.
- ✓ Adaptation au port de l'ARI.
- ✓ Exercices pratiques en milieu enfumé grâce au générateur de fumées froides
- ✓ Reconnaissances, sauvetages de victimes, gestion du temps d'utilisation.

Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session.

Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.

Mesure du degré de satisfaction et l'intérêt des participants à leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.



ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE H0 B0 HOV INITIAL OU RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne devant assurer des tâches d'ordre non électriques comme des travaux du type peinture, menuiserie, maçonnerie... |
| Prés requis | Aucun sauf connaissances de la langue française. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18510 et C18530. Permettre au personnel d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens à proximité de pièces nues sous tension. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, mise en situation professionnelle. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Introduction aux notions élémentaires en électricité
 - Mieux comprendre l'environnement de l'habilitation électrique H0 B0
 - Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant
 - Evaluation des risques électriques
 - Exemple d'accidents électriques : contact direct, indirect, court-circuit
 - Identifier le classement et l'environnement des installations électriques en basse tension (BT)
 - Focus sur les travaux non électriques en haute tension (HT)
 - Prise de connaissances de quelques recommandations sur l'habilitation électrique H0 B0
 - Panorama de la réglementation selon le code du travail
 - Panorama de la réglementation selon les normes UTE

- ✓ Comment travailler en sécurité avec son habilitation électrique H0 B0
 - Maîtriser les distances de sécurité selon la réglementation H0 B0
 - Intégrer la notion d'autorisation de travaux ou d'autorisation d'intervention
 - Savoir lire et comprendre la signalisation
 - Appréhender les gestes liés à votre intervention : manœuvre et consignation
 - Principe et exemple de verrouillage
 - Visualiser le rôle des intervenants
 - Autorisation et pratiques adaptées à chaque intervenant
 - Identifier le matériel de sécurité électrique nécessaire pour intervenir
 - Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)
 - Les outils électriques portatifs à main
 - L'outillage non spécifique aux électriciens

- ✓ Adopter la bonne conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
 - Savoir comment réagir en cas d'incendie dans une installation électrique
 - Savoir comment réagir face à une victime électrocutée ou électrisée



Partie pratique :

- ✓ Echanges entre l'apprenant et le formateur

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme de QCM.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats à la fin de la session d'une validité de 3 ans.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

Durée

☒ 7H00

R 485 GERBEUR RECYCLAGE

| | |
|---|--|
| Public visé par la formation | Toute personne dont la mission implique de former en interne du personnel à la conduite en sécurité des transpalettes à conducteur accompagnant. |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'un chariot automoteur gerbeur. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation Être capable : | Former des conducteurs de transpalettes gerbeur Evaluer des conducteurs de transpalettes gerbeurs en vue de donner un avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec chariot automoteur gerbeur. |

Programme

REVISIONS

Partie théorie :

- ✓ Les obligations réglementaires
- ✓ Les acteurs et organismes de prévention
- ✓ Les obligations et responsabilités de l'employeur et du conducteur
- ✓ La fonction et l'activité de conducteur de chariot de manutention électrique
- ✓ Les statistiques spécifiques des accidents de travail du domaine
- ✓ Les mesures de sécurité liées aux facteurs de risques
- ✓ L'opérateur : caractères physiques et psychologique
- ✓ La tâche à accomplir
- ✓ Les règles de charges à transporter
- ✓ Les facteurs d'ambiances de travail
- ✓ Les règles de conduite en sécurité



Partie pratique :

- ✓ Vérifications des matériels avant le début de l'utilisation
- ✓ Les différents emplacements, en circuits balisés, en chicanes et e pentes
- ✓ Les différentes opérations de quai, chargement et déchargement d'un véhicule, d'une remorque
- ✓ Le stockage en hauteur(gerbeur) sur palettier, en piles

Évaluation des connaissances

*Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.
Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans*





ACS FORMATION

Durée

R 485 GERBEUR FORMATION INITIALE

☒ 14H00

| | |
|---|--|
| Public visé par la formation | Toute personne dont la mission implique de former en interne du personnel à la conduite en sécurité des transpalettes à conducteur accompagnant. |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'un chariot automoteur gerbeur. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation Être capable : | Former des conducteurs de transpalettes gerbeur Evaluer des conducteurs de transpalettes gerbeurs en vue de donner un avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec chariot automoteur gerbeur. |

Programme

Partie théorie :

- ✓ Les obligations réglementaires
- ✓ Les acteurs et organismes de prévention
- ✓ Les obligations et responsabilités de l'employeur et du conducteur
- ✓ La fonction et l'activité de conducteur de chariot de manutention électrique
- ✓ Les statistiques spécifiques des accidents de travail du domaine
- ✓ Les mesures de sécurité liées aux facteurs de risques
- ✓ L'opérateur : caractères physiques et psychologique
- ✓ La tâche à accomplir
- ✓ Les règles de charges à transporter
- ✓ Les facteurs d'ambiances de travail
- ✓ Les règles de conduite en sécurité



Partie pratique :

- ✓ Vérifications des matériels avant le début de l'utilisation
- ✓ Les différents emplacements, en circuits balisés, en chicanes et e pentes
- ✓ Les différentes opérations de quai, chargement et déchargement d'un véhicule, d'une remorque
- ✓ Le stockage en hauteur(gerbeur) sur palettier, en piles

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans



ACS FORMATION

ENGINS DE CHANTIER R 482 CAT A RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 7H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne appelée à conduire un engin de chantier de catégorie A |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Comprendre les responsabilités et la réglementation en vigueur sur les chantiers. Identifier les différents d'engins de catégorie A et leurs risques d'utilisation. Réaliser les vérifications de prise de poste, les gestes de sécurité et l'entretien courant. Maîtriser les manœuvres de base : chargement, déblai/remblai, tranchée, levage, compactage. Réussir les épreuves théoriques et pratique de la conduite d'engins de chantier de catégorie A. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogi que | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Révisions

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales sur la réglementation
- ✓ Technologie des engins de chantier
- ✓ Les principaux types d'engins de chantier
- ✓ Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- ✓ Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- ✓ Exploitation des engins de chantier
- ✓ Vérifications d'usage des engins de chantier

Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite et manœuvres
- ✓ Fin de poste / opérations d'entretien quotidien / maintenance
- ✓ Conduite au moyen d'une télécommande
- ✓ Chargement et déchargement sur porte-engins



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 10 ans





ACS FORMATION

ENGINS DE CHANTIER R 482 CAT A INITIAL

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne appelée à conduire un engin de chantier de catégorie A |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Comprendre les responsabilités et la réglementation en vigueur sur les chantiers. Identifier les différents d'engins de catégorie A et leurs risques d'utilisation. Réaliser les vérifications de prise de poste, les gestes de sécurité et l'entretien courant. Maîtriser les manœuvres de base : chargement, déblai/remblai, tranchée, levage, compactage. Réussir les épreuves théoriques et pratique de la conduite d'engins de chantier de catégorie A. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales sur la réglementation
- ✓ Technologie des engins de chantier
- ✓ Les principaux types d'engins de chantier
- ✓ Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- ✓ Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- ✓ Exploitation des engins de chantier
- ✓ Vérifications d'usage des engins de chantier



Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite et manœuvres
- ✓ Fin de poste / opérations d'entretien quotidien / maintenance
- ✓ Conduite au moyen d'une télécommande
- ✓ Chargement et déchargement sur porte-engins

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 10 ans



ACS FORMATION

ENGINS DE CHANTIER R 482 CAT C1 RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne dont le certificat R 482 catégorie C1 arrive à expiration |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Mise à jour des connaissances techniques et réglementaires nécessaires à la conduite sécurisée d'engins de chargement à déplacement alternatif spécifique à la catégorie C1. Mise à jour des techniques de conduite d'engins de chargement à déplacement alternatif spécifiques à la catégorie C1 Mise à jour des règles de sécurité et les gestes essentiels pour prévenir les accidents sur le chantier. Être capable de préparer et de vérifier l'engin de chargement avant son utilisation. Effectuer des opérations de chargement et de déchargement |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales
- ✓ Technologie des engins de chantier
- ✓ Les principaux types d'engins de chantier
- ✓ Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- ✓ Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- ✓ Exploitation des engins de chantier
- ✓ Vérifications d'usage des engins de chantier

Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite et manœuvres
- ✓ Fin de poste / opérations d'entretien quotidien / maintenance
- ✓ Conduite au moyen d'une télécommande
- ✓ Chargement et déchargement sur porte-engins



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 10 ans

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –

Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –

Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com

N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –

NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010

Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

NACELLE R 486 CAT A RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 7H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne disposant de son certificat R 486 catégorie A dont la date arrive à expiration |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une PEMP Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Revoir la recommandation R 486 catégorie A Actualiser ses compétences concernant les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau Revoir les modalités d'examen, d'adaptation et de positionnement des PEMP Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique Manipuler la PEMP afin d'effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec mise à disposition une nacelle de catégorie A |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Enseignement théorique de la formation nacelle R 486 catégorie A
 - Revoir les responsabilités du conducteur de PEMP
 - Reprendre connaissance des spécificités des différentes plateformes élévatrices mobile de personnes utilisées dans l'entreprise
 - Enoncé de leur classification
 - Panorama de leurs principaux organes
 - Visualiser les sources d'énergie et leurs secteurs d'utilisation
 - Connaître les vérifications obligatoires à faire avant, pendant et après l'utilisation
 - Appréhender les notions relatives à l'équilibre de la nacelle, la courbe de charge, aux conditions atmosphériques
- ✓ Revoir les règles et les consignes d'utilisation d'une PEMP fixe ou mobile de catégorie A
 - Appréhender les conditions de circulation dans l'entreprise et sur la voie publique
 - Revoir les règles et les consignes de stabilisation des nacelles
 - Respecter les consignes concernant le levage à différentes hauteurs de descente
 - Assimiler les règles et consignes de sécurité lors de l'utilisation d'une PEMP

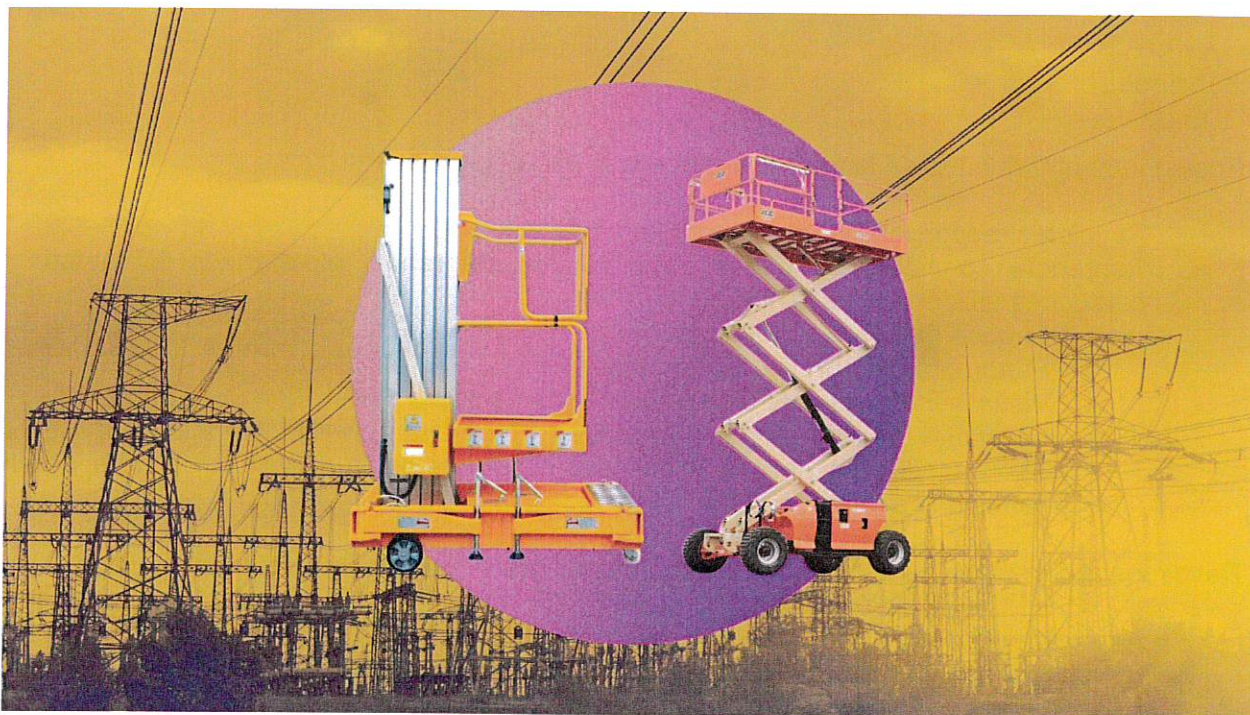
Partie pratique :

- ✓ Manipulation et vérification de la nacelle de catégorie A
 - Mises en application des modalités de vérification des plateformes élévatrices mobiles de personnes
 - Être en mesure d'assurer la prise de poste dans des conditions optimales et sécurisées
 - Reconnaissance du parcours
 - Sol
 - Encombrement
 - Danger aérien
 - Vent
 - Réalisation des évolutions en marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
 - Maîtriser les étapes de la fin de poste

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans





ACS FORMATION

NACELLE R 486 CAT B RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 7H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne disposant de son certificat R 486 catégorie B dont la date arrive à expiration |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une PEMP Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Revoir la recommandation R 486 catégorie B Actualiser ses compétences concernant les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau Revoir les modalités d'examen, d'adaptation et de positionnement des PEMP Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique Manipuler la PEMP afin d'effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec mise à disposition une nacelle de catégorie B |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Enseignement théorique de la formation nacelle R 486 catégorie B
 - Revoir les responsabilités du conducteur de PEMP
 - Reprendre connaissance des spécificités des différentes plateformes élévatrices mobile de personnes utilisées dans l'entreprise
 - Enoncé de leur classification
 - Panorama de leurs principaux organes
 - Visualiser les sources d'énergie et leurs secteurs d'utilisation
 - Connaître les vérifications obligatoires à faire avant, pendant et après l'utilisation
 - Appréhender les notions relatives à l'équilibre de la nacelle, la courbe de charge, aux conditions atmosphériques
- ✓ Revoir les règles et les consignes d'utilisation d'une PEMP fixe ou mobile de catégorie B
 - Appréhender les conditions de circulation dans l'entreprise et sur la voie publique
 - Revoir les règles et les consignes de stabilisation des nacelles
 - Respecter les consignes concernant le levage à différentes hauteurs de descente
 - Assimiler les règles et consignes de sécurité lors de l'utilisation d'une PEMP

Partie pratique :

- ✓ Manipulation et vérification de la nacelle de catégorie B
 - Mises en application des modalités de vérification des plateformes élévatrices mobiles de personnes
 - Être en mesure d'assurer la prise de poste dans des conditions optimales et sécurisées
 - Reconnaissance du parcours
 - Sol
 - Encombrement
 - Danger aérien
 - Vent
 - Réalisation des évolutions en marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
 - Maîtriser les étapes de la fin de poste

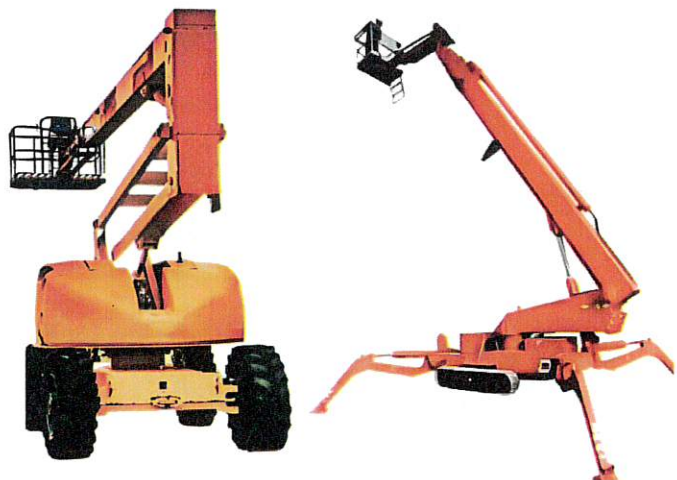
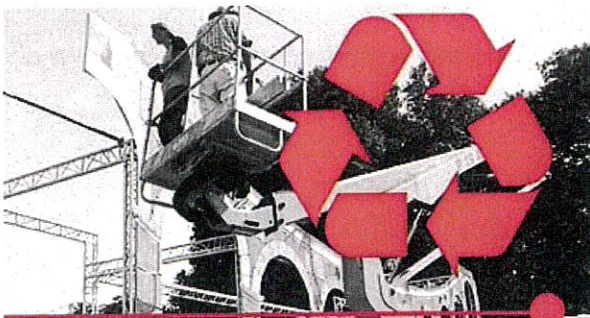
Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans

Catégorie B

Nacelles à bras multidirectionnel





ACS FORMATION

NACELLE R 486 CAT B INITIALE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne amenée à manipuler des plates formes élévatrices mobiles de personnes de catégorie B |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une PEMP Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Apprendre les responsabilités des conducteurs des nacelles de groupe B (nacelle multidirectionnelle). Réaliser des vérifications avant l'utilisation et les opérations de premier niveau. Réaliser l'examen d'adaptation et de positionnement de la plateforme élévatrice. Respecter les consignes de conduite et de sécurité (entreprises et voie publique). Manipuler la PEMP et effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés. Détecer des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec mise à disposition une nacelle de catégorie B |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Enseignement théorique de la formation nacelle R 486 catégorie B
 - Connaître les responsabilités du conducteur de PEMP multidirectionnelle
 - Visualiser les spécificités des plateformes élévatrices mobile de personnes à élévation multidirectionnelle
 - Comprendre la classification propre aux engins de chantier de catégorie B
 - Panorama de leurs principaux organes
 - Visualiser les sources d'énergie et leurs secteurs d'utilisation
 - Apprendre les vérifications obligatoires à faire avant, pendant et après l'utilisation
 - Focus sur l'équilibre de la nacelle, la courbe de charge, les conditions atmosphériques

- ✓ Assimiler les règles et les consignes d'utilisation d'une PEMP fixe ou mobile de catégorie B
 - Apprendre à circuler dans l'entreprise (à l'intérieur et extérieur des bâtiments), sur les chantiers et la voie publique
 - Connaître les règles et les consignes de stabilisation des nacelles à élévation verticale
 - Respecter les consignes concernant le levage à différentes hauteurs de descente
 - Assimiler les règles et consignes de sécurité lors de l'utilisation d'une PEMP

Partie pratique :

- ✓ Manipulation et vérification de la nacelle de catégorie B
 - Procéder aux modalités de vérification des plateformes élévatrices mobiles de personnes
 - Être en mesure d'assurer la prise de poste dans des conditions optimales et sécurisées
 - Reconnaissance du parcours
 - Sol
 - Encombrement
 - Danger aérien
 - Vent
 - Manipulation de l'engin : marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
 - Respecter les étapes de la fin de poste

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans





ACS FORMATION

NACELLE R 486 CAT A INITIALE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne amenée à manipuler des plates formes élévatrices mobiles de personnes de catégorie A |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une PEMP Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Assimiler les responsabilités d'un conducteur de PEMP de catégorie A (nacelle verticale et ciseaux) selon la R 486. Assurer des opérations de vérification et d'entretien avant toute utilisation. Appréhender l'examen d'adaptation et de positionnement de la PEMP à la prise de poste. Conduire de manière sécuritaire en entreprise ou sur la voie publique. Utiliser la nacelle et réaliser les diverses tâches professionnelles demandées. Se sensibiliser aux anomalies et difficultés pouvant être rencontrées à son poste. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec mise à disposition une nacelle de catégorie A |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Apprentissage réglementaire
 - Quelles sont les responsabilités d'un conducteur de PEMP ?
 - Visualiser les spécificités des plateformes élévatrices mobiles de personnes à élévation verticale utilisée dans l'entreprise
 - Classification des différentes plateformes élévatrices mobiles de personnes
 - Visualiser les principaux organes des machines
 - Développer ses connaissances sur leurs sources d'énergie et leurs secteurs d'utilisation
 - Réaliser les opérations de vérifications obligatoires avant, pendant et après l'utilisation
 - Appréhender les notions relatives à l'équilibre de la nacelle, la courbe de charge, aux conditions atmosphériques
- ✓ Assimiler les règles et les consignes d'utilisation des nacelles PEMP de catégorie A
 - Appréhender les conditions de circulation dans l'entreprise (à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment) sur les chantiers et la voie publique
 - Connaître les règles et consignes de stabilisation des nacelles à élévation verticale
 - Respecter les consignes concernant le levage à différentes hauteurs de descente
 - Assimiler les règles et consignes de sécurité lors de l'utilisation d'une nacelle

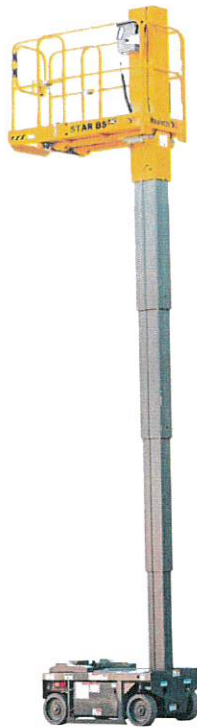
Partie pratique :

- ✓ Manipulation et utilisation des engins de chantier à nacelles verticales
 - Mise en application des modalités de vérification de la plateforme élévatrice de personnes
 - Être en mesure d'assurer sa prise de poste dans de bonnes conditions
 - Reconnaissance du parcours
 - Sol
 - Encombrement
 - Danger aérien
 - Vent
 - Réalisation des évolutions en marche avant et arrière, stabilisation, montée et descente
 - Maîtriser les étapes de la fin de poste

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans



R 487 GRUE A TOUR RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne dont le certificat R 487 arrive à expiration. |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une grue à tour |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs de la formation | -Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des grues à tour en général. -Conduire en sécurité une grue à tour représentative de la recommandation R.487 de la CNAM -Utiliser les différents modes de conduite (translation, cabine, télécommande) -Communiquer, comprendre, mettre en œuvre la gestuelle de commandement -Réaliser des opérations : d'élingage, de levage avec différents appareils, de transfert de charges, de retournement de pièces -Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance) |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique certifié selon la R.487 de la CNAM, avec grue à tour |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales
- ✓ Technologie des grues à tour
- ✓ Notions élémentaires de physique
- ✓ Stabilité des grues à tour
- ✓ Risques liés à l'utilisation des grues à tour
- ✓ Accessoires de levage et règles d'élingage
- ✓ Vérification d'usage des grues à tour
- ✓ Les gestes de commandement



Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite en sécurité et manœuvres
- ✓ Fin de poste
- ✓ Opérations d'entretien du quotidien
- ✓ Maintenance

Évaluation des connaissances

*Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.
Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans*

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

R 487 GRUE A TOUR RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 14H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne dont le certificat R 487 arrive à expiration. |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une grue à tour |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs de la formation | -Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des grues à tour en général. -Conduire en sécurité une grue à tour représentative de la recommandation R.487 de la CNAM -Utiliser les différents modes de conduite (translation, cabine, télécommande) -Communiquer, comprendre, mettre en œuvre la gestuelle de commandement -Réaliser des opérations : d'élingage, de levage avec différents appareils, de transfert de charges, de retournement de pièces -Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification, entretien, maintenance) |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique certifié selon la R.487 de la CNAM, avec grue à tour |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales
- ✓ Technologie des grues à tour
- ✓ Notions élémentaires de physique
- ✓ Stabilité des grues à tour
- ✓ Risques liés à l'utilisation des grues à tour
- ✓ Accessoires de levage et règles d'élingage
- ✓ Vérification d'usage des grues à tour
- ✓ Les gestes de commandement



Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite en sécurité et manœuvres
- ✓ Fin de poste
- ✓ Opérations d'entretien du quotidien
- ✓ Maintenance

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

R 490 GRUE DE CHARGEMENT RECYCLAGE

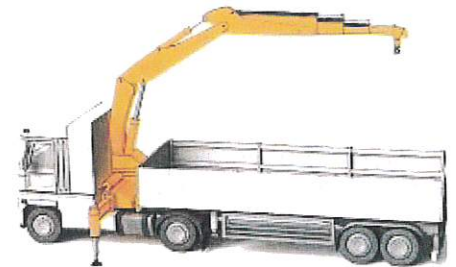
| | |
|---|---|
| Durée | ☒ 7H00 ou plus en fonction du nombre de candidats |
| Public visé par la formation | Toute personne titulaire du certificat R 490 en fin de validité |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une grue de chargement |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation Être capable : | Appliquer la législation en cours Assurer la maintenance 1 ^{er} niveau Appliquer les règles générales de sécurité Mettre en place les savoirs faire pratiques Appliquer les règles de sécurité propres et particulières à l'utilisation des grues de chargement. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec une grue R 490. |

Programme

Remise à niveau des parties théorie et pratique

Partie théorie :

- ✓ Connaissances générales
- ✓ Technologie des grues de chargement
- ✓ Notions élémentaires de physique
- ✓ Stabilités des grues de chargement
- ✓ Déplacement des grues de chargement sur site
- ✓ Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- ✓ Exploitation des grues de chargement
- ✓ Accessoires de levage et règles d'élingage
- ✓ Vérifications d'usage des grues de chargement



Grue de chargement montée derrière la cabine

Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite en sécurité et manœuvres
- ✓ Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (option)
- ✓ Fin de poste
- ✓ Opérations d'entretien quotidien
- ✓ Maintenance



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.
Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans





ACS FORMATION

Durée

R 490 GRUE DE CHARGEMENT FORMATION INITIALE

☒ 10H00 ou plus en fonction du nombre de candidats

| | |
|---|--|
| Public visé par la formation | Toute personne amenée à utiliser des grues avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine. |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Aptitude médicale à la conduite d'une grue de chargement |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation Être capable : | Identifier les différents types de grues et leurs caractéristiques. Interpréter un abaque de charge d'une grue. Identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des grues en entreprise. Vérifier l'état d'une grue et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn. Utiliser en sécurité les grues pour les opérations de base en entreprise. Enumérer les points de mise en sécurité et d'entretien de la grue en fin de poste en moins de 5 minutes. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique avec une grue R 490. |

Programme

Partie théorie :

- ✓ Connaissances générales
- ✓ Technologie des grues de chargement
- ✓ Notions élémentaires de physique
- ✓ Stabilités des grues de chargement
- ✓ Déplacement des grues de chargement sur site
- ✓ Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- ✓ Exploitation des grues de chargement
- ✓ Accessoires de levage et règles d'élingage
- ✓ Vérifications d'usage des grues de chargement



Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite en sécurité et manœuvres
- ✓ Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (option)
- ✓ Fin de poste
- ✓ Opérations d'entretien quotidien
- ✓ Maintenance



Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.
Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans



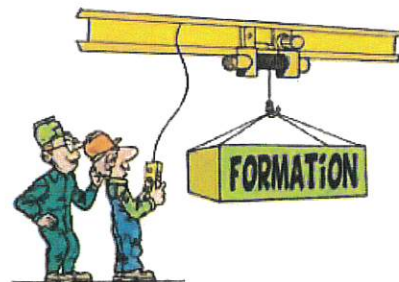
AUTORISATION DE CONDUITE R 484 PONT ROULANT RECYCLAGE

| | | |
|----------------------------------|---|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7H00 | <input checked="" type="checkbox"/> C1 COMMANDES AU SOL RADIO OU FILAIRE |
| Public(s) concerné(s) | Utilisateurs de ponts roulants et portiques de levage souhaitant faire reconnaître leurs capacités à conduire en sécurité | |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. Maîtriser l'utilisation d'un pont roulant ou d'un portique de levage | |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 | |
| Objectifs pédagogiques | Savoir conduire un pont roulant ou un portique de levage en toute sécurité | |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur | |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Connaissances générales
- ✓ Identifier les principaux types de ponts roulants et portiques de levage
- ✓ Comprendre la technologie
- ✓ Maîtriser les notions élémentaires de physique et de stabilité
- ✓ Prendre en compte les risques liés à l'utilisation



Partie pratique :

- ✓ Effectuer les prises de postes et les vérifications d'usage
- ✓ Appliquer les différentes modalités d'exploitations
- ✓ Calculer les notions élémentaires de gravités
- ✓ Définir l'adéquation du matériel à son environnement
- ✓ Conduire et manœuvrer lors des opérations pour lesquelles l'engin est spécialement conçu
- ✓ Identifier et analyser les risques en situation de conduite
- ✓ Réaliser les vérifications de fin de poste, les opérations d'entretien quotidien et la maintenance

*Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie
Un certificat de validation des compétences nominatif est délivré au candidat ou à l'employeur de celui-ci*

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



AUTORISATION DE CONDUITE R 484 PONT ROULANT INITIALE

| | | |
|----------------------------------|--|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 14H00 | <input checked="" type="checkbox"/> C1 COMMANDES AU SOL RADIO OU FILAIRE |
| Public(s) concerné(s) | Personne amenée à utiliser des ponts roulants et portiques. | |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. | |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 | |
| Objectifs pédagogiques | Connaître la réglementation en vigueur. Identifier les risques liés à l'utilisation d'un pont roulant et d'un portique. Connaître les notions élémentaires de physique. Connaître la technologie des ponts roulants Utiliser en appliquant les règles de sécurité un pont roulant, portique ou semi-portique. Mettre en œuvre les vérifications et entretien d'usage des ponts roulants. Mettre en application les accessoires de levage et règles d'élingage. | |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur | |

Programme

Partie théorique :

Connaissances générales :

- ✓ Expliciter les bases de la réglementation concernant le constructeur et l'utilisateur
- ✓ Expliciter les conditions d'utilisation d'un pont roulant ou d'un portique
- ✓ Connaître, à travers des exemples, la responsabilité pénale pouvant être engagée envers le conducteur d'un pont roulant ou portique
- ✓ Identifier les rôles des différents organismes de contrôle et de prévention
- ✓ Situer les rôles des intervenants sur le lieu de travail
- ✓ Prévenir les situations de travail pouvant présenter un danger grave et imminent
- ✓ Déclencher un plan de secours en cas d'accident

Principaux modes de commande, risques liés à leur utilisation :

- ✓ Identifier les différentes catégories de ponts roulants et leurs caractéristiques fonctionnelles
- ✓ Connaître les utilisations courantes et limites associées
- ✓ Identifier les différents modes de commande, les différents équipements de prise en charge et accessoires de levage ainsi que leur mode d'utilisation
- ✓ Connaître et identifier les principaux risques et leurs causes

Notions élémentaires de physique :

- ✓ Notions d'évaluation des charges
- ✓ Conditions d'équilibre d'une charge (centre de gravité, moment de renversement)

Technologie des ponts roulants

- ✓ Caractéristiques principales et principaux composants des ponts roulants
- ✓ Les différents mécanismes, leurs caractéristiques, leurs rôles
- ✓ Les facteurs et les éléments qui influencent la stabilité de la charge
- ✓ Interpréter les capacités d'un pont roulant
- ✓ Connaître les équipements d'aide à la conduite, appréciation de leur efficacité, compréhension de leur fonctionnement
- ✓ Fonctionnement des principaux organes et équipements des ponts roulants afin de les utiliser dans les conditions optimales de sécurité
- ✓ Assurer les contrôles visuels qui sont du ressort du conducteur

Partie pratique :

Exploitation du pont roulant :

- ✓ Utilisation du pont roulant en charge, en marche avant et arrière. Positionnement du conducteur hors de la zone dangereuse par rapport à la charge et l'environnement tout en conservant la vision de la manutention
- ✓ Maîtrise du balancement des charges lors de toutes les manœuvres
- ✓ Adéquation du pont à la manutention envisagée
- ✓ Justifier le refus de l'exécution des opérations interdites ou dangereuses
- ✓ Elinguer les charges
- ✓ Utilisation des différents accessoires de levage
- ✓ Exécuter tous les mouvements que peut effectuer un pont roulant y compris lorsqu'il est muni de ses équipements spécifiques
- ✓ Réaliser les opérations de prise et fin de poste

Vérification et entretien d'usage :

- ✓ Contrôle des vérifications réglementaires
- ✓ Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité
- ✓ Vérification de l'état des accessoires de levage et mise en rebut rencontrées
- ✓ Maintien à jour du carnet de maintenance
- ✓ Savoir énumérer les risques liés à l'utilisation d'une commande sans fil ou avec fil
- ✓ Essai de fonctionnement de la commande sans fil
- ✓ Positionnement du conducteur lors de l'utilisation
- ✓ Exécuter tous les mouvements que peut effectuer le pont roulant
- ✓ Prévoir et gérer son propre déplacement lors d'une manœuvre

*Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie
Un certificat de validation des compétences nominatif est délivré au candidat ou à l'employeur de celui-ci*





ACS FORMATION

CHEF DE MANOEUVRE

Durée

☒ 7H00

| | |
|----------------------------------|---|
| Public visé par la formation | Toute personne appelée à assurer l'organisation et la conduite de l'opération de levage en prenant en compte les risques liés à son environnement de travail. |
| Prés requis | Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail Comprendre le français ou être accompagné d'un traducteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs de la formation | Être capable d'assurer l'organisation et la conduite de l'opération de levage en prenant en compte les risques liés à l'environnement de travail. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents pour l'enseignement théorique. Mise à disposition d'élingues pour contrôle |

Programme

Partie théorique :

✓ **Réglementation**

- Responsabilités : de l'élingueur, du chef de manœuvre et du conducteur de l'appareil de levage,
- Inspection commune préalable du chantier,
- Réglementation applicable.

✓ **Risques et fonctionnement**

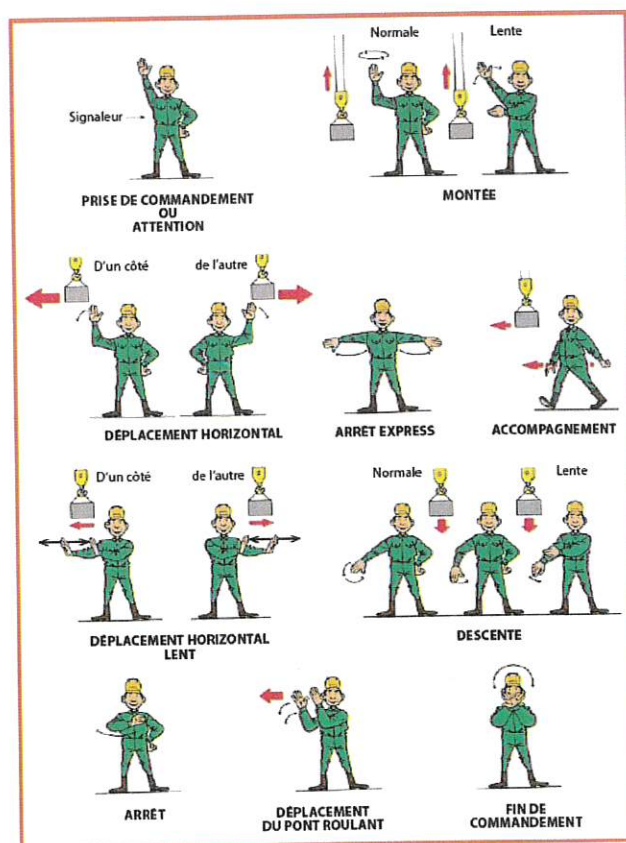
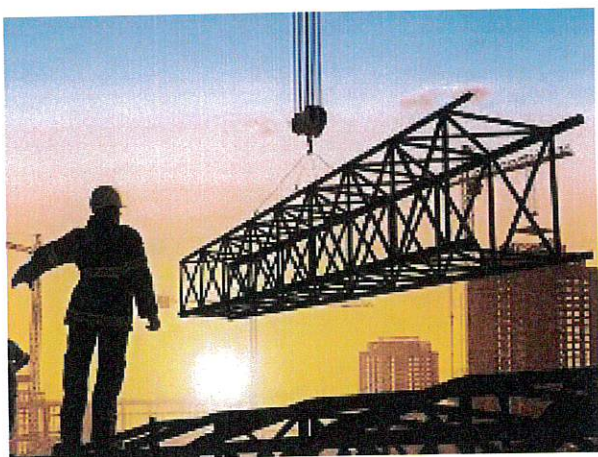
- Types d'appareils de levage et spécificités,
- Examen d'adéquation (réalisation et formalisation),
- Établissement ou participation à l'établissement du Plan de prévention, consignes de sécurité, communication de son contenu,
- Risques liés aux opérations de levage et de manutention, analyse des risques,
- Caractéristiques des charges manutentionnées (Poids, tare, points d'accrochage, centre de gravité, forme...),
- Contrôle réglementaire des engins de levage et des appareils de manutention, contrôle des autorisations de conduite,
- Adéquation environnementale,
- Lecture et compréhension des abaques de levage,
- Mode de communication avec le conducteur,
- Gestes de commandement,
- Règle d'élingage,
- Balisage de chantier,
- Plan de levage,
- Opération de début et de fin de poste,
- Conduite à tenir en cas d'accident,
- Rôles des organismes de contrôles et d'inspections.

Partie pratique :

- ✓ Mise en situation pratique avec différents appareils de levage,
- ✓ Jeux de rôle.

ÉVALUATION

- Questionnaire théorique et évaluation pratique.





ACS FORMATION

ELINGAGE

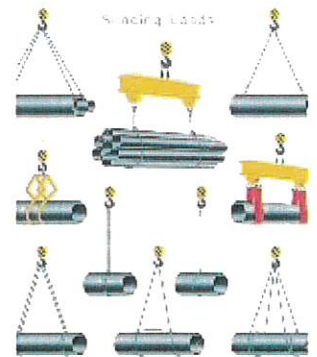
Durée ☒ 07H00

| | |
|----------------------------------|---|
| Public(s) concerné(s) | Toute personne étant amenée à utiliser des élingues et accessoires de levage pour des opérations spécifiques d'élingage. |
| Pré-requis | Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé auminimum de 18 ans. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 8 |
| Objectifs pédagogiques | Choisir les élingues et accessoires en fonction de la pièce à déplacer, de l'environnement et du matériel mis à disposition. Juger l'état des élingues et accessoires. Mettre en place les accessoires pour réaliser des élingages. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans ledomaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique, élingues, manilles, différentes charges, ... |
| Nota | La formation peut se réaliser sur une durée de 3h30 si c'est un recyclage |

Programme

Partie théorique :

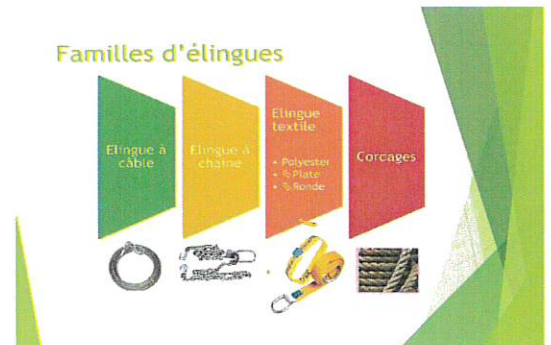
- ✓ La profession et les responsabilités de l'élingueur
- ✓ Le cadre réglementaire
- ✓ Les différents types d'élingues
- ✓ Détermination de la charge maximum d'utilisation (CMU)
- ✓ 10 règles pour élinguer en sécurité
- ✓ Appréciation des charges (forme, densité, poids, centre de gravité)
- ✓ Choix et mise en place des élingues, des accessoires
- ✓ La manœuvre de la charge : levage, déplacement, dépose des charges
- ✓ Les commandements : gestes normalisés
- ✓ Entretien, stockage, contrôle des élingues



Partie pratique :

- ✓ Description des élingues et des accessoires
- ✓ Exercices d'élingage de pièces de formes diverses
- ✓ Elingage particulier à l'établissement
- ✓ Contrôle des élingues et accessoires

Familles d'élingues



Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

RECEPTION ET CONFORMITE D'ECHAFAUDAGE ROULANT R 457

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES selon le nombre de candidats |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne amenée à établir un procès-verbal de réception et de conformité d'un échafaudage roulant |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas). Avoir une expérience dans le domaine de l'échafaudage roulant. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage roulant monté conformément à la notice du fabricant. Réceptionner l'échafaudage avant utilisation. Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de montage, démontage d'éléments de l'échafaudage). Utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Procès-verbal à établir, mise à disposition d'un échafaudage roulant |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Si situer et être acteur de la prévention des risques

Partie pratique :

- ✓ Réaliser les vérifications de mise et remise en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
 - Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
 - Réaliser l'examen d'adéquation
 - Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage roulant
 - Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage
 - Rédiger un compte rendu de vérification
- ✓ Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

RECEPTION ET CONFORMITE D'ECHAFAUDAGE FIXE R 408

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7 HEURES selon le nombre de candidats |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne amenée à établir un procès-verbal de réception et de conformité d'un échafaudage de pied. |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Maîtriser la réception et la conformité d'un échafaudage fixe et établir le procès-verbal de réception conformité selon la R 408. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Procès-verbal à établir, mise à disposition d'un échafaudage de pied |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Réglementation : Décret de septembre 2004 + R 408 + Arrêtés de décembre 2004 OPPBTP
- ✓ Obligations, droits et devoirs de chacun
- ✓ Présentation des différents modèles d'échafaudage, descriptifs techniques

Partie pratique :

- ✓ **Réceptionner l'échafaudage avant utilisation :** le calage des appuis au sol des montants verticaux, le nombre et la qualité des ancrages et des amarrages, le dégagement des circulations, la conformité de l'échafaudage aux plans d'installation, l'état des divers éléments, l'absence de déformation des tubes, la qualité du serrage des colliers, du clouage de la continuité des montants, la présence des escaliers et des échelles d'accès, la fixation correcte des échelles intérieures, la présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe, l'état des planchers, la fixation des filets et bâches sur la structure, leur couture, la rigidité des supports pour éviter les claquements, les panneaux indiquant les charges admissibles.
- ✓ **Assurer la maintenance de l'échafaudage :** la qualité et la quantité des ancrages et des amarrages, le remplacement des pièces endommagées ou démontées, la suppression de tous les excès de surcharge sur les planchers, l'enlèvement des gravats et des décombres, l'absence de glissement des colliers, l'état d'accrochement des filets ou des bâches, la présence des panneaux indiquant les charges admissibles, le dégagement des circulations, la bonne tenue des appuis après intempéries et variations importantes de température, le remontage des pièces d'échafaudages déposées pour les nécessités d'exploitation, la conformité du stockage des matériaux avec les charges admissibles des planchers et de l'ossature.
- ✓ **Remplir le procès-verbal de réception et conformité :** exercice pratique

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

UTILISATION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE ROULANT RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 HEURES selon le nombre de candidats |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage roulant pour réaliser les travaux de sa propre activité. |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage roulant dans les conditions optimales de travail et de sécurité. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Mises en situations pratiques (échafaudages roulant à disposition, harnais...) Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. |

Programme

Introduction :

- ✓ Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation
- ✓ Obligations et responsabilités
- ✓ Le cadre réglementaire
- ✓ Le rôle et les responsabilités des différents acteurs du montage à l'utilisation

L'adéquation :

- ✓ Objectif
- ✓ Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- ✓ Les charges admissibles

L'état de conservation :

- ✓ Objectif
- ✓ Terminologie et fonction des éléments constitutifs d'un échafaudage
- ✓ Méthode pour une vérification en sécurité

Utilisation d'un échafaudage en sécurité :

- ✓ Les conditions préalables à une utilisation
- ✓ Les règles d'utilisation
- ✓ La coactivité
- ✓ Le harnais de sécurité

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.*

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701

UTILISATION ET VERIFICATION ECHAFAUDAGE FIXE RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | ☒ 7 HEURES en fonction du nombre de personnes |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne appelée à effectuer la vérification journalière et utiliser un échafaudage fixe pour réaliser les travaux de sa propre activité. |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Utiliser un échafaudage de pied dans le respect des règles de sécurité et de prévention Procéder à la vérification journalière de l'échafaudage selon la notice du fabricant |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Mises en situations pratiques (échafaudages à pied à disposition, harnais...) Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. |

Programme

Partie théorique :

- ✓ Responsabilités de l'utilisateur d'un échafaudage de pied
- ✓ Décret 2004-924
- ✓ Eléments essentiels de la recommandation R 408 relative au montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- ✓ Accès et circulation en sécurité
- ✓ Notice technique du fabricant
- ✓ Limites de charges
- ✓ Maintien en sécurité de l'échafaudage
- ✓ Co-activité
- ✓ Situations dangereuses



Partie pratique :

- ✓ Accès et utilisation
- ✓ Vérification journalière

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique

Evaluations : *Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.*

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



R 489 CHARIOTS AUTOMOTEURSA CONDUCTEUR PORTE INITIAL

| | |
|---|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 14H00 ou plus en fonction du nombre de candidats |
| Public visé par la formation | Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté. |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation Être capable : | Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité. Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité. Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité. Réaliser les opérations d'entretien quotidien et de maintenance en identifiant les éventuels dysfonctionnements pour en rendre compte. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogiques | Vidéo projection, ordinateur Plateau technique avec un chariot automoteur pour manipulation |

Programme

Partie théorie :

- ✓ Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur...)
- ✓ Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction
- ✓ Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités
- ✓ Comprendre les notions élémentaires

Partie pratique :

- ✓ Prise de poste et vérification
- ✓ Conduite en sécurité et manœuvres
- ✓ Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (option)
- ✓ Fin de poste
- ✓ Opérations d'entretien quotidien
- ✓ Maintenance

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.
Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 5 ans





ACS FORMATION

ARBRES DES CAUSES

Durée

☒ 7 H00

Public(s) concerné(s)

Elus du personnel, manager, DRH, CSE et membre du CSSCT

Pré-requis

La maîtrise des risques de son environnement professionnel est préférable

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 4
Maximum : 10

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la pratique de l'analyse post accident par la méthode de l'arbre des causes
Trouver les causes objectives des dysfonctionnements
Tirer les enseignements nécessaires en termes de corrections immédiates
Utiliser cet outil dans la prévention dans les accidents et incidents du travail

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos
Pédagogie participative

PROGRAMME

Introduction à la formation arbre des causes et rappel : définition

Préambule : La méthode de l'Arbre des Causes permet de définir des mesures efficaces et durables de prévention. Cette méthode tend à sensibiliser les salariés à tous les niveaux hiérarchiques, pour traiter directement les problèmes de sécurité à l'échelon concerné dans le souci de la plus grande efficacité.

- ✓ Définition et distinction entre accident de travail, de trajet, maladie professionnelle
- ✓ Les conséquences d'un accident de travail (et l'obligation de résultat pour l'employeur)

Présentation de la méthode de l'Arbre des Causes : comprendre ce schéma

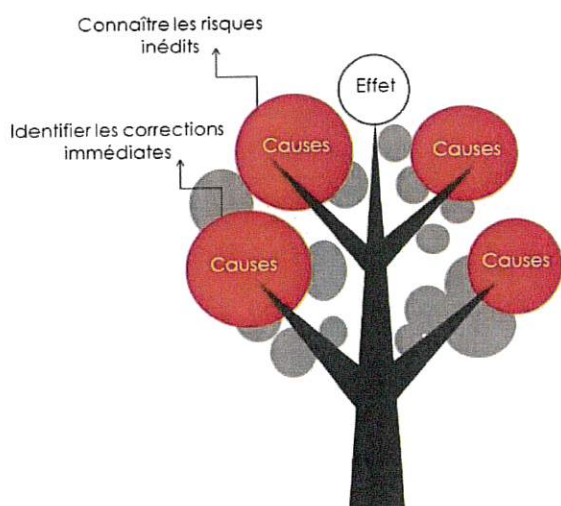
- ✓ S'approprier la structure du groupe de travail et les compétences recherchées
- ✓ Focus sur le recueil des faits et informations (fait et non jugement ou opinion)
- ✓ Elaboration de l'arbre des antécédents (ou arbre des causes)
- ✓ Choix et formulation des mesures correctives adaptées
- ✓ Mise en évidence et formulation des facteurs potentiels d'accidents, en vue de la détection précoce des risques

Comment se construire un arbre des causes efficace et professionnel

- ✓ En partant d'un exemple concret d'accident, les participants seront amenés à :
 - Lister les faits
 - Construire l'arbre en partant du fait ultime, et en se posant, pour chaque événement, les questions appropriées (organisation de l'atelier, répartition des tâches, moyens mis à disposition, contenu du poste de travail, chronologie des opérations, que s'est-il passé après l'accident, les machines et le matériel sont-ils conformes aux règles de sécurité)
 - Etablir l'ordonnancement schématique (diagramme) causes et en tirer les conclusions quant à leur origine (matérielle, technique, humaine ou organisationnelle)
 - Considérer les mesures raisonnablement applicables pour éviter le retour d'un tel accident
- ✓ Développer le réflexe de la prévention dans d'autres secteurs ou activités pour anticiper le risque d'accident.

Evaluation : Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation en mesurant la capacité à transmettre le savoir -faire acquis.

Validation : Un certificat de validation nominatif sera remis à chaque candidat en fin de formation. U recyclage est conseillé tous les 4 ans.





ACS FORMATION

FORMATION CSE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Durée ☒ 28 H00

| | |
|----------------------------------|---|
| Public(s) concerné(s) | Représentants du personnel au CSE, représentants syndicaux |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs pédagogiques | Connaître le rôle et les missions du Comité Social et Economique (CSE). Acquérir le vocabulaire comptable, financier et juridique. Apprécier la situation économique et l'environnement de l'entreprise. Suivre les informations nécessaires pour apprécier la rentabilité et la santé financière de son entreprise. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos Pédagogie participative, nombreux exercices et études de cas, quizz, mises en situation |

PROGRAMME

Comprendre le rôle, les missions et le fonctionnement du CSE

- ✓ Cerner le rôle et les attributions du Comité Social et Economique
- ✓ Connaître la composition du CSE
- ✓ Organiser les différentes commissions du CSE
- ✓ Gérer les ressources et moyens disponibles du CSE



Travaux pratiques

Quizz et exercices sur le règlement intérieur du CSE

Exercer les attributions économiques

- ✓ Distinguer la notion d'information et de consultation
- ✓ Identifier les consultations récurrentes et ponctuelles
- ✓ Connaître le contenu de la BDESE et interpréter les données
- ✓ Connaître les principes du déroulement des réunions

Mise en situation

Déroulement d'une réunion du CSE et gestion de la confidentialité. Quizz « information ou consultation ». Etude d'un cas pratique de consultation. Analyse de la BDESE des participants.

Les moyens d'intervention du CSE

- ✓ Prendre des initiatives : inspections, enquête propositions
- ✓ Porter une réclamation, assister un salarié
- ✓ Recourir aux droits d'alerte quand nécessaire
- ✓ Gérer les activités sociales et culturelles

Travaux pratiques

Etude d'un cas pratique de soutien à un collègue. Exercices sur le budget du CSE et le risque URSSAF.

Se repérer dans les différentes modifications juridiques

- ✓ Connaître les principales formes juridiques et les organes de direction.
- ✓ Appréhender la représentation au Conseil d'administration ou au conseil de surveillance.
- ✓ Comprendre les restructurations : location gérance, changement d'employeur, cession, fusion, OPA OPE, concentration.
- ✓ Recenser les incidences sociales : L1224-1 ou non, transfert, renégociation du statut collectif.

Travaux pratique :

Quizz

Analyser les comptes de l'entreprise

- ✓ Connaître les principes comptables
- ✓ Analyser le bilan et le compte de résultat
- ✓ Evaluer la santé financière de son entreprise
- ✓ Cerner les rôles et missions des experts comptables et commissaires aux comptes
- ✓ Recenser les principales sources de financement de l'entreprise

Travaux pratiques :

Revue d'un bilan et préparation de la consultation sur la situation économique et financière

L'épargne salariale

- ✓ Identifier les différents outils de l'épargne salariale
- ✓ Connaître les points communs et différences de la participation et de l'intéressement
- ✓ Comprendre l'épargne salariale (PEE, PERCO, PERE) et les informations associées

Travaux pratiques :

Quizz et exercices à partir d'un accord d'intéressement

Evaluation : Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM. Le candidat complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises

Validation : Un certificat nominatif sera remis à chaque candidat en fin de formation. U recyclage est conseillé tous les 4 ans.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

ATEX NIVEAU 2

Durée

☒ 7 heures

Public(s) concerné(s)

Personnel d'encadrement chargé de la sécurité en zone ATEX

Pré-requis

Il est recommandé de maîtriser la langue française

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs pédagogiques

Garantir le respect de la réglementation ATEX et règles définies dans le référentiel ISM-ATEX.
Accueillir et encadrer les agents opérationnels sur le site.
Acquérir les connaissances nécessaires à la conception et la maintenance des installations électrique en zone ATEX.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique,...

PROGRAMME

Généralités sur les zones explosives : rappels

- Comprendre le mode de fonctionnement des atmosphères explosibles gazeuses
- Comprendre le mode de fonctionnement des atmosphères explosibles poussiéreuses

Visualiser la directive Européenne ATEX 94/9/ce

- Visualiser le domaine d'application de la directive Européenne 94/9/ce
- Assurer la classification des équipements en groupes et catégories
- Savoir répondre aux exigences essentielles de sécurité
- Savoir comment réaliser un marquage

Prendre connaissance de la directive 99/92/ce et des textes de transposition

- Visualiser le champ d'application
- Assurer le devoir de coordination
- Connaître les prescriptions minimales de sécurité
- Appliquer les mesures organisationnelles
- Savoir prendre des dispositions particulières pour les lieux de travail
- Appliquer les mesures de protection contre les explosions

Savoir réaliser un classement des zones d'explosion à atmosphère explosive

- Définir les niveaux en zones d'explosion de type G (gaz)
- Définir les niveaux en zones d'explosion D (dust/poussière explosive)

Visualiser différents modes de protection des installations électriques

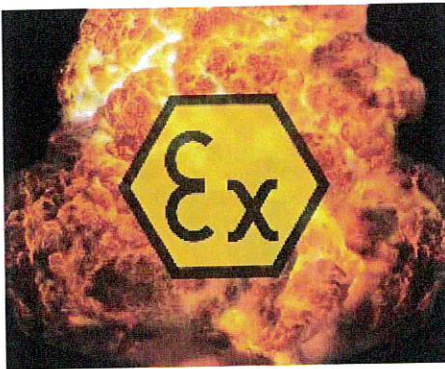
- Assimiler les règles applicables aux matériels ATEX gaz/poussière

Appréhender les règles de conception, de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosives

- Réaliser une intervention en zone ATEX

Evaluation : Test théorique

Validation : Un certificat nominatif d'une validité de 3 ans sera remis au candidat à la fin de la formation.





ACS FORMATION

FORMATION GESTES D'URGENCE A L'ENFANT

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7 heures |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne désireuse de se former aux gestes de premiers secours face à un enfant en danger, dans le cadre du travail. Formation concernant les salariés des structures et personnel évoluant dans le secteur de la petite enfance (crèche, halte-garderie, assistante maternelle..) |
| Pré-requis | Aucun |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 12 |
| Objectifs de la formation | Préparer le salarié à la conduite à tenir face à un enfant ou un nourrisson en danger |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Apports théoriques Mises en situations pratiques |

Programme

Formation théorique :

- ✓ Les plaies.
- ✓ L'étouffement.
- ✓ Les traumatismes.
- ✓ Les brûlures.
- ✓ L'enfant inconscient qui respire.
- ✓ L'enfant inconscient qui ne respire plus.



Formation pratique :

- ✓ Exercices pratiques sur les différents thèmes abordés lors de la théorie.
- ✓ Plusieurs scénarios seront mis en œuvre pendant cette partie pratique.
- ✓ Visite des locaux en cas de formation en intra avec une démarche préventive pour limiter les situations à risques.

Evaluations : test de connaissance théorique, contrôle continu pour la partie pratique.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701

ANALYSE ET GESTION DU RISQUE LEGIONELLOSE SUR LES TOURS AEROREFRIGERANTES

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 7H <input type="checkbox"/> |
| Public(s) concerné(s) | Personne référente de l'installation notamment désignée par l'exploitant responsable d'une analyse de la maîtrise du risque légionellose |
| Pré-requis | Aucun prérequis spécifiques |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Connaître le contexte réglementaire pour la prévention du risque légionelle Connaître la chaîne épidémiologique de la bactérie légionella pneumophila et le risque sanitaire associé (légionellose pulmonaire). Identifier les points critiques et appliquer les moyens de prévention qui visent à maîtriser la prolifération de légionelles dans le réseau d'eau chaude sanitaire. Connaître les mesures correctives en cas de non-conformité des taux de légionelles dans le réseau d'eau chaude sanitaire/ou en cas de légionellose pulmonaire. Connaître la finalité et l'importance du déploiement d'un carnet sanitaire du réseau d'eau. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques |

Programme

Partie 1 : Volet contexte réglementaire

- National : rappel des grandes lignes de l'arrêté du 1^{er} février 2010, de la circulaire du 15 mars 2012
- Régional : rappel sur le dispositif et l'organisation d'appui mise en place en région pour répondre à cette circulaire du 15 mars 2012

Partie 2 : La chaîne épidémiologique de la légionelle

- La transmission
- Les facteurs de risque d'acquisition du pathogène
- La pathogénie

Partie 3 : La conduite à tenir en cas de légionellose pulmonaire chez un ou plusieurs résidents

Partie 4 : les mesures de prévention de prolifération de légionelles dans le réseau d'eau chaude sanitaire

Evaluations : Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

FORMATION RECYCLAGE FORMATEUR SST

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 21 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Tout formateur SST souhaitant maintenir son certificat SST de formateur valide. |
| Pré-requis | Etre titulaire d'un certificat de formateur SST. Avoir validé l'auto-formation gratuite en ligne « Base en prévention des risques professionnels. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 5 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise en termes de prévention et de secours. Acquérir des capacités pédagogiques et techniques à transmettre à des salariés les compétences du SST. Concevoir, animer et évaluer une action de formation SST. |
| Titre et qualité du formateur | Formateur de formateur SST. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur. Mises en situations pratiques. Alternance entre théorie et pratique. |

Programme

1. Intégration des méthodes de formateur SST :

- ✓ Le Sauvetage Secourisme du Travail.
- ✓ Connaître l'entreprise, son organisation des secours et ses risques.
- ✓ Les aides pédagogiques spécifiques.
- ✓ Préparation d'une session de formation SST.
- ✓ La démarche pédagogique spécifique pour l'enseignement du SST.
- ✓ Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à l'enseignement des différentes actions du SST.
- ✓ Les situations d'accident simulé liées aux risques inhérents.
- ✓ L'évaluation des SST.
- ✓ Le dispositif de validation des moniteurs SST.
- ✓ Assurer le suivi administratif de la formation sur l'outil de gestion mis en place par le réseau prévention.

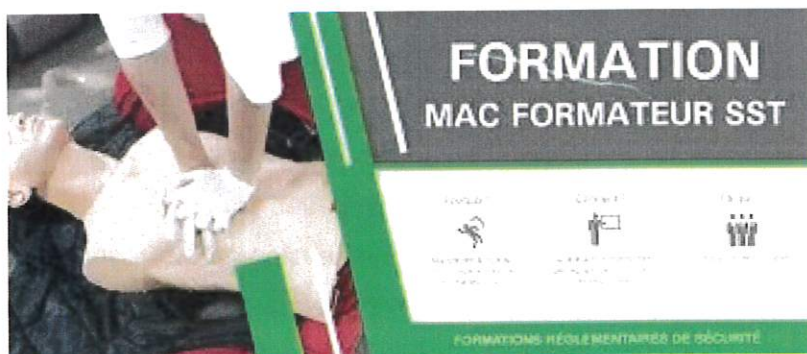
2 Déroulement de la formation :

- ✓ Travaux en sous-groupe.
- ✓ Exercices pratiques de simulation.
- ✓ Jeux de rôles.

Semaine 1 : Elle est consacrée à l'appropriation et à la maîtrise des documents de référence, des techniques et des nouveautés des programmes de formation SST notamment en matière de prévention des risques professionnels pour mieux accompagner l'entreprise dans son projet de formation SST.

Semaine 2 : Elle est consacrée à la conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à la formation des SST et leur évaluation.

Validation : Délivrance d'un certificat de formateur SST de l'assurance maladie risques professionnels de l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Evaluation à chaud et à froid.
Le certificat est à renouveler tous les 3 ans.





FORMATION FORMATEUR SST

ACS FORMATION

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 56 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Formateurs et personnel d'entreprise. |
| Pré-requis | Etre titulaire du certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou du certificat Acteur prévention secours Aide à domicile (APS ASD) en cours de validité |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 5 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Former et certifier le personnel d'entreprise au rôle de Sauveteur Secouriste du Travail. A l'issue de la formation, les apprenants auront les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer des prestations de qualité certifiante auprès de l'INRS. |
| Titre et qualité du formateur | Formateur de formateur SST. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur. Mises en situations pratiques. Alternance entre théorie et pratique. |

Programme

1. Cerner le dispositif SST dans sa globalité

- ✓ Description et enjeux de la formation.
- ✓ Fondamentaux de la prévention.
- ✓ Identification des risques professionnels.

2. S'appropriier les documents de référence SST.

- ✓ Le document de référence SST.
- ✓ Le guide des données techniques.
- ✓ Les aides pédagogiques.
- ✓ Entraînement à l'utilisation des documents de références.

3. Préparer une session de formation SST.

- ✓ Apprentissage de la construction de séquences pédagogiques.
- ✓ Organisation d'une progression pédagogique adaptée aux séquences.
- ✓ Adaptation du discours face à un public adulte en formation.
- ✓ Transmettre la compétence secours.
- ✓ Transmettre les compétences en prévention.

4. Adopter une stratégie pédagogique performante

- ✓ Structurer une séquence relative à la conduite d'un SST face à une situation de détresse.
- ✓ Construire un scénario pour une simulation d'accident de travail.

5. Conduire l'évaluation des élèves

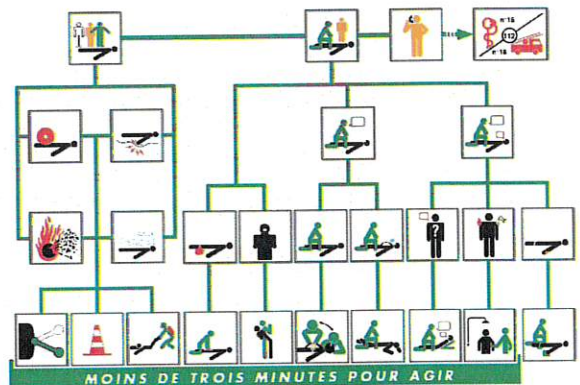
- ✓ La grille de certification des compétences SST.
- ✓ Le dispositif de certification.

6. Suivi administratif de la formation

- ✓ Processus d'habilitation.
- ✓ Utilisation de l'outil de gestion national FORPREV.

Evaluations : Alternance de périodes de formation en présentiel et d'application en entreprise (70% pratique et 30% théorique)

Validation : Délivrance d'un certificat de formateur SST de l'assurance maladie risques professionnels de l'INRS à l'issu de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Evaluation à chaud et à froid.
Le certificat est à renouveler tous les 3 ans.





ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.3 SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 216 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne souhaitant devenir chef d'un service de sécurité en ERP (Etablissement Recevant du Public) ou IGH (Immeuble de Grande Hauteur) |
| Pré-requis | Diplôme de niveau 4 ou équivalent, ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 4 Maximum : 12 |
| Objectifs de la formation | Encadrer et diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH. Conseiller le chef d'établissement. Etablir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours. Gérer le budget du service. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Panneaux SSI pédagogiques Bac à feu écologique |

Programme

1^{ère} partie : Le feu et ses conséquences

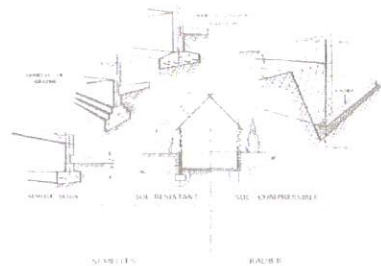
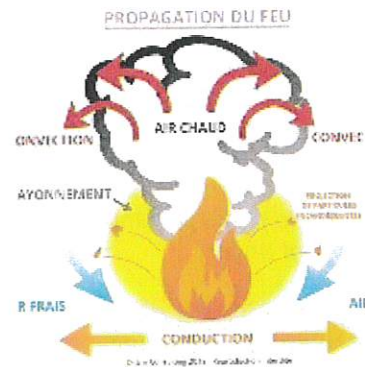
- ✓ Le feu.
- ✓ Comportement du feu.
- ✓ Mise en œuvre des moyens d'extinction.

2^{ème} partie : la sécurité incendie et les bâtiments

- ✓ Matériaux de construction.
- ✓ Etude de plans.
- ✓ Outils d'analyse

3^{ème} partie : La réglementation incendie

- ✓ Organisation générale de la réglementation.
- ✓ Classement des bâtiments.
- ✓ Dispositions constructives et techniques.
- ✓ Moyens de secours.
- ✓ Visites.
- ✓ Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées



4^{ème} partie : Gestion des risques

- ✓ Analyse des risques.
- ✓ Réalisation de travaux de sécurité.
- ✓ Documents administratifs.



5^{ème} partie : Conseil au chef d'établissement

- ✓ Information de la hiérarchie.
- ✓ Veille réglementaire.

6^{ème} partie : Correspondant des commissions de sécurité

- ✓ Les commissions de sécurité

7^{ème} partie : Le management de l'équipe de sécurité

- ✓ Organiser le service.
- ✓ Exercer la fonction d'encadrement.
- ✓ Notions de droit du travail.
- ✓ Notions de droit civil et pénal



8^{ème} partie : Le budget du service sécurité

- ✓ Suivi budgétaire du service.
- ✓ Fonction achat.
- ✓ Fonction maintenance.

Evaluations : Test théorique sous la forme d'un QCM de 40 questions, épreuve écrite (rédaction d'une notice technique de sécurité à partir de plans portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie) ainsi qu'une épreuve orale devant un jury.

Validation : Diplôme SSIAP 3 délivré après validation des épreuves.
Recyclage préconisé tous les 3 ans.



ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.2 SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 70 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne souhaitant devenir agent de sécurité incendie en ERP (Etablissement Recevant du Public) et IGH (Immeuble de Grande Hauteur) |
| Pré-requis | Aptitude médicale (datant de moins de 3 mois). AFPS, PSC de moins de 2 ans, SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou PSE1 en cours de validité. |
| Nombre de stagiaires par session | Maximum : 12 |
| Objectifs de la formation | Former des chefs d'équipe de service de sécurité incendie et d'assistance à personne. Elles doivent être capables de : <ul style="list-style-type: none">Assumer le rôle de chef d'équipeManipuler les systèmes de sécurité incendie (SSI)Connaître les mesures d'hygiène et de sécurité.Etre le chef du poste central (PC) de sécurité en cas de crise. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Exercices pratiques. Panneaux SSI pédagogiques |

Programme

1^{ère} partie : Rôles et missions du chef d'équipe

- ✓ Gestion de l'équipe de sécurité.
- ✓ Management de l'équipe de sécurité.
- ✓ Organisation d'une séance de formation.
- ✓ Gestion des conflits – évaluation de l'équipe.
- ✓ Information de la hiérarchie.
- ✓ Application des consignes de sécurité.
- ✓ Gestion des incidents techniques.
- ✓ Délivrance du permis feu.
- ✓ Entretien du matériel de secours.



2^{ème} partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- ✓ Système de détection incendie.
- ✓ Système de mise en sécurité.
- ✓ Installations fixes d'extinction automatique.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701

3^{ème} partie : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

- ✓ Réglementation du Code du travail.
- ✓ Commissions de sécurité et commissions d'accessibilité

4^{ème} partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise

- ✓ Gestion du poste central de sécurité.
- ✓ Conseil technique aux services de secours.

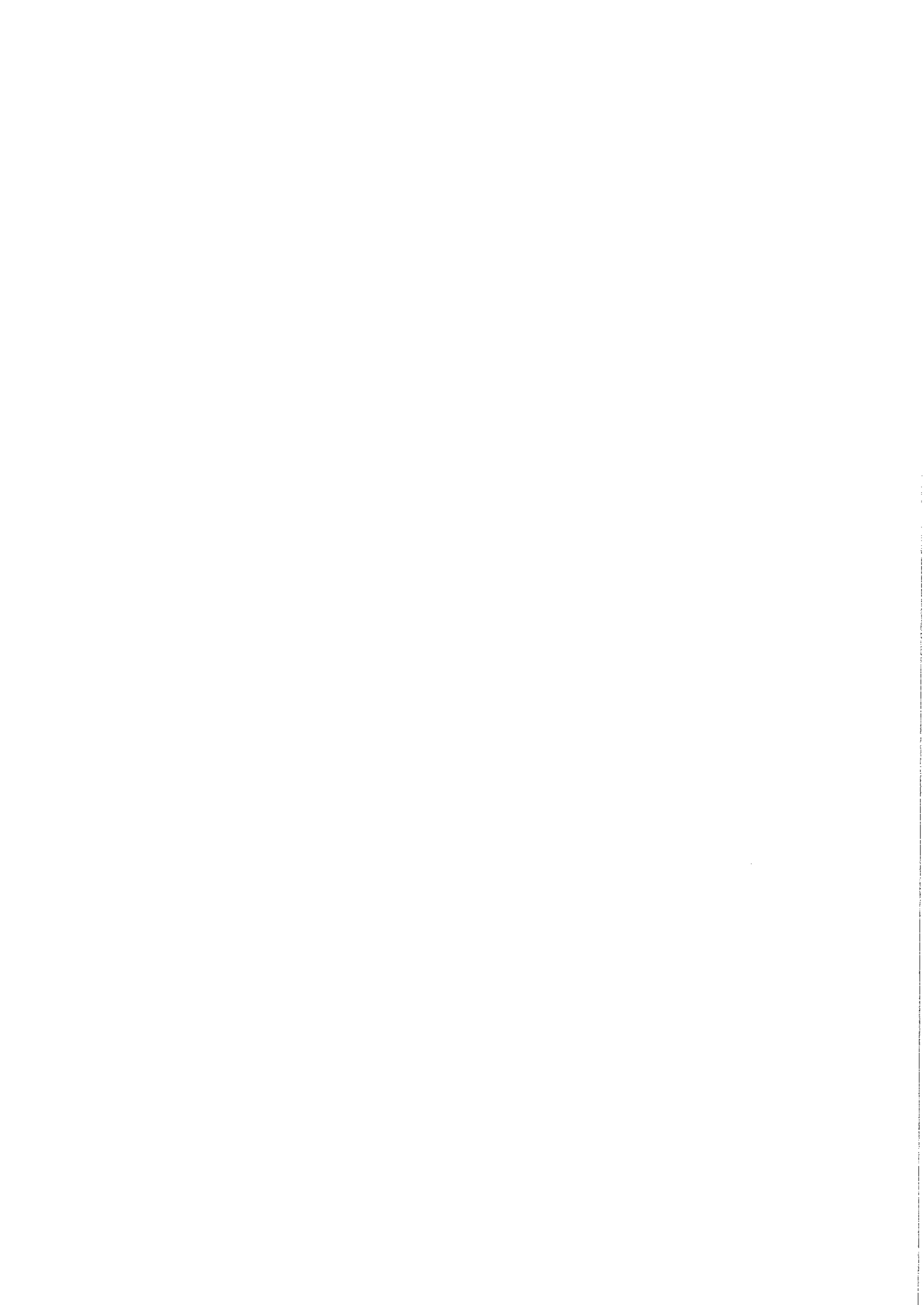


Evaluations : Tests théorique sous la forme d'un QCM de 40 questions, ainsi qu'une épreuve pratique individuelle sur un exercice sur poste central lors d'une situation de crise.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.
Recyclage préconisé tous les 2 ans.



ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701





ACS FORMATION

FORMATION INCENDIE MAISON DE RETRAITE - EHPAD

Durée

☒ 7 HEURES

Public(s) concerné(s)

Toute personne travaillant dans un établissement de soins hôpital : maison de retraite, établissement de soins, structure d'accueil pour personnes âgées ou handicapées. (Conformément aux obligations des commissions de sécurité)

Pré-requis

Aucun

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Analyser les risques incendie liés à l'activité de vos établissements.
Mettre en œuvre les moyens de protection incendie de l'établissement.
Intervenir efficacement sur un début d'incendie.
Connaître les équipements et les procédures d'évacuation spécifiques.
Savoir déclencher une alerte et gérer le SSI. Connaître les consignes de sécurité inhérentes à l'établissement.
Maîtriser les procédures d'évacuation en adoptant un comportement efficace lors de l'évacuation des locaux en cas d'incendie de façon à assurer la sauvegarde des employés et faciliter l'intervention des secours.
Effectuer un transfert horizontal et mettre les résidents en sécurité en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

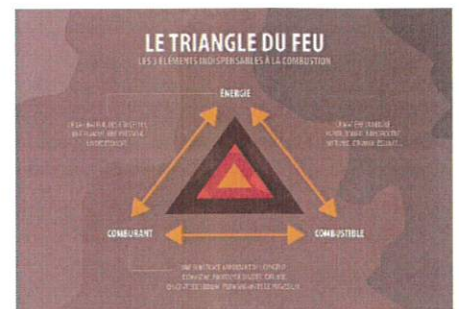
Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, rétroprojecteur
Exercices pratiques.
Visite du site et de l'établissement.

Programme

Formation théorique :

- ✓ Le triangle du feu et les mesures de prévention.
- ✓ Les causes de l'incendie.
- ✓ Les différents combustibles, le comburant et l'énergie d'activation.
- ✓ Les classes de feux.
- ✓ Les modes de propagation d'un feu.
- ✓ Les mécanismes de propagation.
- ✓ Les effets de fumée et toxicité.
- ✓ La conduite en cas de début d'incendie.
- ✓ Alerte, alarme et évacuation des locaux.
- ✓ Les moyens d'extinction : les extincteurs et les robinets d'incendie armés.

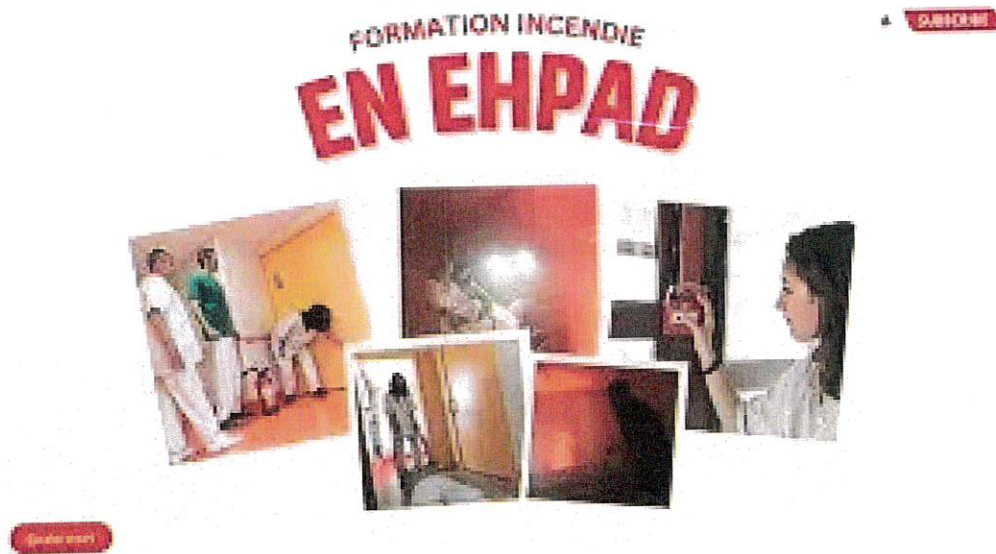


Formation pratique :

- ✓ Exercices d'extinction sur un générateur de feux à gaz sans fumée et écologique.
- ✓ Utilisation des différents types d'extincteurs : poudre, eau pulvérisée, CO2.
- ✓ Utilisation et manipulation des R.I.A.
- ✓ Visite de l'établissement, identification des moyens de prévention et des organes de sécurité.

Evaluations : Tests de connaissances théoriques, contrôle continu pour la partie pratique.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.
Recyclage préconisé tous les ans.





ACS FORMATION

RÉFÉRENT SÉCURITÉ

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 35 heures (5 jours) |
| Public(s) concerné(s) | Tout salarié désigné par l'employeur pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise (obligation issue de l'article L. 4644-1 du code du travail). |
| Pré-requis | Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.. |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 5 |
| Objectifs pédagogiques | Depuis 2011, l'employeur doit désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (art L.4644-1 du code du travail) : Notre formation apporte à ces salariés "novices" les compétence clefs pour exercer leur mission de façon pertinente et efficace : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail. • Utiliser des méthodes de travail permettant d'évaluer et de prévenir les risques affectant la santé et la sécurité des salariés. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, plateau technique,... |

PROGRAMME

Le cadre réglementaire : code du travail et principes généraux

- Architecture de la réglementation et 4^{ème} partie du code du travail
- Obligation de sécurité et de résultat de l'employeur
- Les principes de responsabilités civile et pénale
- La délégation de pouvoir
- Les principes généraux de prévention (article L4121-2 du code du travail)



La mise en œuvre des outils de prévention des risques professionnels :

- La fonction du référent sécurité : bonnes pratiques et implication
- Les autres acteurs internes et externes de la santé et sécurité dont le CSE et la CSSCT
- L'analyse des risques et le document unique
- La communication en matière de santé et sécurité au travail
- Les accidents du travail/ du trajet et les maladies professionnelles dont l'analyse de l'accident du travail via l'arbre des cause

Le plan de prévention :

- Réglementation
- Vocabulaire et terminologie
- Les différentes étapes de la démarche liée au plan de prévention
- Responsabilité et jurisprudence

Le protocole de sécurité

- Réglementation
- Définitions
- Contenu du protocole de sécurité

Les travaux par point chaud

- Le risque incendie
- La prise en compte de l'environnement
- Le permis de feu



TRAVAIL ET SÉCURITÉ



CONTENU

Partie théorique :

1- Introduction aux enjeux

- Énoncé des enjeux humains liés à la sécurité au travail : statiques et indicateurs santé sécurité
- Définitions des termes relatifs aux risques et accidents professionnels :

- Qu'est-ce qu'un accident du travail ?
- Qu'est-ce qu'un accident de trajet ?
- Qu'est-ce qu'une maladie professionnelle ?

2- Enjeux financiers relatifs à la sécurité et aux accidents de travail

- Prendre connaissance du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi que celui de la gestion administrative des accidents du travail
- Se focaliser sur les enjeux réglementaires de la sécurité : énoncé des principaux textes
- Prendre connaissance de la législation relative à l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés

3- Principes généraux de prévention des risques professionnels pour un référent sécurité

- Prendre connaissance des principales obligations réglementaires du code du travail
- Focus sur les responsabilités de l'employeur : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

2. Partie pratique :

- Comment réaliser une analyse d'une situation de travail ? L'évaluation des risques : pourquoi est-elle importante ? Comment la réaliser ?
- Se représenter les dangers et risques inhérents à l'environnement de travail
- Se sensibiliser sur les indicateurs et objectifs de sécurité
- Les plans d'actions : comprendre leurs rôles dans la démarche de prévention, comment les définir ?
- Visualiser la documentation sécurité et les sites internet utiles
- Appréhender les rôles des acteurs internes et externes de la sécurité »
- Les arbres de causes : comment construire un arbre des causes
- Prendre conscience de cet outil Etude des accidents du travail
- Appréhender l'affichage obligatoire sur le lieu de travail selon la réglementation
- *Jeux de rôles pour immerger le stagiaire dans le rôle du référent sécurité



ACS FORMATION

FORMATION MANIPULATION D'UN DEFIBRILATEUR

Durée

7 HEURES

Public(s) concerné(s)

Toute personne désireuse de se former aux gestes de premiers secours dans le cadre du travail.

Pré-requis

Aucun

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 4
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Préparer le salarié à la conduite à tenir face à une personne en arrêt cardio-ventilatoire.
Reconnaître les signes précurseurs de l'arrêt cardiaque et mettre en place une réanimation cardio pulmonaire et un défibrillateur dans l'attente des secours.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, rétroprojecteur
Apports théoriques
Mises en situations pratiques



Programme



Formation théorique :

- ✓ Les enjeux de la DAE (Défibrillateur Automatisé Externe), cadre légal et son utilisation
- ✓ La chaîne de secours
- ✓ Savoir ce qu'est la fibrillation et la défibrillation
- ✓ Présentation du DAE, sa mise en œuvre et les circonstances particulières relatives à son utilisation.
- ✓ Théorie de la prise en charge de l'ACR (arrêt cardiaque) avec DAE (défibrillateur)

Formation pratique :

- ✓ Apprentissage des gestes de base de RCP (réanimation cardio pulmonaire).
- ✓ Mise en situation des stagiaires sur cas concrets.

Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session.

Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.

Mesure du degré de satisfaction et l'intérêt des participants à leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation : Un certificat de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

FORMATION SYSTEME DE SECURITE INCENDIE S.S.I.

Durée

7 HEURES

Public(s) concerné(s)

Toute personne responsable de la sécurité incendie
Chef(fe) d'établissement

Pré-requis

Aucun

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation d'un S.S.I. de niveau 2.
Savoir interpréter les différents signaux et alarmes.
Connaître la conduite à tenir en cas d'alarme sur le S.S.I.
Comprendre le fonctionnement des détecteurs automatiques d'incendie.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine des systèmes de sécurité incendie.

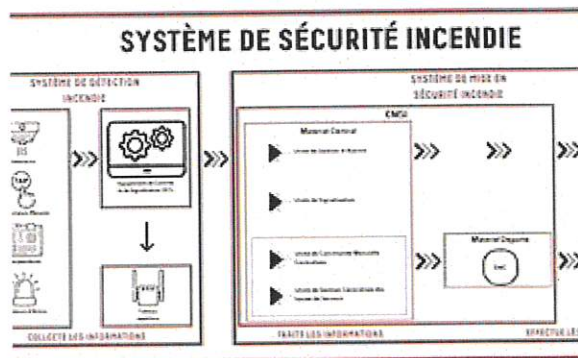
Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, rétroprojecteur
Visite de site et application sur site.
Exercices pratiques

Programme

Formation théorique :

- ✓ Définition du rôle du S.S.I.
- ✓ Présentation générale du matériel.
- ✓ Les fonctions de mises en sécurité.
- ✓ La réglementation applicable.
- ✓ Présentation des niveaux d'accès.
- ✓ Entretien et contrôle incendie.
- ✓ Les détecteurs.
- ✓ Les déclencheurs.
- ✓ Les ECS.
- ✓ Fonctionnement général.
- ✓ Poste de contrôle.
- ✓ Alarme - Report - Diagnostic- Intervention – Signalisation
- ✓ Les dispositifs de sécurité. (Ascenseurs, désenfumage)
- ✓ L'extinction automatique à eau – Principe du Sprinkler
- ✓ La réglementation applicable – APSAD/FM Comparaison



Formation pratique :

- ✓ Manipulation du S.S.I.
- ✓ Mises en situation

Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session. Tests théoriques.
Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.
Recyclage préconisé tous les ans.





FORMATION UTILISATION DES ROBINETS INCENDIE ARMES R.I.A.

ACS FORMATION

Durée

4 HEURES

Public(s) concerné(s)

Personne ayant reçu une formation manipulation extincteur

Pré-requis

Aucun

Nombre de stagiaires par session

Minimum : 1
Maximum : 10

Objectifs de la formation

Etre capable de réagir lors d'un début d'incendie ou dans le cadre de l'intervention des équipiers de seconde intervention.
Mettre en œuvre une tentative d'extinction à l'aide d'un robinet R.I.A. en respectant les consignes de sécurité et les techniques d'extinction avec un R.I.A.

Titre et qualité du formateur

Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine.

Moyens Pédagogiques

Ordinateur portable, rétroprojecteur, apports théoriques
Matériel de votre établissement
Exercices pratiques

Programme

Formation théorique :

- ✓ Prendre conscience du risque incendie et du danger des fumées.
- ✓ Identifier l'origine et les règles de propagation d'un incendie.
- ✓ Choisir les moyens d'extinctions en fonction de la classe de feu.
- ✓ Connaître et savoir utiliser les robinets d'incendie armés



Formation pratique :

- ✓ Présentation des R.I.A. et utilisation de ces derniers par les stagiaires sur feux réels.

Evaluations : Evaluation effectuée tout au long de l'avancement de la session.

Evaluation de l'intégration des techniques et d'outils transmis à l'occasion de cette formation.

Mesure du degré de satisfaction et l'intérêt des participants à leur capacité à transmettre le savoir-faire acquis.

Validation : Un certificat nominatif de validation des acquis sera délivré au candidat à la fin de la formation.

ACS FORMATION SRL – 51 Rue de Borrens – 1050 BRUXELLES – Belgique - TVA BE878 886 712 –
Centre de formation : 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE –
Tel : 09.88.30.82.82 Mail : formation.center@outlook.com
N° de déclaration d'activité 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région des Hauts de France –
NAF 8559B – Siret 831 532 445 00010
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

FORMATION S.S.I.A.P.1 SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 67 HEURES |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne souhaitant devenir agent de sécurité incendie en ERP (Etablissement Recevant du Public) et IGH (Immeuble de Grande Hauteur) |
| Pré-requis | Aptitude médicale (datant de moins de 3 mois). AFPS, PSC de moins de 2 ans, SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou PSE1 en cours de validité. Evaluation des capacités à retranscrire des anomalies sur une main courante. |
| Nombre de stagiaires par session | Maximum : 12 |
| Objectifs de la formation | Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie pour être capable d'assurer efficacement la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine. |
| Moyens Pédagogiques | Ordinateur portable, rétroprojecteur Exercices pratiques. Panneaux SSI pédagogiques Bac à feu écologique. |

Programme

1^{ère} partie : le feu et ses conséquences

- ✓ Le feu.
- ✓ Comportement au feu.

2^{ème} partie : Sécurité incendie

- ✓ Principes de classement des établissements
- ✓ Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- ✓ Desserte des bâtiments.
- ✓ Cloisonnement d'isolation des risques.
- ✓ Evacuation du public et des occupants.
- ✓ Désenfumage.
- ✓ Eclairage de sécurité.
- ✓ Présentation des différents moyens de secours



3^{ème} partie : Installations techniques

- ✓ Installations électriques.
- ✓ Ascenseurs et nacelles.
- ✓ Installations fixes d'extinction automatique.
- ✓ Colonnes sèches et humides.
- ✓ Système de sécurité incendie.

ACS FORMATION 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE
Tél : 09.88.30.82.82 formation.center@outlook.com SRL au capital de 18500 euros
NAF 8559B-SIRET 831-532-445-000-36

Déclaration d'activité n° 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région Haut de France
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701

4^{ème} partie : Rôle et missions des agents de sécurité incendie

- ✓ Le service de sécurité.
- ✓ Présentation des consignes de sécurité et main courante.
- ✓ Poste de sécurité.
- ✓ Rondes de sécurité et surveillance des travaux.
- ✓ Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- ✓ Appel et réception des services publics de secours.
- ✓ Sensibilisation des occupants.



5^{ème} partie : Concrétisation des acquis

- ✓ Visites applicatives.
- ✓ Mises en situation d'intervention.
- ✓ Recyclages et formations complémentaires.
- ✓ Formation complémentaire H0 B0
- ✓ Formation au défibrillateur automatique ou semi-automatique.

Evaluations : épreuve théorique sous la forme d'un QCM de 30 questions.
Epreuve pratique individuelle sous la forme d'une ronde avec anomalies et sinistre.

Validation : Un diplôme sera délivré au candidat s'il réussit les 2 épreuves.
Recyclage tous les 3 ans.



ACS FORMATION 15 rue de la Distillerie 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE VILLAGE
Tél : 09.88.30.82.82 formation.center@outlook.com SRL au capital de 18500 euros
NAF 8559B-SIRET 831-532-445-000-36

Déclaration d'activité n° 329909446 59 enregistrée auprès du préfet de la région Haut de France
Autorisation d'exercice CNAPS – FOR-059-2026-07-05-20210728940 – N° Agrément ADEF 5921050701



ACS FORMATION

RECYCLAGE MONTAGE DEMONTAGE ECHAFAUDAGE FIXE ET ROULANT

| | |
|----------------------------------|--|
| Durée | <input checked="" type="checkbox"/> 14H00 <input type="checkbox"/> |
| Public(s) concerné(s) | Toute personne aspirant à devenir opérateur pour les opérations liées au montage, démontage des échafaudages fixes et roulants dans les règles de sécurité. |
| Pré-requis | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur. Être formé au travail en hauteur |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 10 |
| Objectifs de la formation | Connaître les règles générales de sécurité lors de montage d'échafaudages, connaître les règles de montage, structures, résistances, cahier des charges, connaître et savoir utiliser le harnais de sécurité, maîtriser les techniques de montage et démontage d'échafaudage en sécurité, appliquer l'ensemble des règles de sécurité relatives au montage démontage d'un échafaudage. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le domaine formateur |
| Moyens Pédagogiques | Exposés Apports théoriques Mises en situations pratiques (échafaudages fixes et roulants à disposition, harnais...) Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. |

Programme

Partie théorie

- Réglementation nationale et européenne
- Les acteurs de la prévention et les principes de la prévention
- Les responsabilités pénales et civiles
- Droits et devoirs de chacun
- La réglementation : Décret du 01/09/2004, Arrêté du 21/12/2004 et recommandation 408 et 457 (les risques générés par l'utilisation des échafaudages, les mesures préventives et définition des travaux en hauteur)
- Les protections individuelles et collectives
- Présentation et descriptif techniques
- Préparation en amont : matériel, organisation du chantier, formalités, environnement, balisage, etc.
- Pour le montage : lire un plan de montage, définir l'implantation, les appuis, le vent, etc.
- Règle de montage et démontage de la structure : balisage, pied, niveau, accès, contreventements, autostabilisation.
- La sécurité du monteur : les principes de prévention intégrés
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant.

Partie pratique

- Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation)
- Présentation des échafaudages : différents éléments de la structure
- Utilisation des éléments, caractéristique technique et résistance
- Principe de montage et règles de sécurité
- Sécurité du monteur : le harnais et son utilisation lors du montage
- Début du montage : phases vues en théorie, préparation du matériel, utilisation du harnais, préparation du terrain, balisage de la zone de travail, montage avec harnais et longe double, utilisation et intervention montage de la structure en sécurité, utilisation des outils lors du montage, gestes et postures à adopter.
- Exercices pratiques, techniques de levage (utilisation, efforts, dimensionnement), démontage avec harnais et longe double, utilisation du harnais (ancrage temporaire), entretien et vérification des EPI, principe de stockage des éléments d'échafaudage.
- Documents de montage et d'utilisation
- Validation des techniques : montage et démontage, utilisation des EPI, analyse et actions correctives

Evaluations : Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorique.
Un certificat de stage nominatif est délivré aux candidats après validation des tests pratiques.





ACS FORMATION

ENGINS DE CHANTIER R 482 CAT F RECYCLAGE

| | |
|----------------------------------|---|
| Durée | ☒ 7H00 |
| Public visé par la formation | Toute personne dont le certificat R 482 catégorie F arrive à expiration |
| Prés requis | Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions. Connaissances de base en matière de sécurité au travail Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier Minimum 18 ans |
| Nombre de stagiaires par session | Minimum : 1 Maximum : 6 |
| Objectifs de la formation | Être capable d'utiliser et d'entretenir les engins de chantier de catégorie 9 (chariot élévateur/manitou) Assimiler les responsabilités et les devoirs du conducteur de véhicules Conduire un chariot élévateur, un chariot télescopique ou un manitou en respectant les consignes de sécurité. |
| Titre et qualité du formateur | Formation de formateur, plusieurs années d'expérience dans le d o m a i n e |
| Moyens Pédagogique | Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. |

Programme

Remise à niveau des modules de la formation

Partie théorique :

- ✓ Connaissance des bases du code de la route pour les engins de manutention de catégorie F
 - Revoir la signalisation routière
 - Appréhender les modalités liées aux manœuvres particulières des véhicules
 - Actualiser ses connaissances concernant les équipements réglementaires et les règles particulières de circulation concernant ces véhicules
- ✓ Sensibilisation aux devoirs et aux responsabilités des conducteurs de manitou/chariots élévateurs
 - Sensibilisation aux risques spécifiques liés aux travaux de manutention
 - S'informer sur les responsabilités et pénalités encourues (la responsabilité pénale en cas d'accident de travail)
- ✓ Mieux comprendre la technologie des véhicules utilisés sur les chantiers
 - Visualiser les différents organes des engins et véhicules concernés
 - Appréhender les conditions de préparation à la mise en route
 - Précaution lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour une intervention d'entretien)

Partie pratique :

- ✓ Sensibilisation aux risques rencontrés lors de la conduite du chariot
 - Panorama des différents risques et des moyens de prévention adéquats
 - Risques mécaniques
 - Risques électriques
 - Risques chimiques
 - Risques physiques pouvant être causés lors de la manipulation de l'engin
 - Risques d'incendie, d'explosion, de production d'hydrogène lors de la charge des batteries
 - Reconnaître et limiter les risques spécifiques lors de l'opération de levage, d'élingage
- ✓ Revoir les règles de conduite des engins de manutention tout-terrain
 - Connaître et respecter les règles générales de sécurité (communes à toutes les catégories d'engins)
 - Pour le conducteur lui-même et pour les tiers
 - La gestuelle de commandement de manœuvre
 - Appliquer les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie
 - Réalisation de la prise et de la fin de poste du ou des engins

Évaluation des connaissances

Contrôle des connaissances et du savoir-faire sous forme d'un QCM pour la partie théorie.

Un certificat de validation de compétences nominatif est délivré aux candidats pour une durée de 10 ans

